



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2023)

PROJET DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC



JANVIER 2024



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2023)

PROJET DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC



JANVIER 2024

RÉSUMÉ

Au cours du printemps 2023, la firme Truelle et Cie Inc. a été mandatée par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) afin de réaliser un inventaire archéologique préalablement au projet d'aménagement d'un nouveau parc national à environ 3 km à l'est de Tadoussac, plus précisément dans le secteur des Dunes. Neuf zones distinctes ont fait l'objet de cette intervention qui a été réalisée au cours du mois de juin 2023. Au total, 2 017 sondages manuels ont été effectués, en plus d'une inspection visuelle de l'ensemble des secteurs d'intervention qui présentaient tous un potentiel archéologique jugé très élevé. En somme, cette intervention a permis de confirmer le potentiel archéologique du secteur des Dunes de Tadoussac. En effet, elle a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques associés aussi bien à l'occupation humaine du secteur au cours de la paléohistoire (présence autochtone) que durant la période historique précédant le XX^e siècle. Plusieurs sites archéologiques déjà connus ont été touchés lors de l'intervention. C'est le cas du site DaEk-19, un site occupé à plusieurs reprises au cours de la période du Sylvicole (3 000 à 400 ans AA). Les sondages réalisés dans l'emprise des futurs travaux d'aménagement dans ce secteur ont démontré la présence d'une couche d'occupation paléohistorique bien préservée qui nécessitera une attention particulière si des travaux doivent toucher ce secteur.

Des traces d'occupation historique découvertes en bordure du chemin du Moulin à Baude ont, quant à elles, été attribuées au site DaEk-31, lui-même associé au hameau de Moulin-à-Baude. Cet établissement agro-villageois prend son essor vers le milieu du XIX^e siècle au fur et à mesure que le vaste plateau du Moulin à Baude est déboisé pour alimenter un moulin construit sur la rivière en 1845. Les vestiges de deux moulins à scie ont d'ailleurs été relevés dans le cadre de notre intervention et sont associés au site DaEj-3. La déforestation et la mise en culture des terres au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle causera de grands problèmes d'érosion et d'appauvrissement des sols. Quelques décennies plus tard, la désertification du plateau est si importante que la cinquantaine de familles occupant le hameau de Moulin-à-Baude sera contrainte d'abandonner ses terres. Les traces d'ensablement et d'érosion éolienne, conséquence du déboisement intensif du plateau durant la période historique, ont été observées dans pratiquement toutes les zones d'intervention, et témoignent donc d'un phénomène bien connu dans le secteur.

Un nouveau site archéologique paléohistorique, constitué majoritairement de débitage de quartz, a été localisé dans une des zones d'intervention à une altitude de 68,55 m NMM (site DaEk-40). Ce dernier a subi des dommages importants liés à l'érosion éolienne et anthropique, mais une superficie de quelques mètres carrés subsiste. Ce site a d'ailleurs pu être préservé grâce à la formation d'une dune récente au-dessus du niveau d'occupation paléohistorique.

En somme, toutes les découvertes archéologiques faites dans l'aire globale d'intervention s'assemblent pour constituer une suite d'événements interreliés contribuant à la riche histoire du lieu, qui s'étend de la période Archaïque jusqu'à l'ère moderne. L'histoire humaine y est par ailleurs aisément mise en relation avec l'histoire environnementale changeante qui a marqué le secteur des Dunes. Le potentiel de mise en valeur de ces découvertes dans le cadre du projet de nouveau parc national est par conséquent immense. Les recommandations émises dans le présent rapport sont toutefois davantage orientées vers la sauvegarde ou la réduction des impacts sur les ressources archéologiques. Des mesures précises sont proposées pour cinq des neuf zones.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	xii
LISTE DES TABLEAUX.....	xvi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	xvii
 1. INTRODUCTION	 1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Aire globale d'intervention	1
1.3 Organisation du rapport	3
 2. MÉTHODOLOGIE.....	 7
 3. CADRE GÉOGRAPHIQUE.....	 9
3.1 Environnement actuel	9
3.1.1 Situation géographique et paysage.....	9
3.1.2 Géologie	10
3.1.3 Géomorphologie.....	11
3.2. Paléoenvironnement.....	15
3.2.1 Déglaciation et paysages.....	15
3.2.2 Chronologie de la déglaciation de la région de Tadoussac.....	16
3.2.3 Émersion des terres et fluctuations du niveau marin	19
3.2.4 Évolution du climat et de la végétation.....	22
 4. CADRE CULTUREL ANCIEN	 23
L'Archaïque (8 500 à 3 000 ans AA).....	23
Le Sylvicole (3 000 à 400 ans AA).....	25
 5. CADRE HISTORIQUE	 27
 6. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES	 39
6.1 Sites archéologiques connus dans et à proximité de l'aire globale d'intervention	39
6.1.1 Site DaEk-16 (Léa)	40
6.1.2 Site DaEk-17 (Saturday)	43
6.1.3 Site DaEk-18 (Rochers-du-Saguenay Ouest).....	43
6.1.4 Site DaEk-19 (Rochers-du-Saguenay Est).....	43
6.1.5 Site DaEk-20 (Rivière du Moulin à Baude 1).....	45
6.1.6 Site DaEk-21 (Rivière du Moulin à Baude 2).....	45
6.1.7 Site DaEk-22 (Rivière du Moulin à Baude 3).....	45
6.1.8 Site DaEk-23 (Rivière du Moulin à Baude 4).....	46
6.1.9 Site DaEk-24 (Rivière du Moulin à Baude 5).....	46
6.1.10 Site DaEk-30 (Rivière du Moulin à Baude).....	46

6.1.11 Site DaEk-31 (Hameau de Moulin-à-Baude).....	46
6.1.12. Site DaEj-1 (Rivière du Moulin à Baude).....	47
6.1.13. Site DaEj-3 (Moulins du Moulin à Baude)	48
 7. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	49
7.1 Zone 1 : Nouveau chemin	49
7.2 Zone 2 : Nouveau stationnement	68
7.3 Zone 3 : Maison des Dunes.....	73
7.4 Zone 4 : Futur escalier	80
7.5 Zone 5 : Promenade	90
7.6 Zone 6 : Camping.....	96
7.7 Zone 7 : Camping van life.....	112
7.8. Zone 8 : Espace communautaire <i>van life</i>	117
7.9 Zone 9 : Sentier existant.....	120
7.10 Découverte fortuite d'une pointe de projectile hors contexte	132
 8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	134
8.1 Zone 1 : Nouvelle route et site DaEk-40.....	134
8.2 Zone 3 : Maison des Dunes.....	137
8.3 Zone 4 : Escalier	138
8.4 Zone 6 : Camping.....	138
8.5 Zone 9 : Sentier existant.....	139
 BIBLIOGRAPHIE	141
 ANNEXE 1: INVENTAIRE DES ARTEFACTS LITHIQUES.....	149
ANNEXE 2: INVENTAIRE DES ARTEFACTS HISTORIQUES	153

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du projet	4
Figure 2.	Délimitation de l'aire globale d'intervention	5
Figure 3.	Localisation des zones inventoriées	6
Figure 4.	Altimétrie de de la région à l'étude et profil topographique (Les données sont tirées du LIDAR).....	10
Figure 5.	Altimétrie du secteur couvrant les zones 6, 7 et 8. Mise en évidence d'une crête associée à une dépression de forme allongée pouvant s'apparenter à un paléo-chenal (Les données sont tirées du LIDAR).	13
Figure 6.	Photographie montrant l'absence quasi totale d'arbres sur la terrasse de 60 m (Tirée du site Internet https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes)	14
Figure 7.	Chronologie de la déglaciation du Québec (Ouellet et Richard 2017).....	17
Figure 8.	Paléoenvironnement de l'embouchure du fjord du Saguenay lors de la formation du delta perché de Tadoussac entre 12 700 et 12 500 ans AA (10 800 et 10 600 ans ¹⁴ C) (Dionne et Occhietti 1996)	18
Figure 9.	Courbe d'émersion du secteur de Tadoussac (Dionne et Occhietti 1996). Les dates du graphique sont non calibrées. Il faut se reporter au texte pour les équivalences étalonnées.	20
Figure 10.	Érosion du rebord de la terrasse de 60 m identifiée dans la zone 8 (Les données sont tirées du LIDAR)	21
Figure 11.	Extrait de la carte de Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant le port de Tadoussac (B) ainsi que le camp des Autochtones qui s'y trouvait (D). La mention « Le moulin Baudé » y est aussi présente (L) (BAnQ, notice n° 2663516).....	28
Figure 12.	Photographie anonyme montrant le bâtiment principal du poste de traite de Tadoussac en 1866 (Pintal et McGain 2002 : 98)	29
Figure 13.	Photographie anonyme montrant le bâtiment principal du poste de Tadoussac (flèche bleue) qui était situé au sud de l'hôtel Tadoussac entre les années 1864 et 1870 (Tirée du site Internet https://fr.tidesoftadoussac.com/hudsons-bay-post).....	30

Figure 14.	<i>Plan of Tadoussac village</i> par Jean-Baptiste Duberger datant de 1859 et montrant le village de Tadoussac ainsi que le poste de traite et la chapelle des Jésuites (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS23, PT.1D)	31
Figure 15.	Extrait du plan intitulé <i>Lignes extérieures et réserve de village. Canton Tadoussac, Comté de Saguenay</i> par Jules Tremblay et datant de 1843 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1A)	32
Figure 16.	Plan intitulé <i>Township of Tadoussac</i> dressé par Duncan Stephen Ballantyne en 1848 et sur lequel apparaissent trois bâtiments à l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude associés à l'établissement de W. Price (Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1).....	33
Figure 17.	Liste des « squatters » occupant le hameau de Moulin-à-Baude en 1852 (BAnQ, E9, S101, SS20, SSS2, P53).....	34
Figure 18.	Croquis de G. Duberger du secteur du plateau du Moulin à Baude datant de 1852 (Duberger 1852 : 48)	35
Figure 19.	Extrait du plan intitulé <i>Plan of the road from L'ance à L'eau establishment to riviere du Moulin à Baude</i> par George Duberger datant de 1852 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1C).....	35
Figure 20.	Extrait du plan intitulé <i>Plan of the survey of the front part of township Tadousac</i> par George Duberger datant de 1853 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1D)	36
Figure 21.	Extrait du plan intitulé <i>Plan of Survey of the colonisation road in the townships of Tadoussac, Bergeronnes and Escoumains</i> par Pierre-Thomas Desmeules datant de 1876 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS5, P30A)	37
Figure 22.	Photographie non datée d'un auteur inconnu montrant un ensemble domestique du hameau de Moulin-à-Baude au tournant du XX ^e siècle. On observe au moins deux autres bâtiments plus loin le long du chemin en arrière-plan à gauche (Tirée du site Internet https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes)	37
Figure 23.	Photographie non datée d'un auteur inconnu montrant une maison et une grange du hameau de Moulin-à-Baude au tournant du XX ^e siècle. La terrasse de 125 m, également déboisée, est visible en arrière-plan (Tirée du site Internet https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes).....	38

Figure 24.	Localisation des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ dans et à proximité de l'aire globale d'intervention	41
Figure 25.	Vue générale du site DaEk-19 lors de la première intervention en 1983 (Dumont 1983 : 11)	44
Figure 26.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones inventoriées	50
Figure 27.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1A et des découvertes de surface qui y ont été faites	51
Figure 28.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1B (sites DaEk-31 et DaEk-40) et des découvertes de surface qui y ont été faites	52
Figure 29.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1C (portion est)	53
Figure 30.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1C (portion ouest) et d'une découverte de surface qui y a été faite	54
Figure 31.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-121, 566 et 704 réalisés dans les limites des zones 1A et 1C	60
Figure 32.	Objets lithiques récoltés en surface dans la zone 1A. A – Fragment de siltstone; B, C et D – Éclats de quartz; E – Fragment d'outil unifacial en quartz. L'objet C a été trouvé dans le sondage GPS-1-121 (Photo : Antoine Guérette)	62
Figure 33.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-40-1A, 1B, 1C et 1D réalisés dans les limites de la zone 1B	65
Figure 34.	Coupe stratigraphique de la paroi est d'un talus en érosion identifié dans les limites du site DaEk-40 (zone 1B)	66
Figure 35.	Différents types d'artefacts récoltés dans les limites du site DaEk-40. A – Gros éclat de gabbro; B – Éclat de quartzite gris grossier; C – Éclats de quartz hyalin (Photo : Antoine Guérette)	67
Figure 36.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 2 et de la découverte de surface qui y a été faite	69
Figure 37.	Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage représentatif GPS-1-1912 réalisé dans les limites de la zone 2	71
Figure 38.	Fragment d'outil en quartz retrouvé en surface de la zone 2 (Photo : Antoine Guérette)	72

Figure 39.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 3 (DaEj-3) et des vestiges qui y ont été relevés	74
Figure 40.	Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-42 réalisé dans les limites de la zone 3.....	76
Figure 41.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 4 (site DaEj-3) et des vestiges qui y ont été relevés.....	81
Figure 42.	Croquis stratigraphique des parois des sondages DaEj-3-7C et 7J réalisés dans les limites de la zone 4	82
Figure 43.	Photo prise vers la fin du XIX ^e siècle sur laquelle on peut observer le moulin ainsi que la déviation de la rivière du Moulin à Baude dans sa branche est formant une chute. On remarque également un quai dans la baie en bas à gauche et une maison sur le haut de la terrasse (Tirée du site Internet https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes)	83
Figure 44.	Photo prise vers 1945 sur laquelle apparaissent la maison des Dunes, la conduite forcée et la centrale hydro-électrique (Tirée du site Internet https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes). Le passage de la conduite semble avoir grandement modifié la topographie originale du talus et altéré le débit de la branche est de la rivière.	85
Figure 45.	Photo prise au cours les années 1920 montrant le moulin à scie construit au début du XX ^e siècle (Tirée du site Internet https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes). Notez la proximité du bâtiment avec le talus à gauche avant que ce dernier ne soit reculé en vue de la construction de la conduite forcée.....	86
Figure 46.	Photo prise au début du XX ^e siècle sur la plage de la baie du Moulin à Baude (Tirée du site Internet https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes). On y observe en arrière-plan d'anciennes piles de dosses qui auraient constitué un quai quelques décennies plus tôt.	87
Figure 47.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 5 (sites DaEk-31 et DaEj-3).....	91
Figure 48.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-276 et 348 réalisés dans les limites de la zone 5	94
Figure 49.	Objets de nature historique découverts en surface d'un secteur érodé du site DaEk-31 localisé en partie dans la zone 5 (DaEk-31-5). A- <i>Fragments de contenants en terre cuite fine blanche</i> ; B- <i>Fragments d'une assiette de service en terre cuite fine blanche vitrifiée</i> ; C- <i>Fragment de bouteille à cirage en grès</i>	

grossier glaçuré au sel façon Derbyshire; D- Fragments d'une bouteille à gin en verre coloré vert; E- Clous découpés; F- Clenche de loquet en fer forgé.96

Figure 50.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones 6A et 6B (site DaEk-31) et des fosses qui y ont été relevées	97
Figure 51.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4C, 4D, 4E et 4F réalisés dans les limites de la zone 6A	101
Figure 52.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4H, 4J, 4A et 4B réalisés dans les limites de la zone 6A	102
Figure 53.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4L et 4P et GPS-1-1201 et 1281 réalisés dans les limites de la zone 6A	103
Figure 54.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4M et 4N réalisés dans les limites de la zone 6B	104
Figure 55.	Coupe stratigraphique de la paroi nord-est de la structure DaEk-31-4K-ST-1 identifiée dans les limites de la zone 6A	108
Figure 56.	Objets de nature historique découverts dans les sondages positifs effectués à proximité de la fosse 6-ST1 (Photo : Dominic Drouin)	109
Figure 57.	Outil unifacial en quartz hyalin, possiblement un racloir, découvert dans le sondage DaEk-31-4C (Photo : Antoine Guérette).....	110
Figure 58.	Superposition approximative d'un plan de George Duberger de 1853 aux zones inventoriées	111
Figure 59.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 7 et des découvertes de surface qui y ont été faites	113
Figure 60.	Objets lithiques retrouvés en surface des zones 7 et 8. A – <i>Fragment d'éclat en chert</i> ; B et C – <i>Éclats de quartz</i> ; D – <i>Éclat de calcédoine</i>	115
Figure 61.	Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-1-1488 réalisé dans les limites de la zone 7	116
Figure 62.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 8 et de la découverte de surface qui y a été faite.....	118
Figure 63.	Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-524 réalisé dans les limites de la zone 8.....	119

Figure 64.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 9 (site DaEk-19)	121
Figure 65.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4A, 2B, 4C, 4D, 4E et 4F réalisés dans les limites de la zone 9	123
Figure 66.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4G, 4H, 4J, 4K et 4L réalisés dans les limites de la zone 9.....	124
Figure 67.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4M, 4N et 4P réalisés dans les limites de la zone 9	125
Figure 68.	Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4Q et 4R réalisés dans les limites de la zone 9	126
Figure 69.	Artefacts autochtones paléohistoriques découverts sur le site DaEk-19. <i>A (chert), B (quartz) et C (quartzite de Mistassini) - Fragments d'outils bifaciaux; D et H – Tessons de céramique autochtone; E - Pièce esquillée en chert; F - Éclat retouché en quartz; G - Fragment d'outil poli en siltstone; I - Grand éclat en quartz; J - Polissoir en grès.</i>	128
Figure 70.	Pointe de projectile découverte fortuitement par une résidente de Tadoussac dans les environs du site DaEk-21 (Photo : Antoine Guérette).....	133
Figure 71.	Localisation des sondages positifs identifiés dans les limites des zones inventoriées	135
Figure 72.	Recommandations de fouille et de surveillance archéologique	136

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Disposition des sondages manuels effectués dans le secteur d’inventaire 5, vers le nord (23-CIET-04-153).....	7
Photo 2.	Vue générale de l’extrémité sud-ouest de la zone 1C, vers l’ouest (23-CIET-04-180).....	49
Photo 3.	Paroi nord du sondage GPS-1-704 réalisé dans la zone 1C, vers le nord (23-CIET-04-245)	55
Photo 4.	Crête de plage visible dans la plantation de pins présente dans la zone 1C, vers le nord (23-CIET-04-609)	56
Photo 5.	Surface érodée dans la plantation de pins de la zone 1C exposant des sédiments graveleux d’origine fluvio-glaciaire, vers l’est (23-CIET-04-610)	57
Photo 6.	Dune longeant le chemin du Moulin à Baude, vers l’ouest (23-CIET-04-611). On note l’ensablement de la base des arbres.	58
Photo 7.	Bloc erratique présent dans la zone 1A, vers l’est (23-CIET-04-612)	58
Photo 8.	Paroi ouest du sondage GPS-1-141 réalisé dans la zone 1A, vers l’ouest (23-CIET-04-072)	59
Photo 9.	Poteau de bois et fil de fer marquant une ancienne limite de terrain ou de lot dans la zone 1A, vers le sud (23-CIET-04-060)	61
Photo 10.	Sol naturel en place préservé du site DaEk-40 sous une dune, vers l’est (23-CIET-04-085). On peut voir quelques artefacts en quartz dans le talus d’érosion.	64
Photo 11.	Paroi est du sondage DaEk-40-1C, vers l’est (23-CIET-04-116). Le niveau d’occupation se trouvait entre les dépôts éoliens et l’horizon éluvié.	64
Photo 12.	Vue générale de la zone 2, vers l’est (23-CIET-04-549).....	70
Photo 13.	Dune transversale entrecoupant les zones 1A et 2, vers le nord (23-CIET-04-613)70	
Photo 14.	Paroi sud-ouest du sondage GPS-1-1912 réalisé dans la zone 2, vers le sud-est (23-CIET-04-544).....	72
Photo 15.	Vue générale de la zone 3 localisée à proximité de la maison des Dunes, vers l’ouest (23-CIET-04-003).....	75

Photo 16.	Paroi ouest du sondage GPS-1-42 effectué dans la zone 3, vers le nord-est (23-CIET-04-010)	75
Photo 17.	Angle nord-est du moulin à scie (DaEj-3-7N100b et 7N100c) datant des années 1940, vers le sud-ouest (23-CIET-04-194).....	77
Photo 18.	Détail d'une fenêtre perçant le mur nord du moulin à scie des années 1940 (DaEj-3-7N100b), vers le nord (23-CIET-04-204)	78
Photo 19.	Paroi ouest du sondage DaEj-3-7F effectué devant la maison des Dunes, vers l'ouest (23-CIET-04-583).....	79
Photo 20.	Paroi ouest du sondage DaEj-3-7C au fond duquel le sol naturel s'est révélé préservé, vers l'ouest (23-CIET-04-555).....	83
Photo 21.	Vue de l'ouverture sud-ouest du vestige DaEj-3-7M100 identifié dans la zone 4, vers le nord-est (23-CIET-04-016)	84
Photo 22.	Paroi nord-est du sondage DaEk-3-7J effectué dans la zone 4, vers le nord-est (23-CIET-04-015).....	85
Photo 23.	Vue d'ensemble des vestiges de la centrale hydro-électrique depuis la plage (DaEj-3-7L100A), vers le nord (23-CIET-04-028)	88
Photo 24.	Entrée de la conduite forcée visible dans le mur nord de la centrale hydro-électrique (DaEj-30-7L100B), vers le sud-ouest (23-CIET-04-029). Celle-ci a été bouchée au moyen de béton et de briques lors de l'abandon de la centrale vers le milieu des années 1960.	88
Photo 25.	Vestige d'un support en bois de la conduite forcée (DaEj-3-7K100), vers le sud (23-CIET-04-037).....	89
Photo 26.	Paroi ouest du sondage GPS-2-39 réalisé à proximité du site DaEj-1, dans la zone 4, vers l'ouest (23-CIET-04-602). À noter la présence de perturbations modernes dans la moitié nord du sondage.....	90
Photo 27.	Vue générale des travaux réalisés dans la zone 5, vers le nord-est (23-CIET-04-136).....	92
Photo 28.	Paroi est du sondage GPS-1-282 effectué dans la zone 5, vers le sud-est (23-CIET-04-141)	93
Photo 29.	Concentration d'artefacts historiques observée en surface du sol, dans un secteur compris entre les zones 1B et 5 (DaEk-31-5), vers le sud-ouest (23-CIET-04-603)95	

Photo 30.	Vue générale de la zone 6 localisée en bordure du chemin du Moulin à Baude, vers l'ouest (23-CIET-04-252)	98
Photo 31.	Dune observée dans la zone 6A, vers le nord (23-CIET-04-614)	99
Photo 32.	Paroi sud du sondage GPS-1-995 présentant un profil stratigraphique typique de la zone 6, vers le sud-est (23-CIET-04-277)	100
Photo 33.	Aire de combustion (ca 1950 à 1980) identifiée dans la zone 6A avant et après leur dégagement, vers le nord (23-CIET-04-284 et 285)	105
Photo 34.	Vue générale de la fosse 6-ST3 identifiée dans la zone-zone 6A, vers le nord-nord-est (23-CIET-04-288).....	107
Photo 35.	Vue générale de la structure 6-ST1, vers l'est (23-CIET-04-253)	107
Photo 36.	Paroi sud du sondage DaEk-31-4H, vers le sud-est (23-CIET-04-313). Le niveau d'occupation historique correspond à la couche brune déposée en surface du sol naturel.	109
Photo 37.	Vue générale des zones 7 et 8, vers le sud (23-CIET-04-171)	112
Photo 38.	Bloc erratique présent dans la zone 8, vers l'est (23-CIET-04-615)	114
Photo 39.	Pavage éolien et sédimentation au pied des arbustes dans la zone 7, vers l'ouest (23-CIET-04-616).....	114
Photo 40.	Paroi est du sondage GPS-1-1488 représentative de la séquence stratigraphique des sols observée dans les zones 7 et 8, vers le sud-est (23-CIET-04-395)	117
Photo 41.	Portion supérieure du sentier existant traversant la zone 9 et descendant vers la Caye à Edgar, vers le sud (23-CIET-04-617)	120
Photo 42.	Niveau d'occupation paléohistorique en cours de fouille dans le sondage DaEk-19-4C, vers le nord (23-CIET-04-348). À noter les concentrations de coquilles de mollusque correspondant aux taches blanchâtres.	122
Photo 43.	Pierre à fusil en silex portant des traces de réutilisation et recueillie dans le lot DaEk-19-4D4 (Photo : Dominic Drouin)	129
Photo 44.	Vue du bas du sentier traversant le site DaEk-19, vers l'ouest (23-CIET-04-486). Photo prise à partir du tombolo.	129
Photo 45.	Paroi ouest du sondage DaEk-19-4G montrant la couche d'occupation paléohistorique bien visible, vers le nord-ouest (23-CIET-04-465).....	130

Photo 46. Paroi ouest du sondage DaEk-19-4G, vers le nord-ouest (23-CIET-04-467). Le galet granitique provenait potentiellement d'une structure sous laquelle se trouvait un grand éclat de quartz.131

Photo 47. Paroi nord-est du sondage DaEk-19-4K, vers le nord-est (23-CIET-04-516).....131

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Description des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ situés dans et à proximité de l'aire globale d'intervention.....	42
Tableau 2.	Caractéristiques des fosses identifiées dans la zone 6.....	105
Tableau 3.	Principales caractéristiques des secteurs inventoriés	134
Tableau 4.	Résumé des secteurs d'intérêt archéologique.....	140

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SÉPAQ

Stéphanie Lajoie, ingénieure, chargée de projets

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, coordonnatrice et chargée de projets

Antoine Guérette, responsable de terrain (inventaire archéologique, rédaction du rapport de recherche et inventaire des artefacts paléohistoriques)

Nicolas Fortier, assistant-archéologue

Myriam Chercuitte Leblanc, technicienne en archéologie

Dominic Drouin, technicien en archéologie et de laboratoire

Ève-Marie Guénette, technicienne en archéologie

Antoine Lepage, technicien en archéologie

Patricia Loubier, technicienne de laboratoire

Maxime Jolivel, géomorphologue et technicien en archéologie

Julie Toupin, spécialiste en culture matérielle historique

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

JEAN ROY ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Au cours du printemps 2023, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin de réaliser un inventaire archéologique préalablement au projet d'aménagement d'un nouveau parc national à environ 3 km à l'est de Tadoussac, plus précisément dans le secteur des Dunes (**figure 1**). Cette intervention fait suite aux recommandations d'une étude de potentiel réalisée en 2020 par la firme Subarctique Enr. et qui réaffirmait le potentiel archéologique exceptionnel que présentait ce secteur Tadoussac, plusieurs fois démontré par les interventions archéologiques réalisées dans les environs par le passé. En somme, cette étude de potentiel avait déterminé que la plupart des surfaces affectées par les aménagements prévus devaient impérativement faire l'objet d'un inventaire archéologique préalable. Dans le cadre du présent mandat, neuf zones susceptibles de faire l'objet de travaux ont ainsi été sélectionnées dans le cadre de l'inventaire systématique devant être réalisé. Ces zones correspondent à de nouvelles routes, stationnements, campings et autres aménagements récréotouristiques dans des secteurs déjà fortement fréquentés du lieu-dit des Dunes¹, mais également dans des secteurs moins visités et ayant conservé un caractère plus naturel. À partir de cet inventaire, la SÉPAQ désirait d'une part, évaluer les ressources archéologiques présentes sur le terrain à l'étude, et d'autre part, s'assurer que les travaux n'affecteront pas négativement ces mêmes ressources.

L'intervention s'est déroulée du 12 au 30 juin 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-CIET-04. L'équipe était composée d'un archéologue chargé de projet, d'un assistant-archéologue et de quatre technicien(nes)-archéologues. Un géomorphologue s'est également joint à l'équipe afin d'étayer les interprétations archéologiques relatives à l'environnement ancien. Le présent rapport vise donc à présenter les travaux réalisés, identifier et localiser les découvertes, les situer dans leur contexte chrono-historique et géographique, à évaluer les impacts des travaux projetés sur les ressources archéologiques connues et enfin à émettre des recommandations quant aux mesures de mitigation ou d'atténuation devant être mises en place le cas échéant.

1.2 Aire globale d'intervention

L'aire globale d'intervention comprenait neuf zones qui ont fait l'objet d'un inventaire et qui étaient toutes localisés dans le secteur des Dunes de Tadoussac, à environ 3 km à l'est du noyau villageois de Tadoussac (**figures 2 et 3**). Ces zones correspondent à l'emprise de possibles aménagements qui seront effectués dans le cadre du projet visant la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac.

1. La zone 1 correspond au tracé d'un chemin projeté traversant des secteurs en grande partie érodés et dans les limites desquels des plantations de pins ont été mises en place il y a

¹ « Le nom **Les Dunes** désigne une terrasse située dans le secteur du Moulin à Baude, à Tadoussac, sur la Côte-Nord. Cette terrasse se trouve entre les Laurentides et le fleuve Saint-Laurent et déborde dans ce dernier sous la forme d'une plage, la plage du Moulin à Baude. La terrasse nommée **Les Dunes** est plus spécifiquement une terrasse marine formée, après la dernière glaciation, par le rehaussement de la croûte terrestre. Elle est composée de sable, ce qui lui donne des allures de dunes, d'où son nom » (Commission de Toponymie du Québec, https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=282601, consulté le 15 septembre 2023).

quelques décennies. Pour faciliter les enregistrements, cette zone a été découpée en trois zones (1A, 1B et 1C) couvrant une superficie globale de 52 400 m². La zone 1 se superpose par endroits à l'aire surfacique du site archéologique DaEk-31 et borde le site DaEk-22;

2. La zone 2 correspond à une surface quadrangulaire qui se trouve au nord du stationnement actuel menant à la maison des Dunes. Cette zone, d'une superficie globale de 6 300 m², est en grande partie érodée;
3. La zone 3 englobe le terrain adjacent à la maison des Dunes ainsi qu'une portion boisée se trouvant au nord du bâtiment. Des vestiges apparents et connus se trouvent à proximité de la maison. Cette zone couvre une superficie globale de 9 700 m² et est associée en partie au site DaEj-3;
4. La zone 4, dans les limites de laquelle est prévu le réaménagement d'un escalier, couvre le sentier actuel descendant de la maison des Dunes à la plage située en contrebas de la terrasse. Cette zone comprend plusieurs espaces occupés par des caps rocheux. Deux sites archéologiques y sont également localisés soit les sites DaEj-1 et DaEj-3. Enfin, cette zone couvre une superficie globale de 5 900 m²;
5. La zone 5 borde le haut de l'escarpement de la terrasse. Destinée à l'aménagement d'une promenade, elle occupe déjà un terrain en apparence fortement perturbé par la circulation. Une portion de la zone 5, qui couvre une superficie globale de 27 700 m², se trouve dans les limites de l'aire surfacique du site DaEk-31;
6. La zone 6 est de loin celle avec la plus importante superficie inventoriée lors de l'intervention. Couvrant une superficie globale de 103 900 m², cette zone se trouve en grande partie dans un environnement boisé. Scindée en deux par le chemin du Moulin à Baude, elle a été divisée en deux zones (6A et 6B). Sa moitié nord (6A) est majoritairement couverte de plantations de pins relativement récentes alors que sa moitié sud (6B) est occupée par une sapinière à bouleau blanc d'apparence plus naturelle mais également relativement jeune. Presque l'entièreté de la zone 6 se trouve dans l'aire surfacique du site DaEk-31;
7. La zone 7 se trouve à l'extrémité sud de l'aire globale d'intervention, au sommet d'une crête formée de dépôts graveleux érodés. Le projet de création du nouveau parc national prévoit l'aménagement dans cette zone d'un camping pour les véhicules récréatifs. Cet espace couvre une superficie globale de 18 000 m². L'extrémité nord de cette zone recoupe également l'aire surfacique du site DaEk-31;
8. La zone 8 se trouve en contrebas de la crête où est située la zone 7. Présentant également des surfaces érodées, la zone 8 couvre une superficie globale de 7 480 m²;
9. Enfin, la zone 9 correspond à un sentier existant menant du haut de la terrasse de 60 m à un îlet rocheux au niveau de la mer. Cet îlet est relié à la terre ferme par un tombolo sur lequel se trouve le site archéologique DaEk-19. La zone 9 couvre une superficie globale de 3 200 m².

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également les zones d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'intervention archéologique qui a été adaptée en fonction du type de terrain inventorié. Les chapitres suivants font état du cadre environnemental et du cadre culturel autochtone paléohistorique et historique. En somme, ces chapitres comprennent un bref survol des processus paléoenvironnementaux ayant eu cours dans la région à partir de la déglaciation. Nous verrons quels impacts ces processus ont eu sur le paysage naturel des environs de Tadoussac et plus largement sur la Haute-Côte-Nord dès le début de l'Holocène. Ce paysage changeant a été le témoin de l'arrivée des premiers groupes humains sur le territoire il y a 8 500 ans. Dès lors, on assiste à une diversification croissante des manifestations culturelles que les archéologues ont, avec le temps, classée au sein d'un cadre chrono-culturel. Ce dernier est présenté au chapitre 4 en prenant soin de faire mention des principales découvertes faites dans la région pour chacune des phases culturelles connues. Les données historiques et archéologiques disponibles à ce jour concernant les zones d'intervention sont ensuite présentées. Un état des connaissances en archéologie permet d'en connaître un peu plus sur les sites archéologiques connus dans les limites et à proximité de l'aire globale d'intervention. La section suivante expose les résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Ces derniers sont présentés en regroupant les découvertes au sein de concentrations bien circonscrites. Ces concentrations se rattachent à des sites connus ou au nouveau site DaEk-40 découvert en 2023. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée pour chacune des zones inventoriées. Ce dernier chapitre est accompagné de plans et d'un tableau résumant les recommandations émises quant aux mesures de mitigation ou d'atténuation devant être mises en place.



Figure 1. Localisation générale du projet



Figure 2. Délimitation de l'aire globale d'intervention



Figure 3. Localisation des zones inventoriées

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée s'accorde avec les techniques d'inventaire systématique employées couramment dans le cadre de travaux semblables. L'objectif d'une telle méthode est de s'assurer de couvrir toute la superficie d'un secteur au moyen de sondages manuels creusés à intervalle régulier, et ainsi échantillonner une portion suffisante des traces anthropiques laissées dans le sol. Dans le cas présent, en raison du potentiel archéologique jugé très fort pour l'ensemble des secteurs, les sondages ont été espacés les uns des autres de 10 m. Chaque ligne de sondage était également distancée de 10 m de sa voisine, en s'assurant de décaler de 5 m le premier sondage de chaque ligne pour créer une répartition en quinconce (**photo 1**).



Photo 1. Disposition des sondages manuels effectués dans le secteur d'inventaire 5, vers le nord (23-CIET-04-153)

Ces sondages mesuraient 0,30 m sur 0,30 m de côté et étaient creusés minimalement jusqu'à 0,45 m de profondeur ou jusqu'à l'atteinte d'un sol naturel jugé archéologiquement stérile. Dans certains cas où des sols enfouis jugés pertinents étaient identifiés (sous des dépôts éoliens par exemple), les sondages pouvaient être creusés sur une plus grande profondeur, soit jusqu'à une profondeur maximale d'environ 1,00 m.

Dans l'éventualité d'une découverte ou devant la présence d'un potentiel particulier, les sondages étaient agrandis à 0,50 m sur 0,50 m tandis que leur contenu était tamisé à l'aide d'une grille de

1/8 de pouce. Quatre sondages supplémentaires de 0,50 m sur 0,50 m étaient alors réalisés à 5 m du sondage positif dans toutes les directions cardinales. Le contenu de ces sondages supplémentaires était également tamisé. Si un de ces sondages supplémentaires s'avérait négatif, un sondage était alors effectué à mi-distance entre le sondage positif et le sondage négatif, dans le but de raffiner l'évaluation de la superficie du site.

Méthodes d'enregistrement

Sur le terrain, l'enregistrement des unités archéologiques a été réalisé à partir du numéro de point GPS, auquel on ajoutait le numéro de la couche associé à la découverte (par ex. : GPS-1 (*numéro d'appareil*) -1350 (*numéro du point*) -2 (*numéro de couche*)). Par la suite, une fois la correspondance établie entre les travaux effectués et les sites archéologiques existants, les enregistrements ont été ajustés selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site ou à une intervention. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 3A1). En raison de la grande quantité de sondages réalisés, il fut convenu d'apposer un numéro de sous-opération uniquement aux sondages ou contextes positifs identifiés dans les limites des sites archéologiques d'occupation historique (DaEj-3 et DaEk-31). En contrepartie, les sondages réalisés sur les sites archéologiques de nature paléohistorique (DaEk-19 et DaEk-40), comme ils furent moins nombreux, ont systématiquement tous reçu un numéro de sous-opération. Les vestiges architecturaux ont été identifiés par un numéro de sous-opération de même que par un numéro de lot correspondant à un multiple de 100 (100, 200, 300, etc.) pour ainsi les différencier des lots de sol. Enfin, l'enregistrement des données recueillies au cours des interventions comprenait généralement la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artefacts s'il y avait lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Dans le cas où aucun vestige archéologique n'était mis au jour dans les limites des sondages effectués, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols étaient tout de même enregistrées.

Traitement de la culture matérielle

Le travail en laboratoire a été réalisé par une technicienne pour la préparation des artefacts et un(e) spécialiste en culture matérielle pour l'inventaire. Tous les artefacts et les écofacts qui ont été recueillis lors des interventions archéologiques ont été lavés (céramique et verre) et emballés dans des sacs de plastique identifiés par leur numéro de provenance. Ils ont également fait l'objet d'un inventaire sommaire selon le système de classification des matériaux en usage à l'Agence Parc Canada. Enfin, les objets les plus significatifs d'entre eux ont été également catalogués (le cas échéant).

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

3.1.1 Situation géographique et paysage

La région à l'étude se situe près de la limite sud de la province naturelle des Laurentides centrales (Li *et al.* 2019). Le paysage régional de l'arrière-pays s'apparente à un large plateau au relief monotone, alternant collines aux sommets plus ou moins adoucis, plissements interrompus, plateaux d'aspects moutonnés, dépressions occupées par des lacs ou des tourbières et vallées parfois fortement surcreusées et dont le fond est comblé de sédiments quaternaires (Lamontagne et Nolin 1997). L'altitude générale des hautes-terres varie de 200 à 800 m. La région côtière comprend parfois une plaine littorale plus ou moins large (absente dans la région de Tadoussac) à laquelle se succèdent les premiers contreforts qui s'élèvent graduellement jusqu'au haut plateau. Son tracé alterne entre caps rocheux, falaises taillées dans les sédiments meubles, baies sableuses et estuaires dans le fond desquels s'accumulent les sédiments érodés dans les bassins versants.

Cette monotonie paysagère est cependant brisée par la présence d'un fossé d'effondrement d'origine tectonique, le graben² du Saguenay à l'origine du fjord du même nom. Le graben du Saguenay est encadré par des escarpements de failles relativement linéaires qui forment un corridor débouchant sur une vaste dépression aux allures de plaine et dans laquelle s'étend le lac Saint-Jean au centre de la province naturelle des basses-terres du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Tadoussac est situé à l'embouchure du fjord du Saguenay, dans l'estuaire du Saint-Laurent. À cet endroit, le fleuve Saint-Laurent acquiert, après un parcours de près d'un millier de kilomètres depuis le lac Ontario, son véritable caractère maritime. L'embouchure représente la limite entre l'estuaire moyen et l'estuaire maritime. Légèrement en aval de Tadoussac, la bathymétrie du fjord remonte considérablement, passant d'une profondeur de plus de 150 m à moins de 20 m. Au large de Tadoussac, le chenal laurentien, une vallée sous-marine glaciaire, débute quant à lui son parcours qui se poursuit dans le golfe du Saint-Laurent jusqu'à l'océan Atlantique qu'il rejoint entre les îles de Terre-Neuve et du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). Ce chenal transporte les eaux profondes et froides de l'Atlantique Nord près des côtes où la bathymétrie favorise leur remontée (*upwelling*). La rencontre de ces eaux froides et salées avec les eaux de surface douces et tempérées du fjord du Saguenay favorise une forte production primaire à l'origine, en haut de la chaîne alimentaire, de la présence de nombreuses espèces de mammifères marins qui exercent un fort pouvoir d'attraction sur les hommes, aujourd'hui pour le tourisme, hier pour la chasse.

L'aire globale d'intervention est localisée à l'est de l'emplacement actuel du village de Tadoussac, dans le secteur communément appelé « les dunes » (**figure 4**). Ce dernier représente une sorte d'enclave encadrée par le Saint-Laurent et l'embouchure du Saguenay au sud et à l'ouest, la vallée de la rivière du Moulin à Baude à l'est et au nord-est et un delta perché (125 m), puis un relief montagneux au nord. Ce dernier atteint une attitude de 275 m tout juste au nord du lac de l'Aqueduc (Montagne à Lazare) et 230 m à l'est de ce dernier.

² Un graben est un fossé d'origine tectonique causé par l'effondrement d'un fragment de croûte terrestre le long de deux failles normales.

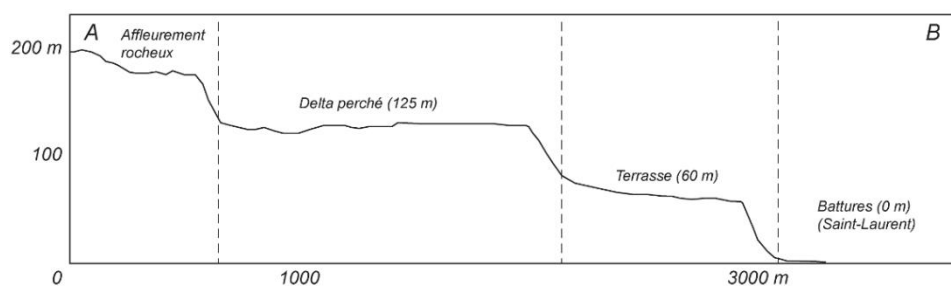
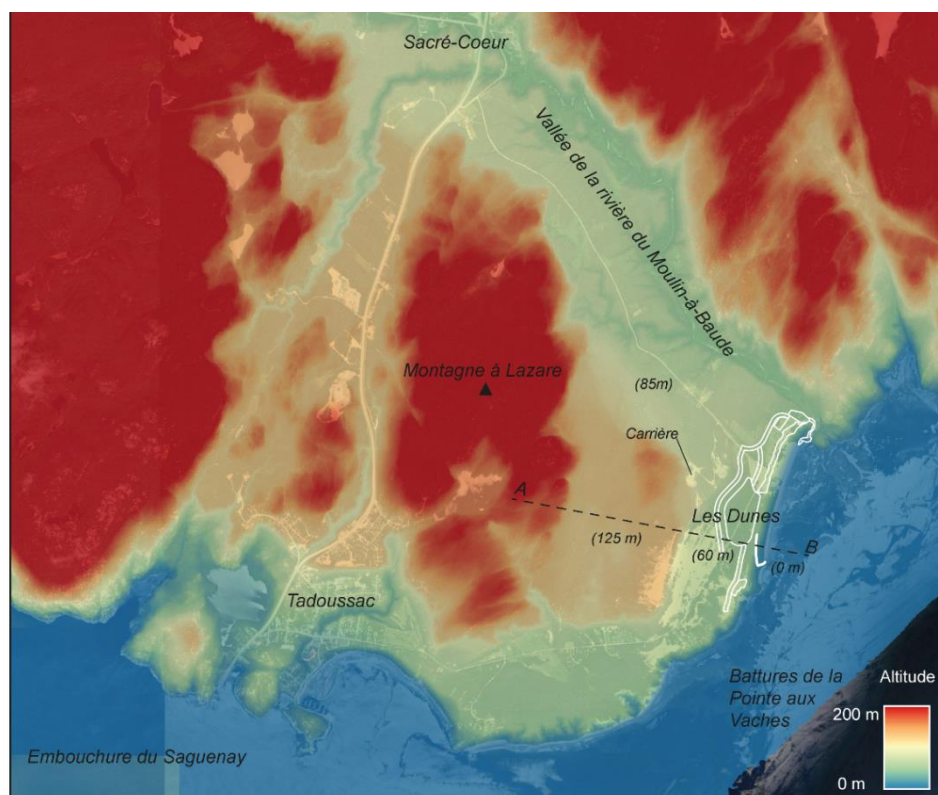


Figure 4. Altimétrie de de la région à l'étude et profil topographique (Les données sont tirées du LIDAR)

3.1.2 Géologie

La région à l'étude appartient à la province de Grenville du Bouclier canadien. Résultat de plusieurs phases de déformation, d'intrusion et de métamorphisme, le substrat rocheux s'est formé à plus de 20 km de profondeur, dans les racines d'une chaîne de montagnes alors aussi haute que l'Himalaya actuel (orogénèse grenvillienne)³, il y a 1 à 1,6 Ga d'années (Lucas et St-Onge 1998; Locat et Levesque 2009). Depuis, l'érosion a effacé ces reliefs dantesques, laissant place à la pénéplaine aux reliefs mesurés que l'on connaît aujourd'hui.

³ On estime que ces roches se sont formées à une vingtaine de kilomètres sous la surface (Locat et Levesque 2009).

L'effondrement du graben du Saguenay, survenu à la fin de Cambrien, est le dernier événement tectonique majeur à avoir affecté la région. Sa formation, tout comme celui du graben du Saint-Laurent (occupé par l'estuaire du Saint-Laurent), serait reliée à l'ouverture de l'océan Iapétus⁴, il y a environ 500 millions d'années. Le socle structural des grabens est généralement fortement fracturé et faillé. Ces faiblesses peuvent ensuite être révélées par l'érosion fluviale et glaciaire. C'est le cas du fjord du Saguenay dont la cicatrice s'enfonce de plus d'un kilomètre par rapport aux terrains environnants (Locat et Levesque 2009)⁵. Les caractères structuraux ont également participé à l'orientation du réseau hydrographique local et régional. Dans la région à l'étude, outre la rivière Saguenay, la rivière du Moulin à Baude ainsi que les rivières des Petites et Grandes Bergeronnes à l'est sont toutes orientées selon un axe sud-est/nord-ouest, et donc perpendiculaires à la vallée laurentienne.

Le substrat rocheux de l'aire globale d'intervention appartient à la formation de Moulin à Baude 1 du Mésoprotérozoïque qui est constituée d'amphibolite et de gneiss variés (SIGEOM). Il s'agit de deux types de roches métamorphiques résultant de la transformation d'une autre roche (basalte pour la première, granite pour la seconde) sous l'effet de la chaleur et de la pression. Elles possèdent toutes deux une schistosité⁶ et sont caractérisées par de gros cristaux, deux caractéristiques qui les rendent impropres à la taille, mais possiblement appropriés pour le polissage (Codère 1996). Les outils et éclats trouvés dans les sites archéologiques des environs (majoritairement des quartz et quartzites) suggèrent cependant des sources de matériaux diversifiées provenant de lieux d'extraction parfois distants de plusieurs centaines de kilomètres (Truelle et Cie Inc. 2022).

3.1.3 Géomorphologie

Hormis les quelques affleurements rocheux qui encadrent l'aire globale d'intervention, aux abords de la vallée de la rivière du Moulin à Baude au nord, et sous la forme d'un îlot rocheux relié à la rive par une langue de sable (tombolo) au sud, les dépôts de surface présentent des épaisseurs considérables et sont essentiellement composés de sable et de gravier, au sein desquels s'intercalent parfois quelques lits de limon.

Le complexe sédimentaire de Tadoussac est issu de processus glaciaires, fluvioglaciaires, littoraux et éoliens qui se sont succédé depuis la déglaciation de la région il y a environ 13 000 ans AA. Il s'organise autour de trois niveaux aisément identifiables dans le paysage (**figure 4**). Les descriptions géomorphologiques qui suivent proviennent essentiellement des travaux de Dionne et Occhietti (1996) que nous avons bonifiés d'après nos observations.

Le premier correspond au niveau actuel et/ou récent (0-10 m). Il est majoritairement composé de sédiment littoraux sableux et graveleux, issus du remaniement de sédiments fluvioglaciaires, sous forme de plages, de terrasses ou replats. Au pied du talus, les sédiments littoraux peuvent être

⁴ L'océan Iapétus est un océan aujourd'hui disparu. Sa fermeture, à partir de 460 Ma, donna notamment naissance à la chaîne des Appalaches.

⁵ Locat et Levesque (2009) calculent cette valeur en considérant un relief de plus de 300 m, une profondeur d'eau atteignant 270 m et jusqu'à 900 m de sédiments recouvrant le fond rocheux.

⁶ Caractère « feuilleté » de la structure d'une roche acquis à la suite de fortes contraintes tectoniques.

recouverts d'une nappe de colluvions sableuses issue du ruissellement à la surface du talus⁷. Bien que cette unité n'ait été confirmée par Dionne et Occhietti que dans le secteur du village actuel de Tadoussac, on soupçonne sa présence sur les bas replats des zones 4 et 9. À noter que le rivage actuel se prolonge par une vaste plateforme en partie intertidale (la batture de la pointe aux Vaches) et large de 1 à 2 km.

Le second est associé à une large terrasse (jusqu'à 750 m) sur laquelle repose la majorité de l'aire globale d'intervention (zones 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8). Le substrat est constitué de sable et de graviers souvent stratifiés, avec parfois des galets et des pierres dont certains excèdent 25 cm de diamètre. La base de cette unité repose à une altitude d'environ de 45 m (donc une quinzaine de mètres sous la surface de la terrasse), via un contact d'érosion, sur des limons sableux stratifiés de la mer de Goldthwait. L'altitude de la terrasse varie de 58 à 70 m, augmentant légèrement vers l'intérieur des terres. Afin de simplifier les descriptions, nous nommerons ultérieurement ce niveau comme la terrasse de 60 m. La topographie y est généralement plane, interrompue çà et là par quelques dunes de faible amplitude, des crêtes de plage⁸ et des reliefs issus de perturbations anthropiques. La transition avec la bande littorale se fait via un talus abrupt, dont les 500 m au nord sont aujourd'hui peu ou pas végétalisés, trahissant une érosion récente. Au nord/nord-ouest, une terrasse de 85 m lui succède dans la dépression élargie de la vallée de la rivière du Moulin à Baude.

La section est de la terrasse (zones 1A, 2 et 5) est essentiellement composée de sable grossier, avec parfois en surface du matériel éolien remaniant des plages qu'il tronque ou coiffe. Des plages soulevées, témoignant d'une mise en place ou d'un remaniement en milieu littoral, sont parfaitement observables, sous la forme d'une succession de crêtes parallèles les unes aux autres.

La section ouest de la terrasse (zones 6B, 7 et 8) est plus complexe. Bien que majoritairement composée de sable grossier et de graviers, elle se caractérise par le ravinement de son rebord externe, la présence de plusieurs gros blocs erratiques et en certains endroits d'un dépôt hétérométrique montrant des galets subanguleux à arrondis, le tout s'apparentant fortement à un diamicton possiblement mis en place en contexte subaquatique (présence de lits de limon). Les données topographiques montrent par ailleurs que les zones 7 et 8 ainsi que la portion sud de la zone 6 sont situées sur une crête allongée d'une hauteur de 2 à 3 m par rapport au terrain environnant (**figure 5**). La dépression associée à cette crête, entre cette dernière et le chemin du Moulin à Baude, pourrait être reliée à la présence d'un paléo-chenal.

Le troisième (en dehors des limites de l'aire globale d'intervention) prend la forme d'une haute terrasse à l'abri d'une colline rocheuse et qui domine la terrasse de 60 m via un talus tout aussi abrupt d'environ 60 m de dénivellation (120 à 125 m). Celui-ci perd toutefois en amplitude en direction nord/nord-est pour se fondre dans la terrasse de 85 m au sud de la carrière. D'un point de vue géomorphologique, il s'agit d'un delta perché mis en place à l'embouchure d'un cours d'eau

⁷ Des sites archéologiques autochtones (sites DaEk-10, 29 et 35) localisés dans le village de Tadoussac sont enfouis sous cette couche de colluvions (Dionne et Occhietti 1996).

⁸ Les crêtes de plage sont des formations littorales mises en place dans un environnement en émergence: en périodes tempétueuses, les sédiments projetés sur le haut de plages ne peuvent être remobilisés par la suite à cause de la baisse rapide du niveau des eaux et de la récurrence souvent supérieure à plusieurs décennies de tels événements. Ces crêtes de plage marquent donc la position du rivage à un moment au cours de la période durant laquelle émergea la terrasse.

alimenté par les eaux de fonte glaciaire qui s'écoulaient dans la vallée de la rivière du Moulin à Baude. La présence de quelques kettles témoigne de la proximité du front glaciaire lors de sa formation. La transition avec l'étage inférieur (terrasse de 60 m) se fait via un talus en érosion. Le profil topographique (**figure 4**) met en évidence le comblement progressif du pied du talus (glacis) à la suite du glissement du sable (piétinement, véhicules tout-terrain, etc.).

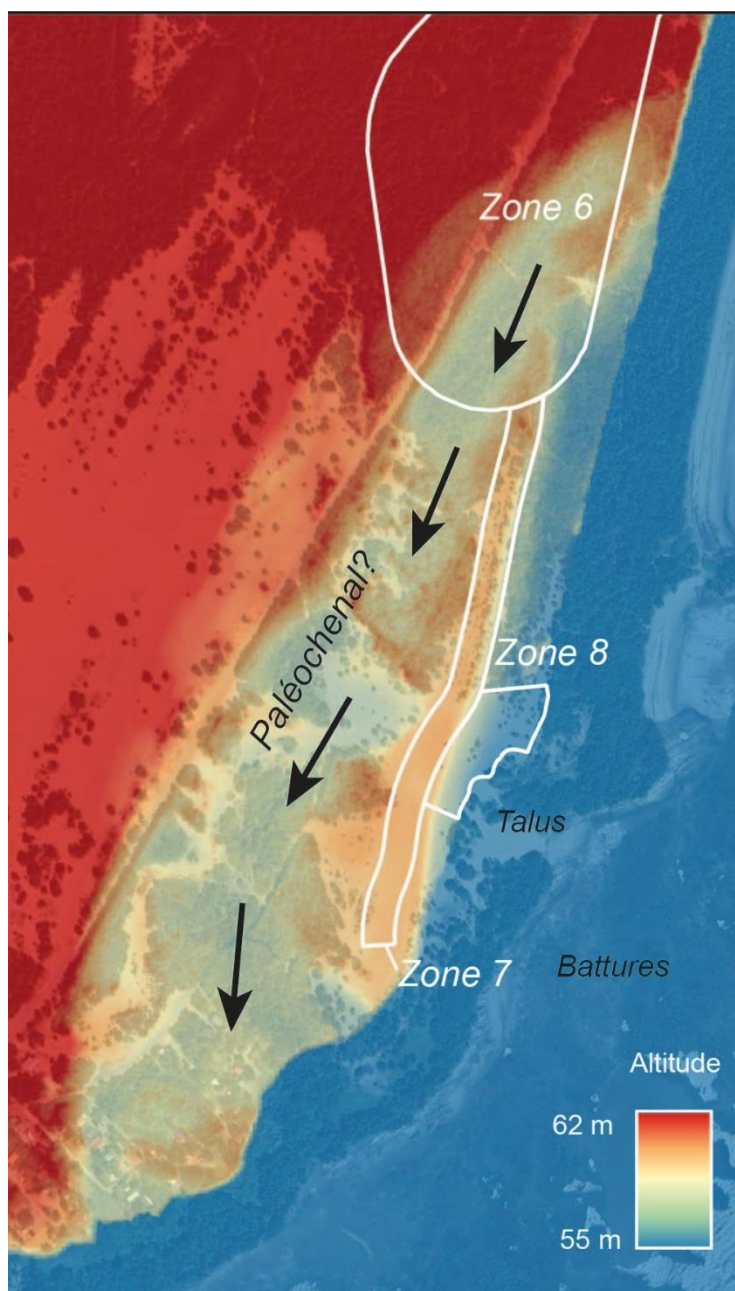


Figure 5. Altimétrie du secteur couvrant les zones 6, 7 et 8. Mise en évidence d'une crête associée à une dépression de forme allongée pouvant s'apparenter à un paléo-chenal (Les données sont tirées du LIDAR).

À noter que la terrasse de 60 m a été taillée dans le delta perché dont les sables recouvraient jadis (il y a plus de 10 000 ans) une surface beaucoup plus importante, s'étendant possiblement jusqu'à Pointe-Noire, incluant l'embouchure du Saguenay. La surface de cette haute terrasse a par endroits été récemment remaniée en dunes.

Les perturbations de la terrasse de 60 m : où sont les sols naturels?

Selon certains témoignages, la terrasse était recouverte d'une pinède⁹ jusqu'à l'installation d'une scierie dans les années 1850 qui aurait entraîné le déboisement de l'ensemble de ce secteur (Beattie 2002). Une photo datant du tournant du XX^e siècle atteste d'une absence quasi totale d'arbres à cette époque, en plus de la présence de plusieurs bâtiments aujourd'hui disparus (**figure 6**). Le terrain aurait ensuite été cultivé, mais l'érosion, accentuée par le labour, le piétinement et le feu¹⁰, aurait rapidement exposé le sable sous-jacent qui, sans cesse mis en mouvement par l'activité éolienne et le piétinement, n'a pu permettre le rétablissement d'une végétation forestière jusqu'aux plantations récentes.



Figure 6. Photographie montrant l'absence quasi totale d'arbres sur la terrasse de 60 m (Tirée du site Internet <https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes>)

Les nombreux sondages effectués au cours de l'inventaire ont démontré hors de tout doute que le sol naturel a disparu sur l'immense majorité de la terrasse. Le substrat de surface (sol stérile), vieux d'au moins 10 000 ans, ne pouvait donc contenir d'artefacts, à moins que ceux-ci n'aient été enterrés volontairement ou involontairement (par le passage de machineries par exemple). Il reste

⁹ Le secteur à l'étude appartient au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune.

¹⁰ Dionne et Occhietti (1996) ont découvert un morceau de bois brûlé sur le sommet du delta perché de 125 m, enfoui sous 3,40 m de sable éolien. Ce bois fut daté du début du XX^e siècle.

malgré tout quelques rares bosquets anciens dont l'horizon podzolique a pu être préservé sous les sédiments éoliens: c'est le cas dans les boisées en arrière de la maison des Dunes ainsi que le long du chemin du Moulin à Baude après que celui-ci ait bifurqué vers le nord/nord-ouest, le long d'une formation dunaire transversale qui semble au moins en partie d'origine naturelle. À cet endroit, à la surface d'un podzol enfoui sous des sables éoliens, se trouvaient d'ailleurs des artefacts associés à un nouveau site paléohistorique désigné par le code Borden DaEk-40 (voir **section 7.1**)

3.2. Paléoenvironnement

3.2.1 Déglaciation et paysages

Durant la dernière glaciation, la totalité du Québec était recouverte d'un inlandsis dont l'épaisseur de glace atteignait parfois plusieurs kilomètres (Dalton *et al.* 2020). Il y a environ 20 000 ans AA, des changements astronomiques ont amorcé un réchauffement du climat. Le grand glacier s'est progressivement retiré vers le nord, où ses derniers vestiges ont finalement disparu au centre du Nunavik il y a 5 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020; Dyke 2004).

Bien que cet âge de glace soit aujourd'hui résolu, il a fortement marqué de son empreinte les paysages du Québec et de la région de Tadoussac en particulier, participant à faire de cet espace un lieu singulièrement attractif pour les humains.

On peut résumer ainsi et fort succinctement les principaux événements et processus qui ont façonné la région de Tadoussac :

- 1- Pendant la glaciation, le mouvement continu des glaces a fortement érodé le substrat rocheux, réduisant les altitudes, gommant les angles et les saillies et accentuant davantage encore l'aspect mesuré des reliefs du Bouclier canadien. A contrario, les faiblesses structurales furent révélées, initiant l'organisation du futur réseau hydrographique. Dans certains cas, des langues de glace ont profondément incisé le socle rocheux donnant naissance à des lacs glaciaires et, bien évidemment au fjord du Saguenay;
- 2- Le glacier disparu a abandonné les sédiments qu'il contenait sur place, recouvrant les paysages d'un drapage de **till**, un sédiment hétérométrique composé de clasts de tailles variées emprisonnés dans une matrice fine (sable, limon, argile), atteignant parfois plusieurs mètres d'épaisseur. Lors des épisodes de stabilisation ou d'avancée du front glaciaire, les sédiments contenus dans la glace se sont accumulés au front du glacier, façonnant ainsi des **moraines frontales**;
- 3- L'enfoncement de la croûte terrestre sous le poids de l'inlandsis puis la rétention de gigantesques volumes d'eaux de fonte a engendré la formation de vastes plans d'eau (lacs et mer proglaciaires). Dans la région, les côtes basses de l'estuaire du Saint-Laurent ont été submergées par la mer de Goldthwait, tandis que le fjord et le bassin du lac Saint-Jean ont été ennoyés par la mer de Laflamme. Dans leurs profondeurs se sont accumulés des sédiments fins, **argile et limon**, qui se sont déposés sur le till précédemment déposé par le glacier;

4- Sur les côtes, d'imposants complexes sédimentaires, des **deltas fluvioglaciaires**, se sont édifiés à l'embouchure de cours d'eau au débit liquide et solide décuplé par la fonte des glaces¹¹. Les sédiments sableux et/ou graveleux stratifiés ont parfois été remaniés par les vagues et les courants sous forme de **plage**, à mesure du relèvement isostatique;

5- Une fois émergée, avant l'installation d'une végétation durable ou bien, plus tardivement à la suite d'un feu ou d'un déboisement, les sédiments littoraux sableux ont pu être remobilisés par le vent, se déposant sous la forme d'un simple **placage éolien** ou s'accumulant parfois autour d'un obstacle (bosquet, roche...) pour y ériger une **dune**.

3.2.2 Chronologie de la déglaciation de la région de Tadoussac

Entre 13 800 et 12 900 ans AA¹², les basses-terres de l'estuaire du Saint-Laurent furent libérées des glaces, le front de l'inlandsis reculant durant ce laps de temps des Appalaches à la position de la moraine frontale de Saint-Narcisse dont le tracé s'étire entre Mont-Tremblant et Saint-Siméon, dans l'arrière-pays de Charveloix, à quelques encablures à l'est de l'aire globale d'intervention (Occhietti 2007) (**figure 7**). La moraine de Sainte-Narcisse marque la position du front de l'Inlandsis laurentidien il y a 12 900 à 12 500 ans AA (Occhietti 2007). Simultanément, les côtes basses furent inondées par la mer de Goldthwait. C'est durant cet épisode que se serait façonné le delta perché de Tadoussac alors qu'une langue de glace s'attardait dans la vallée inférieure du Saguenay (Dionne et Occhietti 1996; Leduc 2016).

Entre 12 000 et 10 000 ans AA, le front de l'Inlandsis laurentidien recula ensuite vers le nord-ouest, libérant ainsi la Côte-Nord et initiant l'incursion des eaux de la mer de Goldthwait dans la vallée saguenéenne puis dans les basses-terres du Saguenay – Lac-Saint-Jean pour former la mer de Laflamme. Le front du glacier aurait alors atteint Sagard, au nord-ouest de Saint-Siméon, vers 9 000 ans AA (Dyke 2004).

D'après Dionne et Occhietti (1996), le complexe fluvioglaciaire de Tadoussac s'est formé alors que la glace était toujours présente dans les environs, notamment à l'embouchure du fjord du Saguenay mais aussi dans la vallée de la rivière du Moulin à Baude et dans la dépression du secteur de Sacré-Cœur (**figure 8**).

Le delta se serait construit au-dessus d'une glace stagnante, en contexte juxtaglaciaire. À mesure de la fonte des glaces, la vallée de la rivière du Moulin à Baude fut submergée par son embouchure et via la vallée de la rivière Sainte-Marguerite à laquelle elle se raccorde au nord de l'aire globale d'intervention. Durant cet épisode, la vallée de la rivière du Moulin à Baude fonctionnait comme un bassin de sédimentation et fut remblayée par des dépôts argileux et limoneux. Avant cela, l'altitude maximale atteinte par les eaux de la mer de Goldthwait aurait été de 140 m dans les environs de Tadoussac, une altitude légèrement supérieure à celle du delta perché (125 m).

¹¹ Les deltas fluvioglaciaires illustrent souvent l'altitude maximale atteinte par les eaux d'un lac ou d'une mer.

¹² Toutes les dates citées dans ce chapitre sont calibrées et correspondent à des dates avant aujourd'hui (AA). Lorsqu'elles proviennent d'études où elles ne l'étaient pas (dates ¹⁴C), nous les avons calibrées à l'aide du logiciel CALIB.

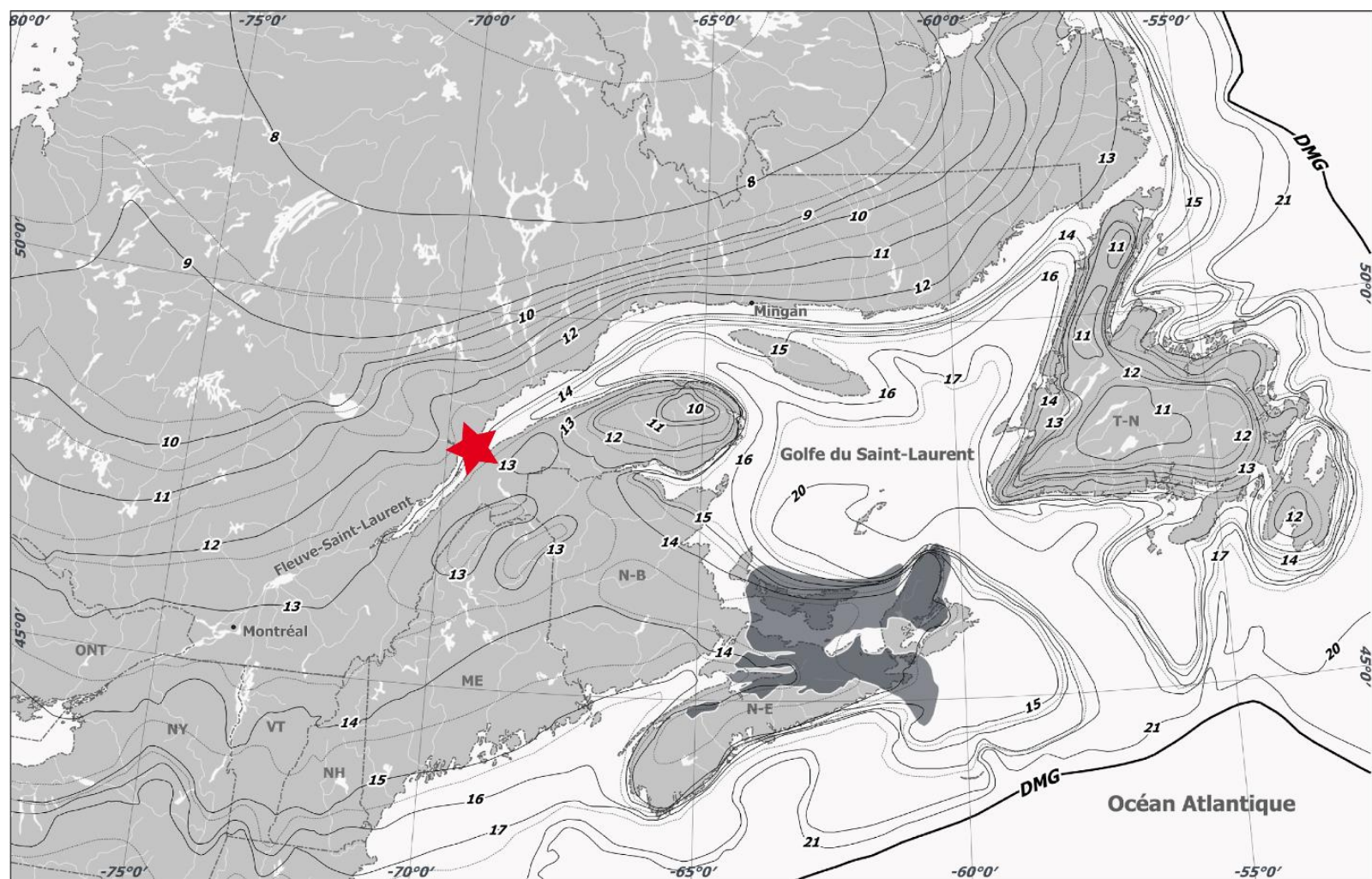


Figure 7. Chronologie de la déglaciation du Québec (Ouellet et Richard 2017)

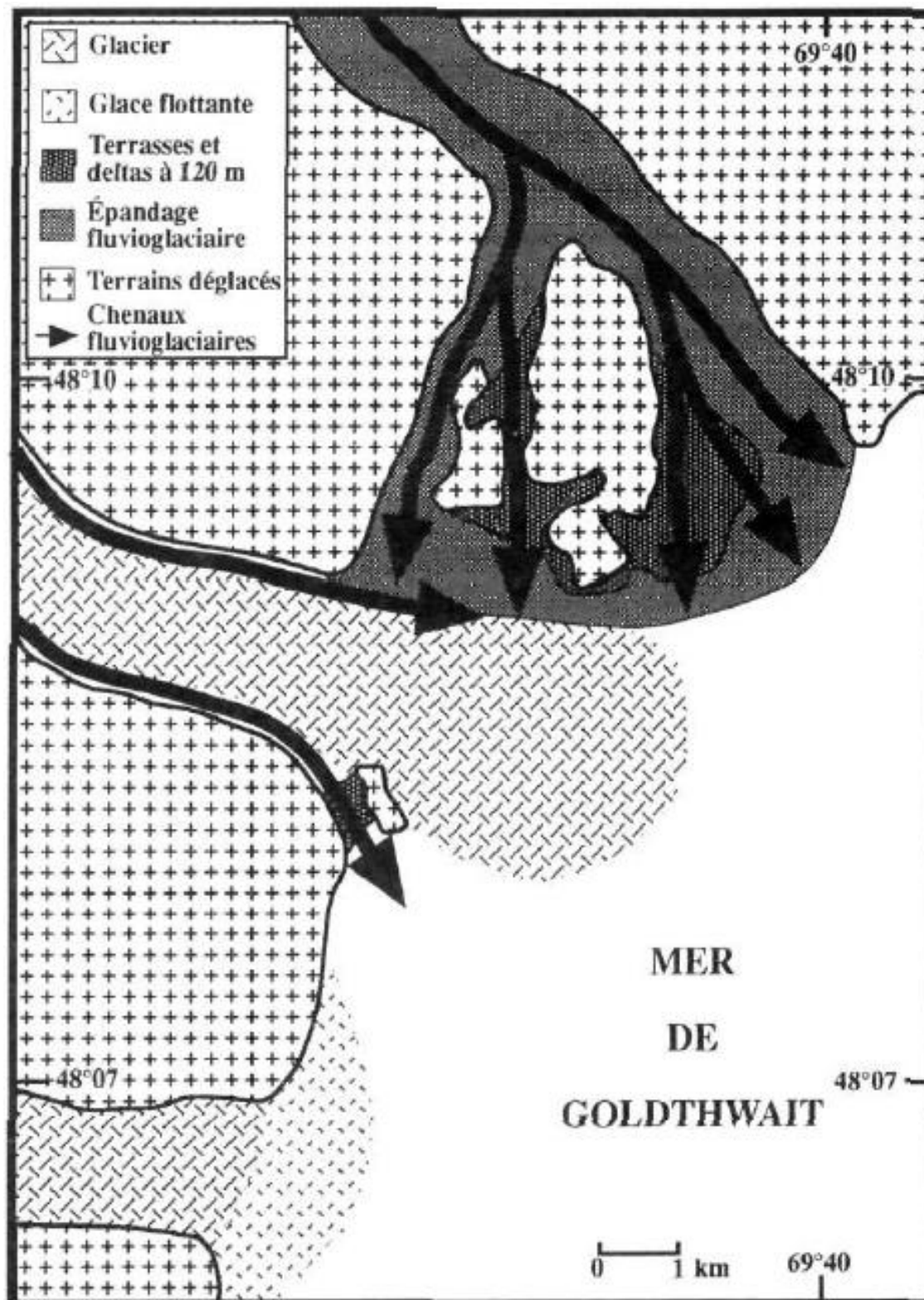


Figure 8. Paléoenvironnement de l'embouchure du fjord du Saguenay lors de la formation du delta perché de Tadoussac entre 12 700 et 12 500 ans AA (10 800 et 10 600 ans ^{14}C) (Dionne et Occhietti 1996)

3.2.3 Émersion des terres et fluctuations du niveau marin

Une fois le secteur déglacé, le socle régional, libéré du poids de l'inlandsis, s'est relevé, initiant l'émersion des terres. La courbe de relèvement isostatique dressée par Dionne et Occhietti (1996) suggère que le niveau se serait abaissé de 120 m en plus ou moins 4 000 ans, soit un taux moyen de 3 m/siècle (**figure 9**). Le niveau de 60 m aurait été atteint vers 11 000 ans AA (9 500 ans ^{14}C)¹³, celui de 20 m vers 9 500 ans AA (8 500 ans ^{14}C) et le niveau actuel vers 6 800 ans AA (6 000 ans ^{14}C).

Le taux d'émersion n'aurait cependant pas été linéaire. Entre 11 400 et 10 200 ans AA (10 000 et 9 000 ans ^{14}C), la formation de falaises littorales dans le secteur à l'étude (Pointe aux Vaches) et plus généralement dans l'estuaire laurentien, suggère l'hypothèse d'une stagnation du niveau marin où le rehaussement glacio-eustatique¹⁴ aurait compensé le relèvement isostatique (Dionne et Occhietti 1996; Bernatchez 1998 et 2003; Dionne 1968; Dionne *et coll.* 1995). À partir de 10 200 ans AA (9 000 ans ^{14}C) et ce, jusqu'à 8 800 ans AA (8 000 ans ^{14}C), l'émersion aurait repris de plus belle (Bernatchez 2003).

Les recherches récentes sur la déglaciation dans l'estuaire du Saint-Laurent démontrent de plus en plus clairement qu'une phase de bas niveau marin se serait mise en place entre 8 300 ans AA et 6 800 ans AA (7 500 et 6 000 ans AA ^{14}C). Dans la région de Rivière-du-Loup, soit pratiquement en face de Tadoussac, le niveau marin relatif serait même descendu à 5 m sous l'actuel (Dionne 1990). Pour autant, sur la rive nord, il semble que cette baisse se soit limitée au niveau actuel (Bernatchez 2003) ou légèrement supérieur au niveau actuel (1 à 2 m selon Dionne et Occhietti 1996), probablement en raison d'un enfoncement glacio-isostatique différent ou d'un relèvement plus précoce.

Ce bas niveau marin a été suivi à partir de 6 800 ans AA (6 000 ans ^{14}C) d'une remontée importante des eaux. Sur la rive sud du fleuve, Dionne (1988) évoque une hausse allant jusqu'à 10 voire 14 m au-dessus du niveau de la mer actuel. Sur la rive nord, dans la région de Baie-Comeau, les rivages se seraient fixés à une altitude similaire (14 m), tandis que dans la région de Tadoussac, la hausse aurait été plus mesurée, de l'ordre de 6 m (Dionne et Occhietti 1996). Cette dernière aurait épargné la totalité des secteurs d'intervention, exception faite du bas replat des zones 4 et 9 qui se situent actuellement à une altitude de 4 à 6 m.

Cet épisode, communément appelé la Transgression laurentienne, aurait culminé vers 5 000 ans AA (4 500 ans ^{14}C) à Baie-Comeau (Bernatchez 2003; Magnan *et al.* 2014), et plus tardivement dans la région de Tadoussac, à partir de 3 200 ans AA (3 000 ans ^{14}C), période qui aurait vu la formation de la terrasse Mitis datée à 2 000 ans AA (2 000 ans ^{14}C) (Dionne et Occhietti 1996). Il est possible que le talus menant à la terrasse de 60 m ait subi un recul pendant cette période. En effet, les périodes de hausse de niveau marin sont le plus souvent synonymes d'érosion littorale (Leatherman *et al.* 2000).

¹³ Dans ce paragraphe, les dates originelles au carbone 14 sont également citées à des fins de référence à l'article de Dionne et Occhietti (1996).

¹⁴ Fait référence à l'élévation mondiale du niveau des océans à la suite de l'afflux d'eau auparavant contenue dans les glaciers continentaux, indépendamment du relèvement isostatique local ou régional.

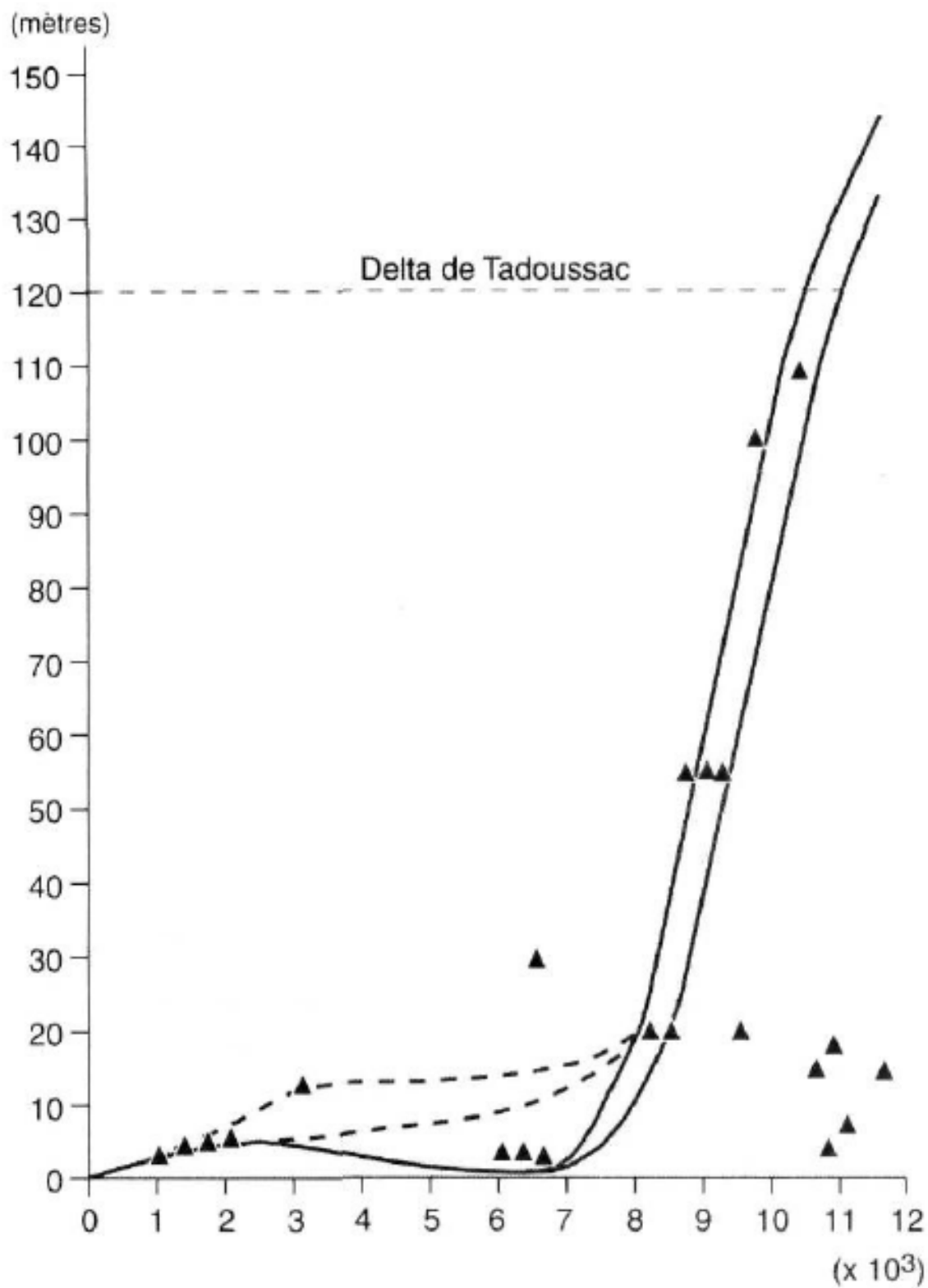


Figure 9. Courbe d'émersion du secteur de Tadoussac (Dionne et Occhietti 1996). Les dates du graphique sont non calibrées. Il faut se reporter au texte pour les équivalences étalonnées.

Dans ces conditions, les vagues grignotent le pied du talus, déstabilisant le versant sus-jacent et provoquant des glissements de terrain rétrogressifs. Si tel est le cas, les sites archéologiques potentiellement présents sur le rebord du talus ont pu être emportés et détruits.

La formation de la terrasse de 60 m

D'après la courbe d'émersion, la terrasse de 60 m aurait émergé entre 11 000 et 10 500 ans AA (**figure 9**). Dionne et Occhietti (1996) proposent deux hypothèses pour expliquer sa formation. La première repose sur une stabilisation du niveau marin associée à une accélération de la remontée eustatique qui aurait compensé le relèvement isostatique. Cette hypothèse reste peu probable car d'une part, cette stabilisation n'a jamais été mise en évidence dans d'autres secteurs de l'estuaire du Saint-Laurent, et d'autre part, elle implique un contexte d'érosion inconnu à l'origine du contact entre l'unité sablo-graveleuse et les limons sous-jacents.

La seconde fait état d'une origine polygénique. Le contact d'érosion entre les sables et graviers de surface et les limons sous-jacents aurait été initié lors d'une phase de déblaiement par un chenal fluvioglaciaire. Cette surface d'érosion aurait donc été « rabotée » jusqu'à l'altitude de 45 m, puis remblayée par des dépôts marins lorsque le niveau marin relatif aurait coïncidé avec l'altitude de la surface d'érosion vers 10 200 ans AA (**figure 10**).

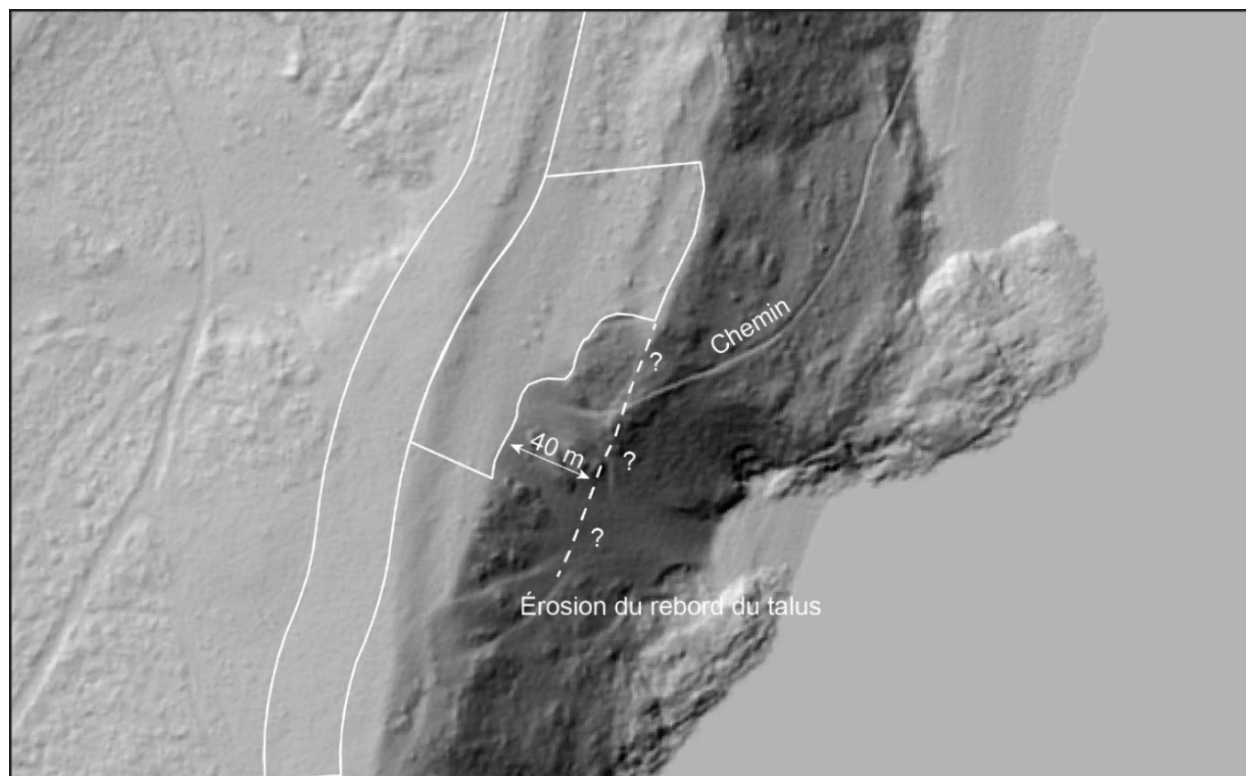


Figure 10. Érosion du rebord de la terrasse de 60 m identifiée dans la zone 8 (Les données sont tirées du LIDAR)

L'observation de blocs erratiques « déposés » sur les sables et graviers de surface de la terrasse contredisent cependant cette hypothèse. La présence d'un sédiment grossier et hétérométrique, en particulier dans la section ouest (zones 7 et 8) suggère plutôt une origine fluvioglaciaire, voire glaciaire des dépôts de surface (remanié ensuite par la dynamique littorale). Il est possible que ces sédiments soient reliés à la présence de glace enfouie sur laquelle s'est initialement formé le delta. Cependant, en l'absence de données complémentaires ou d'études récentes sur la question, l'origine de cette terrasse demeure en suspens.

3.2.4 Évolution du climat et de la végétation

Dans les premiers millénaires après la déglaciation, le climat était rude et froid, influencé par les eaux de fonte glaciales et les vents adiabatiques qui soufflaient vigoureusement en provenance de l'inlandsis en récession. La forêt fut lente à s'établir et les terres nouvellement déglacées virent le développement d'une toundra arbustive dominée par le bouleau glanduleux et l'aulne crispé alors que l'épinette noire s'installait progressivement (Richard et Grondin 2009; Richard 2020). Cet environnement pouvait probablement soutenir une faune adaptée, en particulier le caribou. Pour autant, le climat se réchauffait inexorablement et les espèces arborescentes finirent par dominer les paysages sous la forme d'une pessière noire ouverte vers 10 000 ans AA.

Un millénaire plus tard, le sapin baumier s'imposait déjà dans la région de Tadoussac tandis que dans l'arrière-pays, sur les hautes terres laurentiennes, la pessière ouverte perdura possiblement jusqu'à 8 000 ans AA (Lavoie et Richard 2000). C'est à partir de 6 000 ans AA, alors que les températures estivales étaient supérieures de 1 à 2 degrés à celles d'aujourd'hui, que la végétation actuelle se mit en place définitivement. Parallèlement, la croissance de forêts mixtes a sans doute favorisé celui d'une faune plus riche et diversifiée que celle présente dans les pessières des hautes terres (Richard et Grondin 2009). La région se présentait donc déjà comme une enclave de forêt mixte, coïncée entre le fjord, les rives laurentiennes et la pessière au nord et à l'est, offrant un environnement attractif aux populations fréquentant les rives du Saint-Laurent et la Haute-Côte-Nord en particulier. À cette époque, les conditions climatiques et environnementales, plus stables, s'avéraient par conséquent très favorables à l'établissement humain.

L'optimum climatique de l'Holocène fut atteint entre 4 200 et 3 500 ans AA avec des conditions climatiques douces et humides (Lavoie et Richard 2000; Magnan et Garneau 2014). Il y a 3 500 ans AA, un climat plus frais et aride a certainement engendré la raréfaction des espèces thermophiles. Par la suite, le climat a subi une brève période de réchauffement entre 1 500 et 1 000 ans AA (Anomalie Climatique Médiéval) avant de connaître une nouvelle détérioration entre 800 et 250 ans AA (Petit Âge Glaciaire) qui pourrait avoir entraîné une recrudescence éphémère des résineux (Richard et Grondin 2009; Pratte *et al.* 2017).

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

L'Archaïque (8 500 à 3 000 ans AA)

Avec la région de Blanc-Sablon, Tadoussac représente un des pôles névralgiques du peuplement initial de la Côte-Nord. Certains indices suggèrent que des groupes humains auraient pu déjà exploiter la toundra sur les hautes terrasses du delta de Tadoussac il y a 8 500 ans, voire 9 000 ans AA (Archambault 1998). Des pointes de projectile de type « losangiques » retrouvées dans des contextes présumés très anciens sur les hautes terrasses pourraient s'avérer être contemporaines des épisodes *Agate Basin* ou *Hell Gap*, des cultures archéologiques associées à la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA) (Pintal 2015 : 35). À ce jour, les indices les plus probants qui relatent le peuplement de la Haute-Côte-Nord permettent de situer cet événement au sein de la période de l'Archaïque ancien (8 500 à 7 000 ans AA). La découverte d'une composante datée de l'Archaïque ancien sur le site de Cap-de-Bon-Désir (109G), près de Grandes-Bergeronnes, est un indice qui laisse croire que le peuplement de la région aurait été orchestrée par des groupes se rattachant à la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine. L'influence de cette tradition aurait vraisemblablement atteint la vallée du Saint-Laurent en empruntant les vallées des rivières Kennebec et Chaudière, avant de se propager à la Haute-Côte-Nord en provenance de Québec (Plourde 2003 : 29). Vers 8 000 ans AA, l'environnement était caractérisé par des pessières à épinette noire et pouvait ainsi soutenir la faune et la flore, permettant l'occupation humaine tout au long de l'année (Richard 1985). La culture matérielle associée à l'Archaïque ancien est caractérisée par l'utilisation intensive du quartz pour la fabrication de petits outils comme des grattoirs et des pièces esquillées. On dénote également la présence d'un outillage en pierre polie et bouchardée.

La période de l'Archaïque moyen (7 000 à 6 000 ans AA) est contemporaine d'un bas niveau de l'estuaire (environ 5 m sous le niveau actuel dans le secteur de Rivière-du-Loup). Ce faisant, il est possible que de nombreux sites côtiers associés à cette période aient été détruits lors de la transgression marine qui a suivi. Malgré cela, plusieurs indices de la présence humaine durant l'Archaïque moyen ont été identifiés sur la Côte-Nord. C'est le cas du site de Pointe-à-John 2 (DbEj-22) situé à Grandes-Bergeronnes, où les traces d'une importante occupation y ont été découvertes. La culture matérielle qui y a été mise au jour démontre l'influence certaine d'un courant culturel retrouvé un peu partout dans le Nord-Est américain et qui se manifeste par des pointes de projectile à pédoncule de type Neville et Stark (Fortier 2010).

C'est à partir de 6 000 ans AA que l'on observe une réelle densification de l'occupation dans la région. Durant la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA), les groupes humains, plus nombreux, semblent s'adapter à un environnement de plus en plus stable et semblable à celui que l'on connaît aujourd'hui. Un peu partout sur le territoire, on distingue dans le matériel de cette période, l'apparition de régionalismes ou de préférences culturelles qui traduisent l'adaptation de certaines communautés aux ressources d'un territoire plus restreint. Sur la Haute-Côte-Nord, une adaptation à l'exploitation des ressources marines est particulièrement perceptible. Plusieurs complexes de sites, localisés aux embouchures de rivières importantes comme la rivière des Grandes Bergeronnes ou encore la baie Sainte-Marguerite sur le Saguenay, ont livré des assemblages très riches en ossements de mammifères marins. Le site Lavoie (DbEj-11), dont l'occupation est datée d'environ 5 500 ans AA, représente un exemple particulièrement éloquent

de cette exploitation spécialisée (Pintal 2009; Ostéothèque de Montréal 2009; Plumet 1993 : 99-139). À l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, sur les sites DbEl-4 et DbEl-10 comportant tous deux des composantes qui dateraient d'au moins 5 000 ans AA, l'essentiel des restes fauniques analysés correspondrait à des phocidés (Langevin 2004 : 182).

Il n'est cependant pas encore clair si ces sites représentent le portrait complet de communautés gravitant annuellement autour des ressources côtières ou s'ils ne sont que le résultat de lieux de rassemblement utilisés ponctuellement, notamment à un moment opportun pour profiter de la présence des mammifères marins dans l'estuaire. Il est également possible que ces sites témoignent du passage de groupes de provenance méridionale, venus exploiter saisonnièrement les ressources propres à l'embouchure du Saguenay.

Peu de recherches ont à ce jour permis de découvrir des sites datant de cette période à l'intérieur des terres, et lorsque l'on en trouve, ceux-ci affichent une culture matérielle bien différente que l'on a longtemps rattachée à la culture de l'Archaïque du Bouclier (Wright 1972). Il semble ainsi y avoir une curieuse absence de contacts entre les exploitants (saisonniers ou résidents) de la côte et les communautés occupant l'intérieur des terres durant l'Archaïque (Archambault 1994 : 490).

Comme pour les périodes précédentes, le style des assemblages lithiques, et en particulier des pointes de projectile, est influencé par de grands courants culturels. Durant l'Archaïque récent, la tradition de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 000 ans AA) rayonne à travers un imposant territoire dont la limite orientale semble correspondre à l'embouchure du Saguenay. Sa présence est bien documentée dans l'État de New York, dans le sud du Québec et en particulier dans l'Outaouais (Ouellet et Richard 2017; Clermont et Chapdelaine 1998; Clermont *et al.* 2003). Dans la culture matérielle, cette tradition s'exprime sous la forme de pointes de projectile à encoches latérales, de haches, de herminettes, de gouges et de couteaux semi-circulaires en pierre polie, d'outils en os dont des alènes, des hameçons et des pointes de harpon et par l'utilisation du cuivre natif. L'Archaïque laurentien se manifeste également par une affirmation sans précédent des pratiques funéraires. L'exemple le plus notable de la pratique de ces rites funéraires est représenté par les sites de l'île aux Allumettes et de l'île Morrison sur la rivière des Outaouais, où près d'une cinquantaine de sépultures ont été découvertes (Clermont et Chapdelaine 1998; Clermont *et al.* 2003). Des indices de l'influence de l'Archaïque laurentien sont également perceptibles dans les assemblages de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord. Sur le site Lavoie (DbEj-11) par exemple, la présence de pointes de projectile de type *Otter Creek*, de longues pointes polies, de pierres piriformes et de couteaux semi-circulaires permettent d'associer une de ses occupations à l'Archaïque laurentien (Archambault 1994 : 485).

La fin de la période archaïque est marquée par l'influence ou l'arrivée d'une autre tradition culturelle sur le territoire. À partir de 4 200 ans AA, on remarque des changements dans les assemblages des sites. Les pointes de projectile sont dominées par des types nettement différents que celles employées par les Laurentiens. Celles-ci sont étroites et présentent un pédoncule épais. Ces styles de pointe sont regroupés sous les types *Lamoka* et *Narrow Stem* (Plourde 2003 : 76). Sur la Haute-Côte-Nord, on associe généralement la période comprise entre 4 200 et 3 000 ans AA à l'Archaïque Post-Laurentien.

Le Sylvicole (3 000 à 400 ans AA)

La période du Sylvicole est marquée dans le Nord-Est américain par le développement de la technologie céramique chez certaines communautés de la vallée du Saint-Laurent. À la fin de cette période, certaines d'entre elles ont également adopté un mode de vie presque entièrement sédentaire, basé sur une économie mixte comprenant l'horticulture. Le Sylvicole est divisé en trois principales phases soit le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

Le Sylvicole inférieur est une période particulièrement intrigante pour la paléohistoire nord-américaine. Des changements drastiques sont perceptibles dans les schèmes d'établissement causant une sorte de hiatus dans les données archéologiques. Lorsque qu'une certaine continuité culturelle se fait sentir sur un site entre l'Archaïque et le Sylvicole inférieur, on retrouve surtout la présence de traits post-laurentiens, comme si les communautés sylvicoles se juxtaposaient au réseau mis en place après 4 200 ans AA par les groupes Lamoka ou de la *Narrow Stem Point Tradition* (Taché 2010 : 102).

À cette époque, un important complexe culturel originaire de la région des Grands-Lacs, le Meadowood, met en place le partage de valeurs idéologiques et technologiques par le biais de biens d'échanges standardisés (Taché 2011). Ces biens d'échanges consistent le plus souvent en des pièces bifaciales sub-triangulaires en chert Onondaga, un matériau lithique présent dans la région des Grands-Lacs et dans l'État de New York. On retrouve plusieurs sites d'influence Meadowood dans la région de Québec. Le plus illustre d'entre eux est sans doute le site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas, sur lequel ont été trouvés 196 bifaces en chert Onondaga en contexte rituel possiblement associé à une sépulture (Chrétien 1995). Dans la municipalité de Longue-Rive sur la Haute-Côte-Nord, la découverte récente d'un atelier de taille associé au phénomène culturel Meadowood a permis de confirmer la participation active des communautés de la Côte-Nord à cet important réseau d'échanges (Ethnoscop 2014; Guérette 2021).

Au Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA), les productions céramiques sont très homogènes à travers le Nord-Est américain. La poterie revêt alors le rôle homogénéisant que portait l'industrie lithique au cours du Sylvicole inférieur et qui traduit ainsi une réorganisation des réseaux d'échanges Meadowood déjà en place (Chapdelaine 1990 : 3; Plourde 2003 : 101). Cette céramique est caractérisée par des décors à empreintes ondulantes ou basculantes couvrant l'entièreté des vases. On l'associe souvent dans la région de Tadoussac au type céramique de Pointe Péninsule, qui aurait été retrouvé notamment sur les sites de l'hôtel Tadoussac (DaEk-10), de Rochers-du-Saguenay Est (DaEk-19) et sur le site de la Falaise (DbEj-13) localisé près de Grandes-Bergeronnes (Plourde 2003 : 102-103).

Débutant vers la fin du Sylvicole inférieur et se prolongeant durant le Sylvicole moyen ancien, on reconnaît l'existence d'une seconde sphère d'interaction qui a longtemps été confondue avec le Meadowood. Il s'agit du complexe Middlesex. Celui-ci serait associé au rayonnement oriental des cultures Adena et Hopewell qui prennent racine dans le Midwest américain, plus précisément dans la vallée de la rivière Ohio. On associe à ce complexe la construction de tertres funéraires dans la région des Grands-Lacs. Sur la Côte-Nord, on reconnaît surtout son influence par la présence occasionnelle de larges bifaces finement taillés, parfois associés à des contextes funéraires. Une

sépulture découverte à l'embouchure de la rivière Mingan (EbCx-64) a d'ailleurs été associée à la culture Middlesex en raison du matériel qui l'accompagnait (Somcynsky 1992).

Le Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) est défini par des changements dans le style des céramiques mais également par une continuité dans les schèmes d'établissement, comme en témoignent des sites situés à l'embouchure du Saguenay et qui présentent des traces d'occupation associées aux deux phases du Sylvicole moyen (ancien et tardif). La poterie arbore le style « Melocheville » qui se distingue par une panse globulaire à base arrondie, portant parfois un parement orné de décors à la cordelette ou d'empreintes dentelées quadrangulaires (Plourde 2003 : 157).

Divisé en trois phases (Sylvicole supérieur ancien/1 000 à 750 ans AA, Sylvicole supérieur médian/750 à 650 ans AA et Sylvicole supérieur récent/650 à 400 ans AA), le Sylvicole supérieur verra l'adoption, dans le sud du Québec, de la culture du maïs ainsi qu'une sédentarisation croissante des groupes autochtones. Au cours du Sylvicole supérieur ancien, l'embouchure du Saguenay est marquée par une hausse importante de fréquentation qui se traduit par un plus grand nombre de sites associés à cette période. À cette époque, les productions céramiques sont influencées par la tradition « Saint-Maurice ». Cette tradition céramique est marquée notamment par une utilisation abondante du décor à la cordelette (Plourde 2003 : 161). Au sein des assemblages lithiques, on remarque la présence récurrente et nombreuse de grattoirs de même qu'une utilisation croissante de meules à main, des outils polyvalents utilisés pour le broyage et la mouture de la viande séchée, de grains de cultigènes, de noix et pour la fabrication d'autres outils en pierre (Plourde 2003 : 162).

C'est au Sylvicole supérieur médian que certaines communautés commencent à se tourner vers une semi-sédentarisation, qui est partiellement visible sur les sites de l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003 : 90). Les fréquentations se font de plus en plus importantes et les communautés y développent même un style céramique local que l'on nomme la « phase Saguenay ». Du côté de Baie-Sainte-Catherine, le site Ouellet (DaEk-6), où 46 vases ont été retrouvés, a d'ailleurs grandement contribué à créer ce taxon (Plourde 2003 : 195). Ces céramiques sont montées au battoir cordé et présentent des crestellations et des décors de lignes parallèles horizontales incisées. Une partie d'entre elles aurait été fabriquée sur place avec de l'argile locale (Plourde 2003 : 203). Selon l'archéologue Michel Plourde, on observe déjà à cette époque une occupation presque annuelle de groupes iroquoiens qui passaient l'hiver dans la région de Québec (Plourde 2003 : 204).

Enfin, on associe le Sylvicole supérieur récent à la culture des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occuperont le territoire de la vallée fluviale d'une manière plus assumée que leurs prédécesseurs. Cette période est marquée par une diversification et un raffinement dans les décors des céramiques. Les groupes iroquoiens visitant saisonnièrement l'embouchure du Saguenay y vont pour réaliser une chasse spécialisée au phoque du Groenland au printemps et à d'autres espèces durant l'été (Plourde 2011). Bien entendu, les objets typologiquement identifiables aux grands courants culturels de la paléohistoire ont parfois comme effet d'occulter les témoignages matériels des communautés locales. En d'autres mots, les occupants de la Côte-Nord et des environs de Tadoussac ont certainement participé aux réseaux d'échanges mis en place durant la paléohistoire, mais ont également développé leur propre originalité que l'on tente aujourd'hui de mettre en lumière par la compréhension des sites archéologiques se référant à cette période.

5. CADRE HISTORIQUE

Jacques Cartier est le premier Européen, en 1535, à offrir dans le récit de ses voyages une description écrite de Tadoussac. Il l'identifie comme un lieu où des communautés autochtones provenant de deux groupes, les Montagnais¹⁵ et les Iroquoiens du Saint-Laurent, viennent pêcher et chasser le phoque. L'endroit servait peut-être déjà de pôle d'échanges entre les communautés autochtones avant que les Européens y voient un intérêt, mais Cartier ne s'y arrêta pas lors de son voyage et cette question demeure pour l'instant sans réponse (Ethnoscop 2017 : 13).

La disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent vers la fin du XVI^e siècle coïncide avec un essor du commerce des fourrures dans l'estuaire du Saint-Laurent (Picard *et al.* 1983 : 16). Les Français concentrent leurs efforts à Tadoussac et les Montagnais de la région jouent le rôle de commerçants cherchant à contrôler le matériel provenant de ces échanges, tentant ainsi d'obtenir le monopole des échanges vers le Saguenay. Malgré cette proximité grandissante entre les communautés autochtones et les Européens à Tadoussac, les Montagnais continuent de pratiquer un mode de vie traditionnel. Ils s'adonnent à la pêche ainsi qu'à une chasse diversifiée incluant le phoque sur le littoral et plusieurs mammifères terrestres occupant l'intérieur des terres tels que le castor, l'orignal, le caribou, l'ours et le lièvre. Les épidémies et le développement de la traite des fourrures viendront entraver le mode de vie traditionnel des Montagnais vers la fin de la première moitié du XVII^e siècle (Picard *et al.* 1983 : 19).

À l'origine, ce n'est pas la traite des fourrures qui attira la première les Européens dans le Saint-Laurent vers la fin du XVI^e siècle mais plutôt la demande européenne croissante en poissons, poussant ainsi les pêcheurs à s'enfoncer plus profondément à l'intérieur de l'estuaire. À partir des années 1580, la présence de baleines dans l'embouchure du Saguenay attire les Basques qui commencent à échanger avec les Montagnais (Ethnoscop 2003b : 10). Tadoussac devient alors un pôle d'échanges où les Européens « faisaient trafic de pelleteries et de castors avec les Sauvages du pays, qui s'y rendaient tous les printemps » (Champlain dans Ethnoscop 2003b : 11).

En 1599, le roi de France Henri IV instaure le système des monopoles dans la vallée du Saint-Laurent, une nouvelle politique accordant le privilège d'un commerce exclusif des fourrures à un individu sous la condition qu'il s'engage à établir et entretenir une colonie (Ethnoscop 2003b : 11). Cette mesure a pour effet d'écarter les Basques du commerce des fourrures. Pierre Chauvin de Tonnetuit se voit alors octroyer la région de Tadoussac et y fait construire une habitation palissadée afin d'y loger des colons, conformément à l'entente qu'il conclut avec le roi. Des 16 colons qui arrivent à Tadoussac à cette époque, seulement cinq d'entre eux y passent le premier hiver (1600-1601) tandis que les autres ne survivent pas en raison des querelles, des maladies et du manque de vivres (Ethnoscop 2003b : 11).

Tadoussac ne sera occupé que quelques mois par année au cours d'une grande partie du XVII^e siècle. Au cours de la première moitié de ce siècle, l'économie de Tadoussac est essentiellement basée sur le commerce des fourrures. Toutefois, il est déconseillé aux Européens d'y habiter pour éviter la cohabitation avec les Autochtones (Picard *et al.* 1983 : 35). Cette première occupation européenne permanente de Tadoussac, bien que modeste, est similaire à d'autres postes de traite

¹⁵ L'ethnonyme Montagnais est le nom donné par les Français aux membres des communautés autochtones occupant la Côte-Nord. Ces communautés se nomment aujourd'hui les Innus.

de la Côte-Nord. Le poste de traite de Tadoussac est alors constitué d'un bâtiment servant de magasin et de logement aux quelques colons qui y sont présents ainsi que d'une chapelle. La maison de Pierre Chauvin sert de bâtiment principal approximativement jusqu'en 1614 pour être remplacée, puis détruite par les frères Kirke en 1627. C'est en 1615 qu'une première cabane faisant office de chapelle est construite par le père Jean Dolbeau et les Récollets. À partir des années 1640, les Jésuites, désormais en charge de l'évangélisation des communautés autochtones de la région, font mention d'une première chapelle permanente, puis de quelques bâtiments permettant d'habiter Tadoussac à l'année. Une incursion iroquoise en 1661 ainsi qu'un incendie en 1665 détruisent les installations qui sont vite reconstruites. Durant ce temps, les Autochtones occupent un village situé à l'ouest du ruisseau, selon une mention de Champlain de 1613 (Ethnoscop 2003b : 14) (**figure 11**).

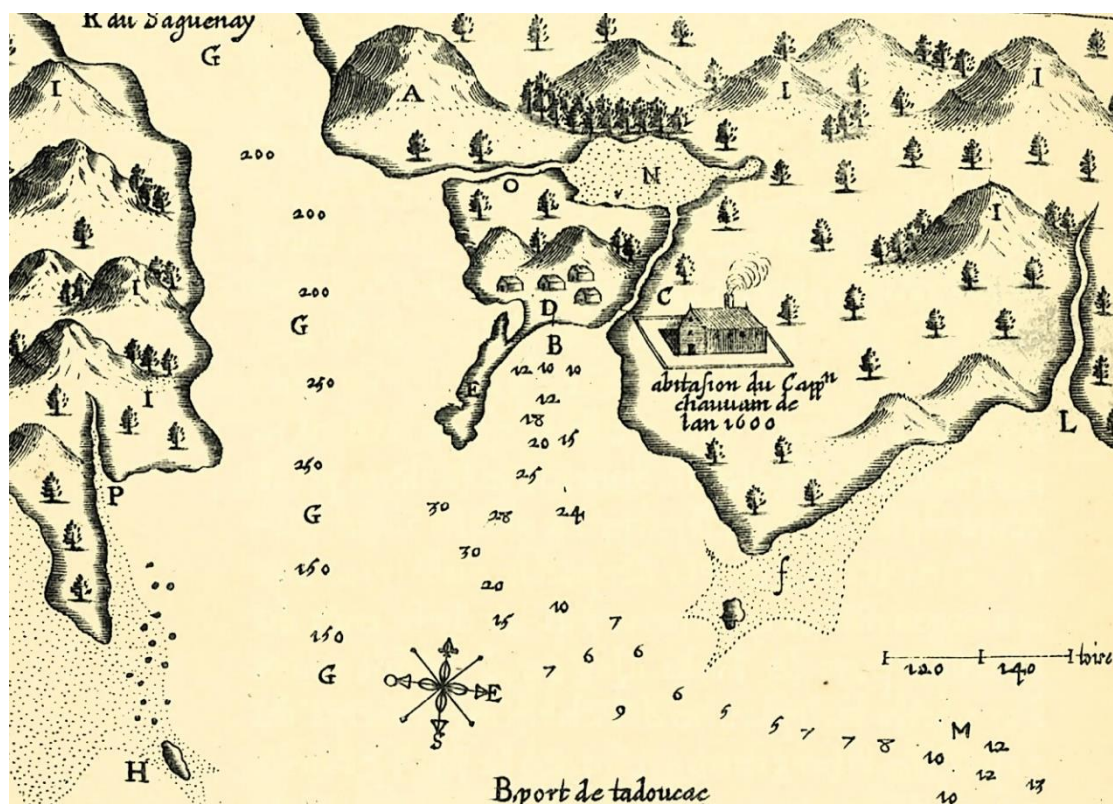


Figure 11. Extrait de la carte de Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant le port de Tadoussac (B) ainsi que le camp des Autochtones qui s'y trouvait (D). La mention « Le moulin Baudé » y est aussi présente (L) (BAnQ, notice n° 2663516)

À partir du XVIII^e siècle, le nombre de bâtiments de Tadoussac augmente en raison de la diversification des activités qu'on y pratique et par conséquent, d'un besoin accru d'employés. Entre 1737 et 1760, le village compte cinq bâtiments: une maison, un magasin, une étable, une grange et une chapelle. Cette dernière, érigée en 1747, est toujours présente en bordure de la rue du Bord-de-l'Eau (**figure 12**). Avec la Conquête, l'entente concernant la traite et les baux associés aux territoires exploités change quelque peu, prenant d'abord le nouveau nom de *King's Post*.



Figure 12. Photographie anonyme montrant le bâtiment principal du poste de traite de Tadoussac en 1866 (Pintal et McGain 2002 : 98)

Les postes de traite ne se limitent plus au commerce des fourrures et cette diversification des activités entraîne une croissance de la colonie de Tadoussac, profitant d'une position avantageuse pour l'exploitation maritime. Une nouvelle habitation faite en pièce sur pièce y est construite en 1767. Orientée vers la baie, celle-ci était constituée d'un grenier comportant trois fenêtres et était ornée d'une cheminée (Picard *et al.* 1983 : 101-102; Fortin 1978 : 16).

Au cours des années qui suivirent, le poste de Tadoussac s'agrandit. En 1786, il compte désormais 16 bâtiments (Fortin 1978 : 15-19), alors qu'il n'en comprendra plus que 13 en 1828. En 1831, la Compagnie de la Baie d'Hudson obtient le bail lui permettant d'exploiter le territoire. À partir de 1830, une pénurie de ressources conduira toutefois cette dernière à réduire au minimum ses activités dans la région pour n'y exploiter que la pêche. Enfin, l'abolition des *King's Post* en 1859 met définitivement un terme aux activités économiques de Tadoussac. Néanmoins, la Compagnie de la Baie d'Hudson y maintiendra des entrepôts jusqu'en 1880 (Ethnoscop 2003b : 15). Quelques photographies anonymes datant de la seconde moitié du XIX^e siècle nous permettent de visualiser l'emplacement et l'aspect du bâtiment principal du poste de traite avant sa démolition vers 1870 (**figures 12 et 13**). Ce dernier était probablement localisé à quelques dizaines de mètres au sud de l'actuel hôtel Tadoussac. Ces deux bâtiments se seraient d'ailleurs côtoyés pendant quelques années avant la démolition définitive du poste. Les informations historiques demeurent cependant imprécises quant à l'emplacement de ce bâtiment qui semble plus tardif par rapport aux autres installations du poste. Tout porte à croire que ce dernier aurait été établi à l'emplacement des plus anciens bâtiments du poste et pourrait même représenter une des constructions originales érigées au XVIII^e siècle.



Figure 13. Photographie anonyme montrant le bâtiment principal du poste de Tadoussac (flèche bleue) qui était situé au sud de l'hôtel Tadoussac entre les années 1864 et 1870 (Tirée du site Internet <https://fr.tidesoftadoussac.com/hudsons-bay-post>)

La description faite en 1786 d'une nouvelle habitation construite en 1767 concorde d'ailleurs avec l'image que l'on possède du bâtiment principal du poste peu de temps avant sa démolition (**figure 12**).

Avec le départ de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'économie de Tadoussac change drastiquement. Elle profite alors des efforts d'une association de fermiers de Charlevoix et de commerçants de Québec nommée la Société des Vingt-et-Un, œuvrant pour la promotion de la colonisation du Saguenay et de la Côte-Nord et de leurs industries agricoles et forestières. Une première scierie installée à l'Anse à l'Eau en 1838 marque le début de l'exploitation forestière à Tadoussac. Cependant, c'est un tout autre genre d'industrie qui, à partir de 1850, constitue le principal attrait du village : le tourisme. Ce dernier apparaît avec le début des croisières du Saint-Laurent. Afin d'accueillir la nouvelle clientèle ainsi générée, on y construit en 1864 l'hôtel Tadoussac, au nord de l'ancien poste de traite (**figure 14**). Ce dernier est encore en fonction aujourd'hui alors que le tourisme est toujours aussi important pour le développement de la municipalité (Ethnoscop 2017 : 14; Ethnoscop 2003b : 15-16).



Figure 14. *Plan of Tadoussac village* par Jean-Baptiste Duberger datant de 1859 et montrant le village de Tadoussac ainsi que le poste de traite et la chapelle des Jésuites (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS23, PT.1D)

L'essor et la chute du hameau du Moulin à Baude, premier village de Tadoussac

À un moment où le secteur de la baie de Tadoussac est encore fermé à l'établissement civil au profit des activités de traite, des établissements agro-domestiques se développent dans le secteur des Dunes de Tadoussac. Avant 1845, le plateau formé par la terrasse de 60 m aurait été recouvert d'une forêt de pins (Beattie 2002 : 207). Cette même année, un certain Thomas Simard, un des dirigeants de la Société des Vingt-et-Un de La Malbaie, y aurait construit un moulin à scie à mi-pente à l'extrémité est de la terrasse et aurait procédé à des coupes intensives dans les secteurs environnants (Beattie 1984 : 33; 2002 : 207). À la suite de la fermeture du moulin à scie de l'Anse-à-l'Eau en 1848, des employés de William Price commencent à convoiter les terres fraîchement déboisées du plateau du Moulin à Baude pour venir s'y installer et possiblement travailler pour le moulin de Simard (Archéo-Mamu 2015 :41). Ce même moulin, ses accessoires et les droits de coupe sont d'ailleurs rachetés par William Price en mars 1849 (Picard *et al.* 1983 : 255). On remarque cependant déjà en 1843 que le secteur est découpé en lots à partir de l'extrémité ouest de la réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson jusqu'à la rivière du Moulin

à Baude (**figure 15**). En 1848, un plan précis du secteur est dressé par Duncan Stephen Ballantyne, qui y ajoute des lots jusqu'à la rivière des Petites Bergeronnes (**figure 16**). Il y positionne trois bâtiments du côté ouest de l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude et qui pourraient correspondre à l'établissement de Thomas Simard ou bien à celui de W. Price, qui possède le terrain à partir de la fin des années 1840 (Picard *et al.* 1983 : 134). Un bâtiment est également présent sur le haut de la terrasse vis-à-vis de la Caye à Edgar.

En 1850, George Gladman, travaillant au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Tadoussac, mandate George Duberger d'arpenter les environs et d'y implanter un découpage de lots officiel. Dans les notes de terrain de ce dernier, datées de 1852, il mentionne déjà la présence de plusieurs familles occupant le plateau menant vers la rivière du Moulin à Baude (**figure 17**). On y retrouve les noms de Simard, Hovington, Durand, Savard, Demeulle, Tremblay, Gagnon, Dufour, Perron, Morin et Deschaine. Celui de George Gladman y figure également, indiquant que ce dernier avait possiblement des intérêts dans le développement du hameau.



Figure 15. Extrait du plan intitulé *Lignes extérieures et réserve de village*. Canton Tadoussac, Comté de Saguenay par Jules Tremblay et datant de 1843 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1A)



Figure 16. Plan intitulé *Township of Tadoussac* dressé par Duncan Stephen Ballantyne en 1848 et sur lequel apparaissent trois bâtiments à l'embouchure de la rivière du moulin à Baude associés à l'établissement de W. Price (Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1)

D'après les notes de Duberger, certains des résidents sont moins coopératifs à ce que leur terre soit arpentée officiellement. À ce sujet, il inscrit sur un croquis des environs: « *All the upper part of this place is settled and subdivided according to the squatters. Irregular breadth of land* » (**figure 18**) (Duberger 1852 : 44-48). On en comprend donc que des colons sont venus s'y installer illégalement et qu'ils ont procédé eux-mêmes au découpage approximatif des propriétés. Sur ce même croquis, il positionne plusieurs bâtiments sur la Caye à Edgar, associés à des activités de pêche, ainsi qu'un vieux moulin (*old sawmill*) à l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude. Il ne positionne pas le moulin à scie de Thomas Simard qui aurait pourtant dû se trouver dans les environs à cette époque. Nous devons donc considérer que la coupe forestière ait pu débiter avant la venue de Simard, plus tôt au cours du XIX^e siècle. Étant donné la quantité d'agriculteurs déjà présents sur le plateau au début des années 1850, on peut suggérer que la colonisation du secteur ait suivi de très près le déboisement débuté en 1845 ou même plus tôt. Retenons également que tout l'emplacement actuel du village de Tadoussac appartient à l'époque à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui restreint l'accès à la population civile. Les agriculteurs qui se regroupent dans le hameau de Moulin-à-Baude forment pour ainsi dire la première agglomération villageoise de Tadoussac.

The lots after this last N^o P 16. begin to be numbered 13 as they are after that N^o all regular

lot P N ^o 16	6-50	Ignace Picard (died)
lot O N ^o 15	6-40	Joseph Durand
	5-92-4-17-2	to Tho ^s Simard
lot N N ^o 14	* 10-9	day to Paschal Perron
lot M N ^o 13	14-19	Marc Demeulle
lot L N ^o 12	6-54	William Worthington
lot K N ^o 11	13-14	Maximilien Larard
lot J N ^o 10	② 6-50	Guillaume Tremblay
lot I N ^o 9	① 6-63	Michelle Dagnon
lot H N ^o 8	6-70	Jean Eugene Dufour
lot G N ^o 7	9-66	Germain Tremblay
lot F N ^o 6	10-29	Richard Munir
lot E N ^o 5	8-97	Isai Simard
lot D N ^o 4	8-97	Narcisse Simard
lot C N ^o 3	13-00	W ^m Worthington
lot B N ^o 2	12-17	Pepin Deschaine
lot A N ^o 1	13-00	Geo. Gladman

154. 51

St. Range V. Naborisac
measured by light angle on the road lead
breadth of their land at Moulin Baude

Moulin Baude

Figure 17. Liste des « squatters » occupant le hameau de Moulin-à-Baude en 1852 (BAnQ, E9, S101, SS20, SSS2, P53)



Figure 18. Croquis de G. Duberger du secteur du plateau du Moulin à Baude datant de 1852 (Duberger 1852 : 48)

Les travaux de terrain de Duberger résultent en la production de deux plans datant respectivement de 1852 et de 1853 (**figures 19 et 20**) sur lesquels il représente les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude. On note cependant des différences assez marquées entre les deux pouvant être attribuées à un niveau de détails moins élevé sur le plan de 1853. Plusieurs bâtiments semblent également s'ajouter sur le plan plus récent, démontrant que le hameau est alors en pleine expansion.

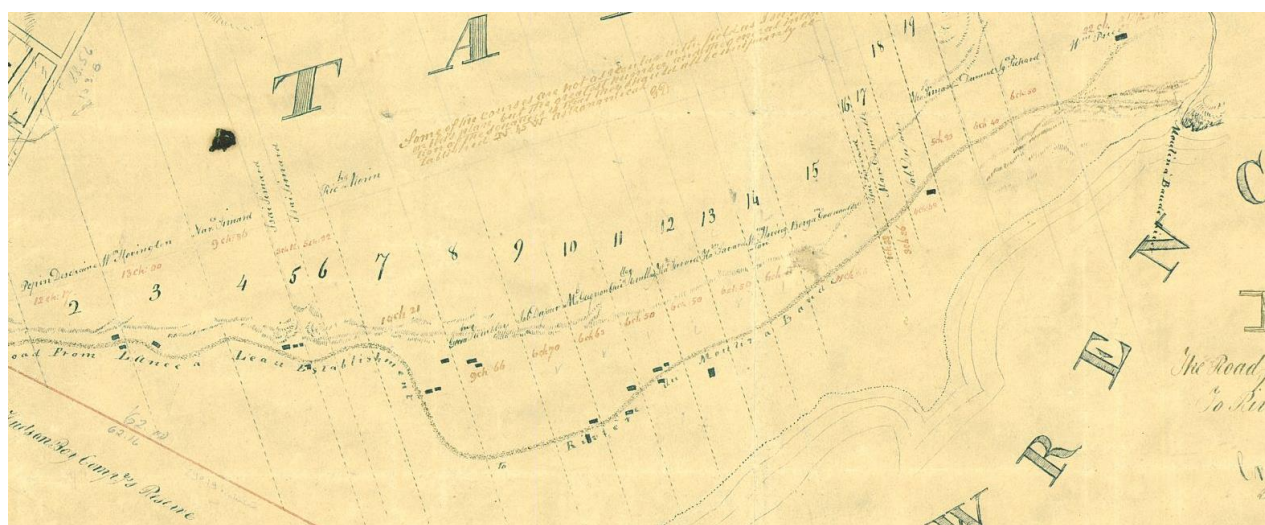


Figure 19. Extrait du plan intitulé *Plan of the road from L'ance à L'eau establishment to riviere du Moulin à Baude* par George Duberger datant de 1852 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (BANQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1C)



Figure 20. Extrait du plan intitulé *Plan of the survey of the front part of township Tadousac* par George Duberger datant de 1853 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (BANQ, E21, S555, SS1, SSS1, PT.1D)

Malgré la fermeture du poste de traite dans la baie de Tadoussac en 1859, le hameau de Moulin-à-Baude continue de se développer au moins jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle. Un plan de 1876 attribuable à Jean-Thomas Desmeules montre la densité de l'occupation du secteur à cette époque (**figure 21**). On remarque que les propriétaires de plusieurs lots ont changé depuis 1853. Plusieurs lots, notamment le lot G et le lot M sont morcelés. Les bâtiments semblent désormais se concentrer du côté nord-ouest du chemin tandis que les installations de pêche de la Caye à Edgar, si elles existent encore, ne sont pas représentées.

D'abord très axé sur la villégiature, le développement villageois dans la baie de Tadoussac prendra réellement son essor qu'à partir du tournant du XX^e siècle. C'est probablement au cours de ces mêmes années que l'agglomération rurale de Moulin-à-Baude commence à s'essouffler. La raison principale de cette décrépitude est visiblement l'appauvrissement des terres. Des photos prises au début du XX^e siècle témoignent de l'érosion impressionnante qu'ont connue les terres du secteur (**figures 6, 22 et 23**). Entièrement déboisé vers le milieu du XIX^e siècle, le plateau sableux du Moulin à Baude aurait tranquillement succombé à l'érosion éolienne, accentuée par le travail agricole qui participa à déstructurer le couvert organique. Le sort du hameau de Moulin-à-Baude était, en quelque sorte, déjà scellé dès les premiers coups de charrue. En une cinquantaine d'années, l'exploitation agricole des terres sableuses et le déboisement mèneront à une désertification progressive du plateau. Dégarnis de leur couvert organique, les sédiments furent rapidement exposés aux vents dominants qui soufflaient sans entrave forestière et furent rassemblés et déplacés sous la forme de dunes actives.

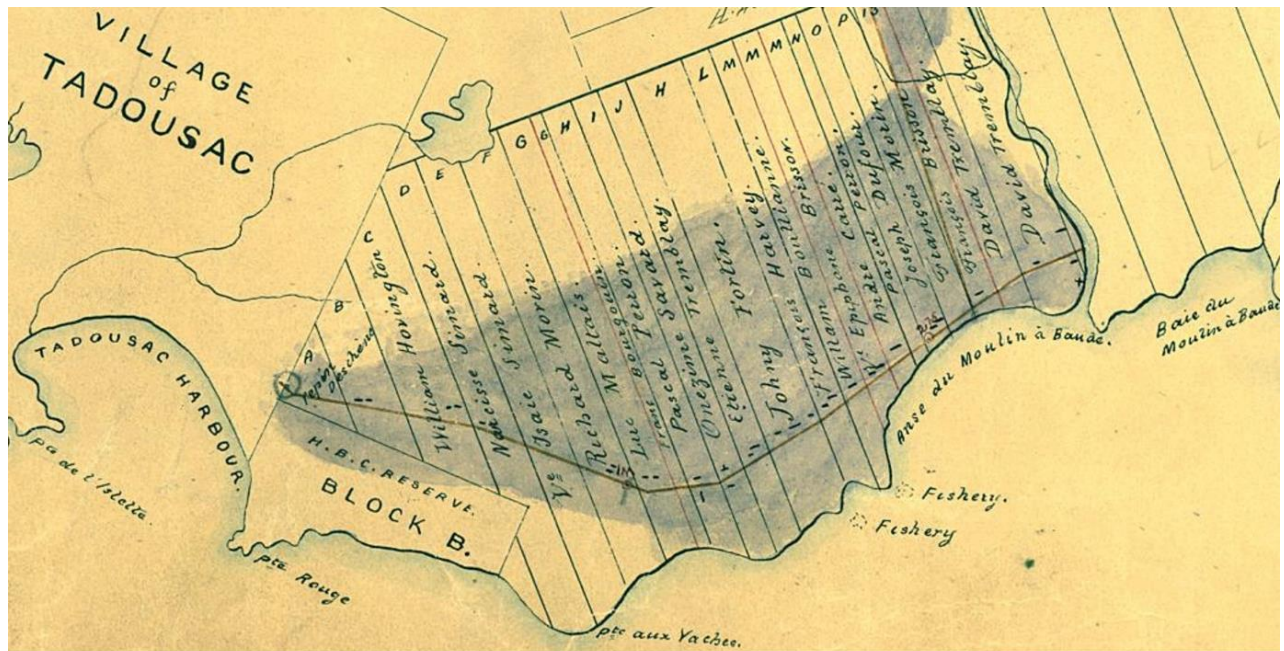


Figure 21. Extrait du plan intitulé *Plan of Survey of the colonisation road in the townships of Tadoussac, Bergeronnes and Escoumains* par Pierre-Thomas Desmeules datant de 1876 et montrant les lots ainsi que les bâtiments formant le hameau de Moulin-à-Baude (Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS5, P30A)



Figure 22. Photographie non datée d'un auteur inconnu montrant un ensemble domestique du hameau de Moulin-à-Baude au tournant du XX^e siècle. On observe au moins deux autres bâtiments plus loin le long du chemin en arrière-plan à gauche (Tirée du site Internet <https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes>)



Figure 23. Photographie non datée d'un auteur inconnu montrant une maison et une grange du hameau de Moulin-à-Baude au tournant du XX^e siècle. La terrasse de 125 m, également déboisée, est visible en arrière-plan (Tirée du site Internet <https://fr.tidesoftadoussac.com/dunes>)

Il s'agit ici d'un exemple historique assez unique où l'activité humaine est à l'origine de la reprise de processus sédimentaires présents à la période glaciaire. Délaissées au début du XX^e siècle, les terres du plateau du Moulin à Baude ne verront plus jamais d'occupation aussi intense qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les familles occupant le hameau se relocaliseront dans le nouveau village de Tadoussac ou encore en amont de la rivière du Moulin à Baude, notamment à Sacré-Cœur. Il ne reste aujourd'hui que très peu de traces visibles de l'agglomération villageoise de Moulin-à-Baude puisqu'aucun bâtiment ne semble avoir survécu au-delà du milieu du XX^e siècle. Le secteur des Dunes ne s'est jamais complètement remis de ces événements.

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

6.1 Sites archéologiques connus dans et à proximité de l'aire globale d'intervention

La municipalité de Tadoussac, et plus largement toute l'embouchure de la rivière Saguenay, a été précocement témoin du développement de la recherche archéologique au Québec. En raison de la découverte fortuite d'artefacts qui devait être chose courante à Tadoussac depuis fort longtemps¹⁶, l'ancienneté de son occupation n'a jamais été un sujet contesté. Celle-ci n'aura cependant jamais été sujet à une évaluation avant la première moitié du XX^e siècle. Dès 1915, l'ethnologue Frank G. Speck, de passage à Tadoussac, constate l'ancienneté de la présence humaine en retrouvant des artefacts en pierre en surface des plus hautes terrasses des environs (Speck 1916). Speck visita les terrasses se trouvant au nord du village, mais également celles se trouvant à quelques kilomètres à l'est, sur le plateau du Moulin à Baude. En 1927, William J. Wintemberg, du Musée national du Canada, se rend à Tadoussac pour y entreprendre d'autres collectes de surface et y creuser quelques tranchées. On lui doit une des premières interprétations archéologiques du territoire (Wintemberg 1929 et 1943). Dans un article, paru dans le *American Antiquity* en avril 1943, il a tenu ces propos particulièrement intéressants à l'égard de l'aire globale d'intervention:

« [...] from one to two miles further east, is an extensive, denuded, desert-like expanse, extending to Moulin Baude River. In this area, about a mile long east and west and less than a mile north and south, are two terraces: the first, immediately above the St-Lawrence, the other, about as high as the top of the fourth terrace north of Tadoussac. The surface of all these terraces were covered with thousands of chippings and unfinished and finished artifacts » (Wintemberg 1943: 314-315).

En raison du phénomène d'érosion les affectant, le plateau du Moulin à Baude et la terrasse de 125 m le surplombant ont été un laboratoire à ciel ouvert pour y comprendre l'occupation ancienne de l'embouchure du Saguenay. Les artefacts gisant en surface du sol ont attiré les curieux, les collectionneurs et les archéologues de toutes les époques. Bien que ces conditions aient favorisé un intérêt particulièrement précoce des chercheurs pour la paléohistoire de la région, nous ne pouvons entièrement mesurer l'impact négatif qu'aura eu des décennies de récoltes non contrôlées sur les sites archéologiques que ces lieux abritaient initialement.

En 1959, c'est au tour de Gordon Lowther de réaliser un rapport de reconnaissance de nouveaux sites dans le secteur de Tadoussac et de réévaluer les collections récoltées par Speck et Wintemberg (Lowther 1959). Lowther souligna d'ailleurs que des collectionneurs étaient très actifs dans les décennies précédant son passage et que la majorité des sites avaient été pillés.

C'est à partir des années 1970 que s'implantera progressivement sur la Haute-Côte-Nord, une archéologie scientifique sous une forme préventive et par le biais de recherches universitaires. Le

¹⁶ L'archéologue Jean Dumont relate le témoignage d'un résidant du quartier de la Grève selon lequel vers 1910-1911, lors de la construction du quai de la baie de Tadoussac, de « nombreux squelettes » avaient été découverts sur le terrain sis au 131, rue du Bord-de-l'Eau (Dumont 1983 : 20). Selon d'autres habitants du quartier, la découverte d'objets anciens et de « squelettes enroulés dans de l'écorce ou autrement » y était chose commune. Ce secteur sera plus tard associé au site DaEk-29.

nombre croissant d'interventions sur le territoire mena à la production de plusieurs synthèses régionales (Mandeville *et al.* 1983; Plourde 1993 et 2003; Archambault 1994).

Au total, 31 sites archéologiques terrestres sont aujourd'hui connus dans les limites de la municipalité de Tadoussac et donc inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Treize de ces sites sont répertoriés à proximité de l'aire globale d'intervention (**figure 24**). Les principales caractéristiques de ces treize sites archéologiques sont résumées dans le **tableau 1**. Les principaux sites concernés par l'inventaire effectué au cours de l'été 2023 sont plus amplement décrits ci-dessous

6.1.1 Site DaEk-16 (Léa)

Le site DaEk-16 est localisé à une altitude d'environ 76 m NMM. Parfois mentionné sous le nom du site Léa, il aurait été connu dès la fin du XIX^e siècle. En effet, des objets y auraient été récoltés par Mme Lily Rhodes entre 1898 et 1905 (Watson 1986). Au début du XX^e siècle, Frank G. Speck y récolte d'autres artefacts, suivi de William J. Wintemberg (Speck 1916; Wintemberg 1943). Lowther décrit l'emplacement du site DaEk-16 comme un ancien cordon littoral s'étirant sur une largeur d'environ 30 m et s'appuyant au pied de l'escarpement menant à la terrasse de 125 m. Toujours selon l'auteur, le site s'étendait sur une distance de 550 m et reposait à une altitude variant de 76 à 83 m NMM (Lowther 1959 : 3-4). Le matériel récolté dans le secteur du site DaEk-16 est toujours vaguement décrit par les différents chercheurs s'y étant intéressés. Lowther mentionne y avoir trouvé et possiblement récolté « masses of blanks, chips, etc, Mainly quartz [...] » (1959 annexes : 4). En 1973, Charles Martijn a procédé à des récoltes de surface dans les environs du site Léa. Un rapport de Gordon Watson (1986) mentionne l'observation en 1974 de plusieurs possibles outils sur galets sur le site et en périphérie. Ce dernier propose l'hypothèse d'une présence humaine très ancienne, précédant même la période Wisconsinienne. Ces théories ont cependant pu être réfutées avec les développements dans la compréhension de la géomorphologie de la région dans les années 1990 (Dionne et Occhietti 1996).

En 1985, William Moss et Michel Plourde réévaluèrent la superficie du site DaEk-16 à 4 500 m², soit une dimension bien plus réduite que ce que Lowther proposait dans les années 1950. Cette diminution de superficie pourrait être due à une dégradation du site en raison de l'érosion ou du pillage. Quinze concentrations d'artefacts lithiques avaient tout de même été localisées par Moss et Plourde. L'assemblage était formé en majorité de quartz, de quartz hyalin et de quartzite (Moss et Plourde 1986 : 39). Marie-France Archambault (1994 : 229) effectua une réanalyse des collections attribuées à Lowther (1959 : 53 artefacts), à Martijn (1973 : 390 artefacts), à Watson (1974 : 6 artefacts) et à Moss et Plourde (1985 : 412 artefacts), amenant le total d'artefacts récoltés sur le site en contexte scientifique à 861. Bien que la stratigraphie du secteur n'ait pas été vérifiée par la réalisation de sondages, la plupart des chercheurs ayant effectué des expertises sur le site DaEk-16 estiment que celui-ci a été entièrement détruit par l'érosion et que les chances d'y retrouver des sols en place sous la surface sont extrêmement minces.

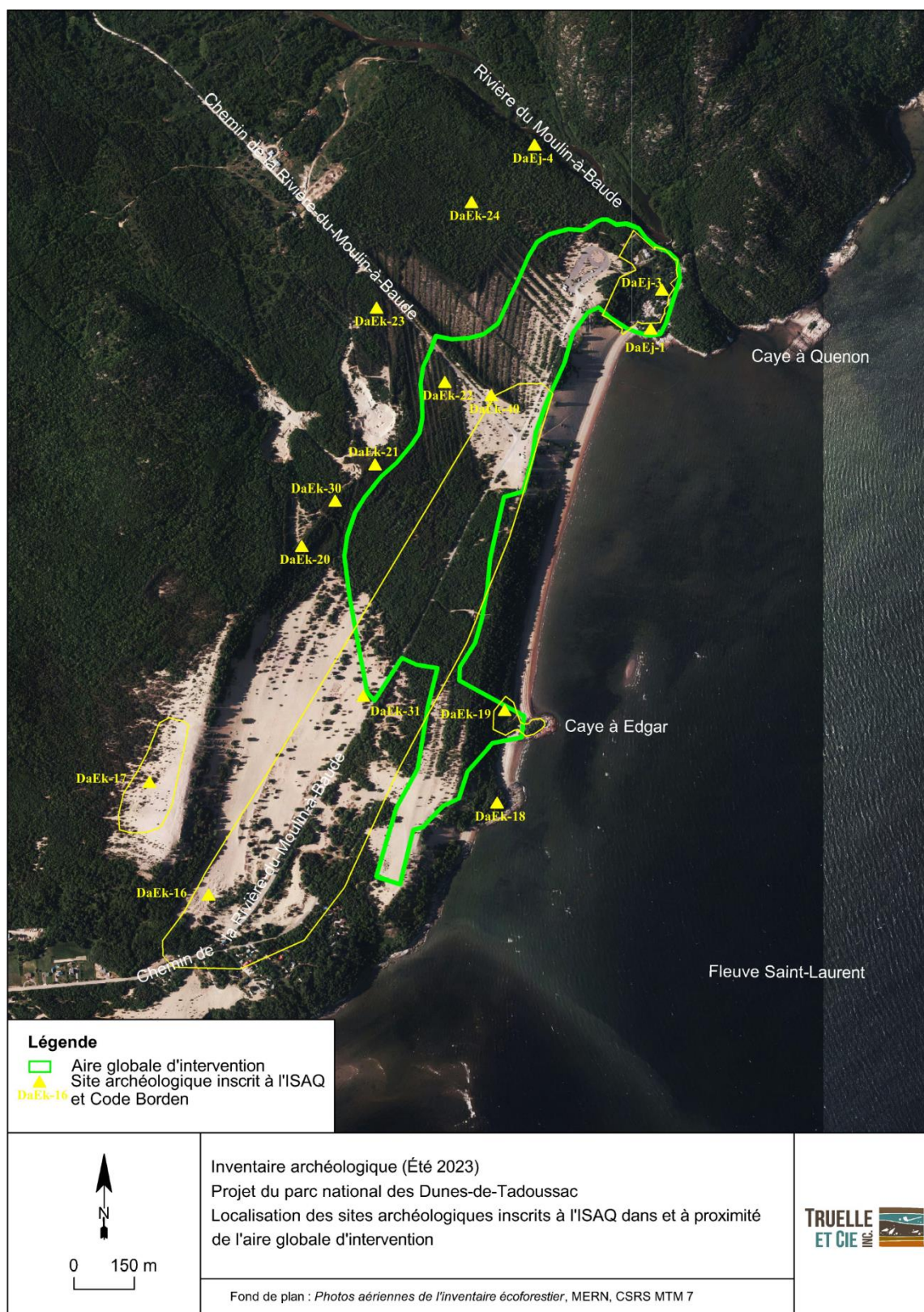


Figure 24. Localisation des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ dans et à proximité de l'aire globale d'intervention

Tableau 1. Description des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ situés dans et à proximité de l'aire globale d'intervention

Code Borden	Nom du site	Fonction du site	Identification culturelle	Référence
DaEj-1	Rivière du Moulin à Baude	Artisanale	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Lowther, G.R. 1959 et 1965, Speck, F.G. 1927, Wintemberg, W.J. 1943 et Plourde, M. 2010a
DaEj-3	Complexe hydro-électrique	Technologique	Historique 1800-1950	Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Dubreuil, S. 2007 et Plourde, M. 2010a
DaEk-16	Léa	Indéterminée	Autochtone préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	Lowther, G.R. 1959 et 1965, Martijn, C.A., 1973a, Wintemberg, W.J. 1943, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Watson, G.D. 1986, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-17	Saturday	Indéterminée	Autochtone préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	Lowther, G.R. 1959 et 1965, Martijn, C.A., 1973a, Speck, F.G. 1927, Wintemberg, W.J. 1943, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Watson, G.D. 1986, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-18	Rochers-du Saguenay Ouest	Indéterminée	Autochtone historique indéterminée (1500 à 1950)	Martijn, C.A., 1973a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983 et Plourde, M. 2010a
DaEk-19	Rochers-du Saguenay Est	Domestique	Autochtone préhistorique sylvicole (2 400 à 450 ans AA) Historique 1800-1950	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Plourde, M. 1994, 2001a, 2003a et 2010a, Tremblay, R. 1998, Archambault, M.-F. 1998, Dubreuil, S. 2007 et Gates St-Pierre, C. 2010
DaEk-20	Rivière du Moulin à Baude 1	Indéterminée	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-21	Rivière du Moulin à Baude 2	Indéterminée	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-22	Rivière du Moulin à Baude 3	Indéterminée	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-23	Rivière du Moulin à Baude 4	Indéterminée	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-24	Rivière du Moulin à Baude 5	Indéterminée	Indéterminée	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-30	Rivière du Moulin à Baude	Indéterminée	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Dumont, J. 1983a, Archambault, M.-F. 1998 et Plourde, M. 2010a
DaEk-31	Hameau de Moulin-à-Baude	Domestique	Historique 1800-1899	Martijn, C.A., 1973a, Dumont, J. 1983a, Picard, F.-D. <i>et al.</i> 1983, Moss, W. et Plourde, M. 1986 et Plourde, M. 2010a

6.1.2 Site DaEk-17 (Saturday)

Voisin du site DaEk-16 et par conséquent souvent étudié conjointement, le site DaEk-17 (site Saturday) se trouve sur un vaste promontoire de 125 m surplombant le plateau du Moulin à Baude. Également victime d'une érosion éolienne importante, les artefacts qui y ont été récoltés ont, à de maintes reprises, été récupérés par des collectionneurs ou des chercheurs dans des contextes plus ou moins contrôlés. Ce site a connu le passage de Speck en 1915, de Wintemberg en 1939 et 1943 et de Watson en 1974, ce dernier ayant seulement photographié de possibles artefacts de même que des structures. Des concentrations lithiques ont été évaluées par Martijn (1973), puis par Moss et Plourde (1986 : 44-53) sur une surface s'étendant sur environ 600 m de longueur et 150 m de largeur. La superficie de ce site a d'ailleurs été évaluée par ces deux mêmes auteurs à environ 88 000 m². Des sondages réalisés dans une portion reboisée ont permis d'observer une couche de sol remaniée dans laquelle se concentraient des artefacts. Des structures de foyer ont également été observées à plusieurs endroits sur le site mais Archambault (1994) souligne que l'ancienneté de certaines structures n'est pas assurée. En raison de sa localisation sur la terrasse marine de 125 m et de la typologie de certaines pointes de forme pentagonale, ce site a le potentiel d'être parmi les plus anciens de la région. Malheureusement, le contexte stratigraphique n'ayant pas été conservé, la datation absolue des occupations a toujours été une problématique de taille dans l'interprétation du site. Archambault dénombre 2 996 objets recueillis sur le site par Martijn (1973) et par Moss et Plourde (1986). Ceux-ci sont constitués de quartzite à mica, de quartz, de granite, de gneiss et de basalte. Malgré sa dégradation, ce site présente toujours un intérêt exceptionnel pour la paléohistoire de la région en raison de l'ancienneté de son occupation et le potentiel d'y retrouver des contextes préservés en stratigraphie.

6.1.3 Site DaEk-18 (Rochers-du-Saguenay Ouest)

Situé sur une petite pointe de terre s'avancant sur le fleuve Saint-Laurent, le site DaEk-18 a été relativement peu étudié. Charles Martijn y aurait effectué des sondages en 1973 mais le site n'aurait connu aucune autre intervention par la suite si ce n'est qu'une inspection visuelle réalisée par Dominique Lalande en 1987 qui s'est avérée peu fructueuse. Le site DaEk-18 a tout de même la réputation d'être bien préservé et présenterait des occupations associées à la période historique ancienne (Picard *et al.* 1983, annexe 2 : 84). Malheureusement, trop peu d'informations sont connues sur ce site pour pouvoir en

6.1.4 Site DaEk-19 (Rochers-du-Saguenay Est)

Le site DaEk-19 se situe sur la pointe voisine du site DaEk-18, à 200 m au nord. Il s'agit d'un des rares sites occupés lors du Sylvicole moyen ancien dans le secteur de l'embouchure du Saguenay. Ce site a livré une collection, notamment de tessons de céramique, témoignant pratiquement au cours de toutes les périodes du Sylvicole. Les indices d'une occupation domestique datant du XIX^e siècle caractérisent également ce site. La topographie du lieu est marquée par la présence de deux terrasses (**figure 25**).

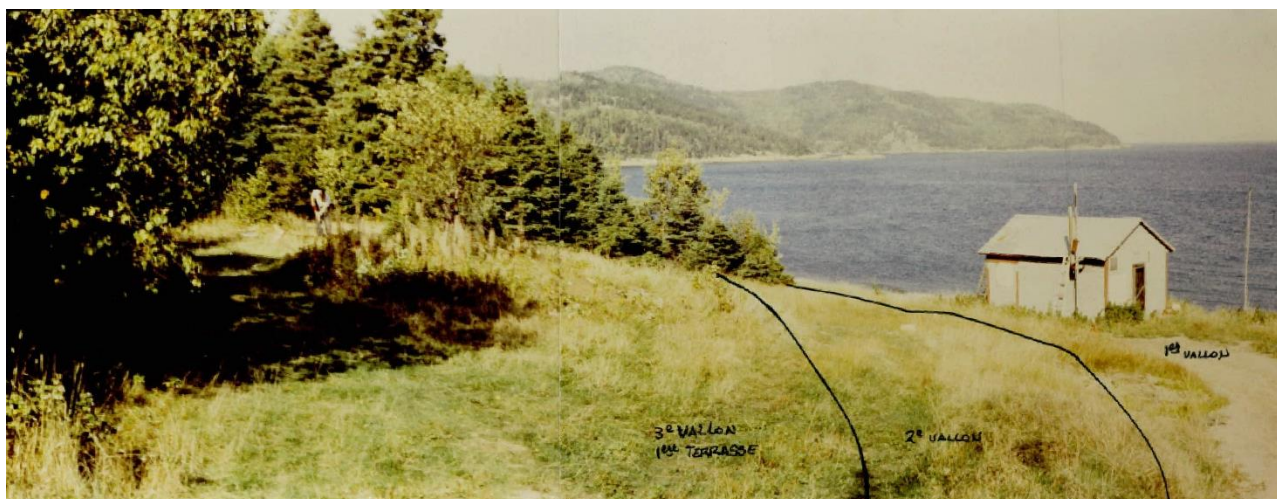


Figure 25. Vue générale du site DaEk-19 lors de la première intervention en 1983 (Dumont 1983 : 11)

La première, reposant à une altitude de 4 à 5 m, pourrait correspondre selon Plourde (2001 : 22), à la terrasse Mitis. Elle s'étend sur une dizaine de mètres de profondeur mais aurait pu anciennement occuper une plus grande superficie puisque que des témoignages mentionnent la présence de pâturages à cet endroit à l'époque (Plourde 2001 : 22). La seconde terrasse est située à une altitude de 11 m NMM et s'étend sur une surface mesurant au moins 300 m de longueur sur 10 à 20 m de largeur.

Découvert par Charles Martijn lors de sa reconnaissance de 1973, ce site ne fut revisité que dix ans plus tard par l'archéologue Jean Dumont qui réalisa quatre sondages sur la terrasse supérieure, et deux sur le replat inférieur, dans l'objectif principal d'y détecter la présence de fours basques. Des artefacts paléohistoriques ont été récoltés dans un humus enfoui à 0,55 m de profondeur (Dumont 1983). En 1993, l'archéologue Michel Plourde y réalise 70 sondages dont 46 s'avèrent positifs. Son intervention permettra de préciser la nature des occupations et d'évaluer la superficie minimale du site à 1 575 m². Enfin, en 2001, des fouilles archéologiques sont réalisées par l'archéologue Michel Plourde dans le cadre d'une entente entre Parcs Canada, Parcs Québec et le centre Archéo-Topo. Une superficie globale de 16,50 m² sera fouillée sur la terrasse supérieure.

Les résultats de ces travaux ont permis de départager trois phases d'occupation sur le site, s'étendant du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) à la période historique (1860 à 1900 AD). Une première composante se manifeste par un foyer contenant des restes de phoque, de béluga, de castor, de lièvre, de caribou, d'ours noir et d'oiseau. Quelques espèces de mollusques sont également présentes, particulièrement les myes dont les coquilles forment de grandes concentrations, du buccin, des moules bleues, de la littorine et de l'oursin vert. Huit vases en poterie portant des empreintes ondulantes caractéristiques du Sylvicole moyen ancien ont été associés à cet ensemble. Ces céramiques forment toujours une collection de référence exceptionnelle pour la région.

La seconde phase d'occupation est représentée par deux vases en poterie caractéristiques du Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 750 ans AA). Une aire de combustion datée de cette période a fourni des restes fauniques semblables à l'occupation du Sylvicole moyen ancien, et suggère donc une certaine continuité dans les modes d'exploitation.

Enfin, une occupation à la période historique est visible par la présence d'artefacts de nature domestique (verre à bouteille, céramiques, clous, verre à vitre, pipes), des os d'animaux de ferme (mouton, vache, porc, cheval) ainsi que par des grandes fosses servant d'entrepôt pour la nourriture ou encore pour le saumon (Plourde 2001; Dumont 1983 : 18).

6.1.5 Site DaEk-20 (Rivière du Moulin à Baude 1)

Ce site est localisé à une altitude de 96 m NMM, en bordure d'une terrasse intermédiaire de petite dimension menant au plateau supérieur de 125 m. Révélé lors de la reconnaissance de Martijn en 1973, ce site fut revisité par Jean Dumont en 1983. Malgré une érosion importante liée au déboisement et au passage de véhicules, ce dernier y effectua des sondages ainsi qu'une récolte de surface. Au total, 29 fragments lithiques, faits de quartz, de quartzite, de micro-grès et d'ardoise, y furent récoltés en surface. Les dix sondages réalisés s'avérèrent cependant négatifs (Dumont 1983 : 4-5). Quelques années plus tard, Plourde et Moss retournèrent évaluer le site et jugèrent ce dernier entièrement détruit par l'aménagement de chemins forestiers et par l'exploitation d'une gravière (Moss et Plourde 1986 : 68).

6.1.6 Site DaEk-21 (Rivière du Moulin à Baude 2)

Localisé sur un replat intermédiaire à 85 m NMM d'altitude, le site DaEk-21 a connu un sort semblable au site DaEk-20 dont il est voisin. Déjà grandement érodé lors du passage de Dumont en 1983, Moss et Plourde le considèrent comme anéanti en 1986. Dumont y réalisa néanmoins 47 sondages, en plus d'une récolte de surface. Tous les sondages se sont avérés négatifs, mais l'inspection visuelle a tout de même permis la récolte de 254 éclats et fragments lithiques, en plus de cinq fragments d'outils indéterminés et d'un percuteur. Les matières représentées sont les mêmes que dans le cas du site DaEk-20, à savoir du quartz, du quartzite, du micro-grès et de l'ardoise.

6.1.7 Site DaEk-22 (Rivière du Moulin à Baude 3)

Ce site a été identifié par Charles Martijn lors de sa reconnaissance de 1973 et aurait constitué un assemblage d'artefacts en surface du sol sur un replat situé à une altitude d'environ 75 m NMM. En 1986, Moss et Plourde notent qu'il s'agit alors de matériel dispersé en surface sans l'identification d'aucune concentration apparente. Ces derniers ne donnent cependant pas d'informations sur le type de matériel observé. Étant fortement affecté par l'érosion éolienne et l'aménagement d'un chemin forestier, le site DaEk-22 ne fait alors l'objet d'aucune recommandation de la part des archéologues.

6.1.8 Site DaEk-23 (Rivière du Moulin à Baude 4)

Localisé environ 250 m au nord-ouest du site DaEk-22, le site DaEk-23 se trouve à une altitude d'environ 88 m NMM. Il partage, avec les sites DaEk-20, DaEk-21 et DaEk-30 sensiblement la même terrasse intermédiaire. Ce site a également été identifié par Charles Martijn en 1973 mais n'a connu aucune autre intervention. Ce dernier y récolta en surface un total de 87 artefacts correspondant en grande partie à des éclats et débris de quartz et de quartzite. Un fragment de biface en quartzite à mica ainsi qu'un grattoir en quartz blanc ont également été identifiés parmi l'assemblage par Marie-France Archambault (1994 : 256). Comme la plupart des contextes archéologiques du secteur, ce site a été grandement affecté par la construction de la route et par l'érosion éolienne.

6.1.9 Site DaEk-24 (Rivière du Moulin à Baude 5)

Le site DaEk-24 est localisé plus près de la rivière du Moulin à Baude, sur un replat de 80 m d'altitude. Le site a été découvert lors de la reconnaissance de Charles Martijn en 1973 et a fait l'objet d'une récolte de surface, bien que nous ne possédions pas davantage d'informations relativement au matériel échantillonné. Dans leur étude de potentiel de 1983, Mandeville, Castonguay et Painchaud considèrent ce site comme en grande partie intact puisqu'il ne semblait pas affecté par l'érosion (1983 : 90). En 1986, Moss et Plourde font le même constat et note la présence d'une quantité appréciable d'éclats de quartz provenant de zones ensablées. Ces deux rapports recommandent alors la réalisation de sondages intensifs sur le site pour en évaluer la superficie et son état de conservation qui semble prometteur. Le site n'a cependant pas connu d'autres interventions depuis les années 1980.

6.1.10 Site DaEk-30 (Rivière du Moulin à Baude)

Situé à mi-chemin entre les sites DaEk-20 et DaEk-21, le site DaEk-30 partage en tous points leurs caractéristiques. Il est localisé également sur un replat intermédiaire situé à environ 85 m d'altitude et a connu de profondes perturbations éoliennes et anthropiques qui ont complètement détruit la stratigraphie originale du site. Découvert par Jean Dumont lors de son intervention de 1983, ce dernier y réalisa huit sondages qui se sont tous avérés négatifs. Il y récolta cependant du matériel en surface sur une superficie de 625 m². Ces objets correspondent à 46 éclats ou fragments de matière première de même qu'à deux fragments d'outils indéterminés en quartzite (Dumont 1983 : 8). Bien qu'ils ne mentionnent pas s'y être rendus lors de la réévaluation du site qu'ils ont menée en 1986, les archéologues Plourde et Moss indiquèrent dans leur rapport que le site était détruit et qu'il ne présentait plus d'intérêt pour la recherche (Moss et Plourde 1986 : 199).

6.1.11 Site DaEk-31 (Hameau de Moulin-à-Baude)

La première mention d'un site archéologique englobant les potentiels vestiges du hameau de Moulin-à-Baude apparaît dans l'étude de potentiel de François Picard réalisée en 1983. Ce dernier

souligne la présence probable de plusieurs vestiges associés aux ensembles domestiques de la seconde moitié du XIX^e siècle et présents sur le plateau du Moulin à Baude, et recommande que ce secteur fasse l'objet d'inventaires archéologiques. Une zone d'une superficie de 20 000 m², couvrant les lots 412 et 413, est alors identifiée comme étant une zone à potentiel et reçoit le code temporaire de site DaEk-i (Picard 1983 : 192). Ce potentiel sera validé par Moss et Plourde lors de leur intervention de 1985. Le code DaEk-i sera alors remplacé par le numéro de site DaEk-31, dont la superficie totale est désormais établie à une zone plus ou moins arrondie de 1 700 m de longueur sur 300 m de largeur, suivant le chemin du Moulin à Baude et débordant de part et d'autre de la route de manière à couvrir l'occupation historique du hameau. Moss et Plourde y réaliseront des collectes de surface ainsi que quelques sondages de manière non-systématique mais à des emplacements qui démontreraient un plus grand potentiel. Au moment de leur passage, des artefacts se retrouvent en très grande quantité un peu partout dans la zone du site. Ils interviendront sous la forme de trois opérations, soit deux localisées du côté nord-ouest du chemin du Moulin à Baude et une du côté sud-est.

L'opération 1 se situait au nord de l'intersection rejoignant les deux sections du chemin du Moulin à Baude. Des artefacts domestiques y ont été observés en surface mais aucun sondage n'y été réalisé puisque les lieux furent jugés trop perturbés. L'opération 2 se trouvait plus au sud, dans la grande zone érodée située à l'ouest du chemin du Moulin à Baude. Ce secteur était également associé à des artefacts et débris observés en surface témoignant de l'occupation historique du hameau. Cette concentration contenait cependant des pierres et des fragments de briques indiquant possiblement la présence d'une ancienne structure. Un îlot de sol d'origine y était d'ailleurs préservé, dépassant la surface du sol de plus d'un mètre, et illustrant donc l'importance de l'érosion éolienne dans ce secteur. Enfin, l'opération 3, située en face de la zone érodée de l'autre côté de la route, a pour sa part livré une stratigraphie mieux conservée. Plusieurs niveaux de sables fins recouvraient une couche de sable mélangé à de la matière organique qui représentait sans doute le niveau d'occupation d'origine du XIX^e siècle. Cette couche contenait des artefacts diagnostiques de cette époque, soit une bouteille en verre de couleur vert foncé, des tessons de grès cérame grossier ainsi que des fragments de briques. Bien qu'ils n'aient pas été en mesure de localiser de vestiges associés au village, les travaux de Moss et Plourde ont permis de mieux comprendre l'étendue des perturbations qu'a connues le site du hameau de Moulin-à-Baude. Selon eux et des informateurs locaux, l'érosion aurait surtout pris part du côté ouest de la route et aurait déposé des sédiments du côté est, augmentant ainsi les chances d'y retrouver des vestiges en place et des contextes archéologiques enfouis (Moss et Plourde 1986 : 155-161).

6.1.12. Site DaEj-1 (Rivière du Moulin à Baude)

Bien peu d'informations sont disponibles au sujet du site DaEj-1. Il est situé à l'embouchure de la branche ouest de la rivière du Moulin à Baude, sur un plateau rocheux s'élevant à une altitude de 11 m NMM. Le site est vaguement mentionné par Lowther (1959) et apparaît dans les notes de Martijn (1973). Il est possible que ces deux archéologues y aient effectué des récoltes de surface ou aient examiné des objets qui y furent récoltés par d'autres. Lors de leur passage, Moss et Plourde n'y interviennent pas. L'appartenance culturelle du site ainsi que son état de préservation demeurent jusqu'à présent donc inconnus.

6.1.13. Site DaEj-3 (Moulins du Moulin à Baude)

Ce site rassemble plusieurs vestiges associés à une série de moulins datant des XIX^e et XX^e siècles (DaEj-3-2) ainsi qu'à un complexe hydro-électrique aménagé au début du XX^e siècle (DaEj-3-1). Le site DaEj-3 occupe une superficie d'environ 10 000 m² le long de la rivière du Moulin à Baude, près de son embouchure, à une altitude variant de 5 à 55 m NMM.

D'abord mis en évidence dans l'étude de potentiel de Picard, Castonguay et Painchaud (1983), ce secteur a fait l'objet d'une reconnaissance et de relevés détaillés en 1985 lors de l'intervention de Moss et Plourde (1986). Le recours aux sources historiques et aux informateurs locaux a permis de déterminer qu'il y a eu sur le site pas moins de cinq ensembles fonctionnels à savoir : un moulin à scie (ca 1850 à 1870), un moulin à farine (ca 1870 à 1890), un second moulin à scie (ca 1900 à 1940), un troisième moulin à scie (ca 1940 à 1960) et un complexe hydro-électrique (1938 à ca 1963) (Moss et Plourde 1986 : 100-142). Les travaux d'inventaire menés en 1985 permirent d'identifier sept ensembles de vestiges hors-sols. Certains d'entre eux ont pu être rattachés par les archéologues à l'une ou l'autre des infrastructures mentionnées précédemment. En plus de structures de bois présentes en bordure de la rivière, deux vestiges de maçonnerie ont été identifiés comme étant les restes des anciens moulins. L'un d'entre eux se trouve tout juste au nord de la maison des Dunes et représente le bâtiment du moulin à scie des années 1940 fonctionnant au diesel. Le second, se trouvant à mi-pente vers l'embouchure de la rivière, consiste en un assemblage de vestiges maçonnés de forme quadrangulaire servant de puits d'évacuation pour l'eau actionnant le moulin. Selon Moss et Plourde (1986 : 125), ce vestige pourrait être associé au moulin à scie ou au moulin à farine qui se trouvait à cet endroit au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Aucun sondage n'a été effectué à proximité des structures lors de cette intervention et les recommandations des archéologues allaient dans le sens de la protection et de la conservation des vestiges en place.

7. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Les travaux d'inventaire se sont déroulés du 12 au 30 juin 2023, soit sur une période de 15 jours de terrain. Cette intervention a touché neuf zones distinctes (**figure 26**). Celles-ci ont été décrites à la **section 1.2** du présent rapport. Au total, 2 017 sondages manuels y ont été réalisés en plus de l'inspection visuelle de l'ensemble de l'aire globale d'intervention.

7.1 Zone 1 : Nouveau chemin

La zone 1 correspondait au tracé d'un futur chemin traversant des secteurs en grande partie érodés où des plantations de pins ont été mises en place il y a quelques décennies (**photo 2**), sauf pour la portion ouest de la zone (zone 1C) où se trouvait une sapinière à bouleau blanc (**figures 27 à 30**). Les différentes sections du futur chemin combinées formaient une bande s'étendant sur une longueur de 1,7 km et à l'intérieur de laquelle trois alignements de sondages, qui étaient espacés les uns des autres de 10 à 15 m, ont été implantés. Au total, 489 sondages manuels ont été effectués dans la zone 1. Malgré la grande superficie de celle-ci et sa proximité avec d'autres sites archéologiques répertoriés (DaEk-20, DaEk-21, DaEk-22, DaEk-30 et DaEk-31), relativement peu d'éléments archéologiques y ont été découverts. Cela pourrait s'expliquer par la forte érosion qu'a connue le secteur après son déboisement au cours de la période historique.



Photo 2. Vue générale de l'extrémité sud-ouest de la zone 1C, vers l'ouest (23-CIET-04-180)



Figure 26. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones inventoriées



Figure 27. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1A et des découvertes de surface qui y ont été faites

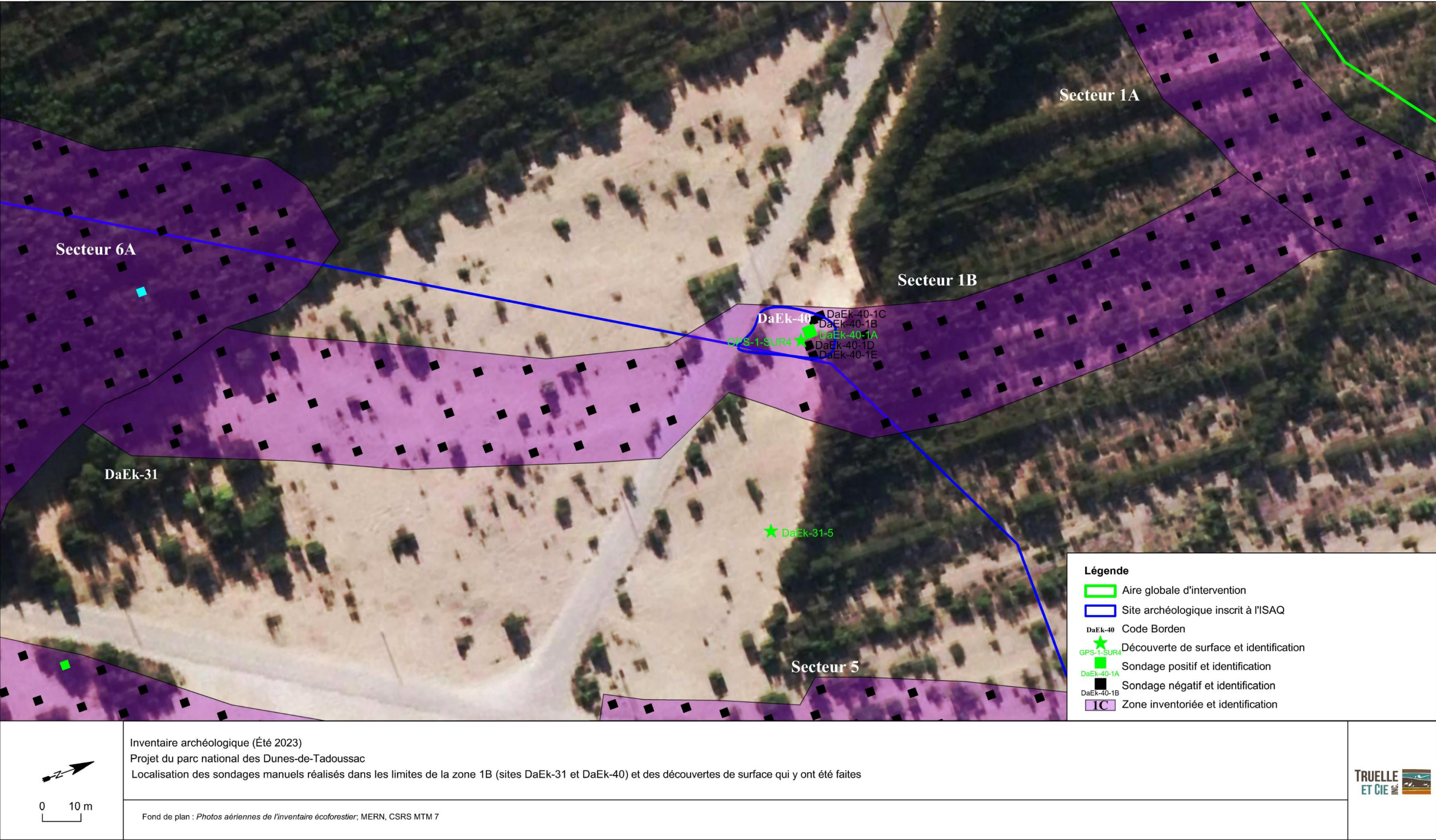


Figure 28. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1B (sites DaEk-31 et DaEk-40) et des découvertes de surface qui y ont été faites

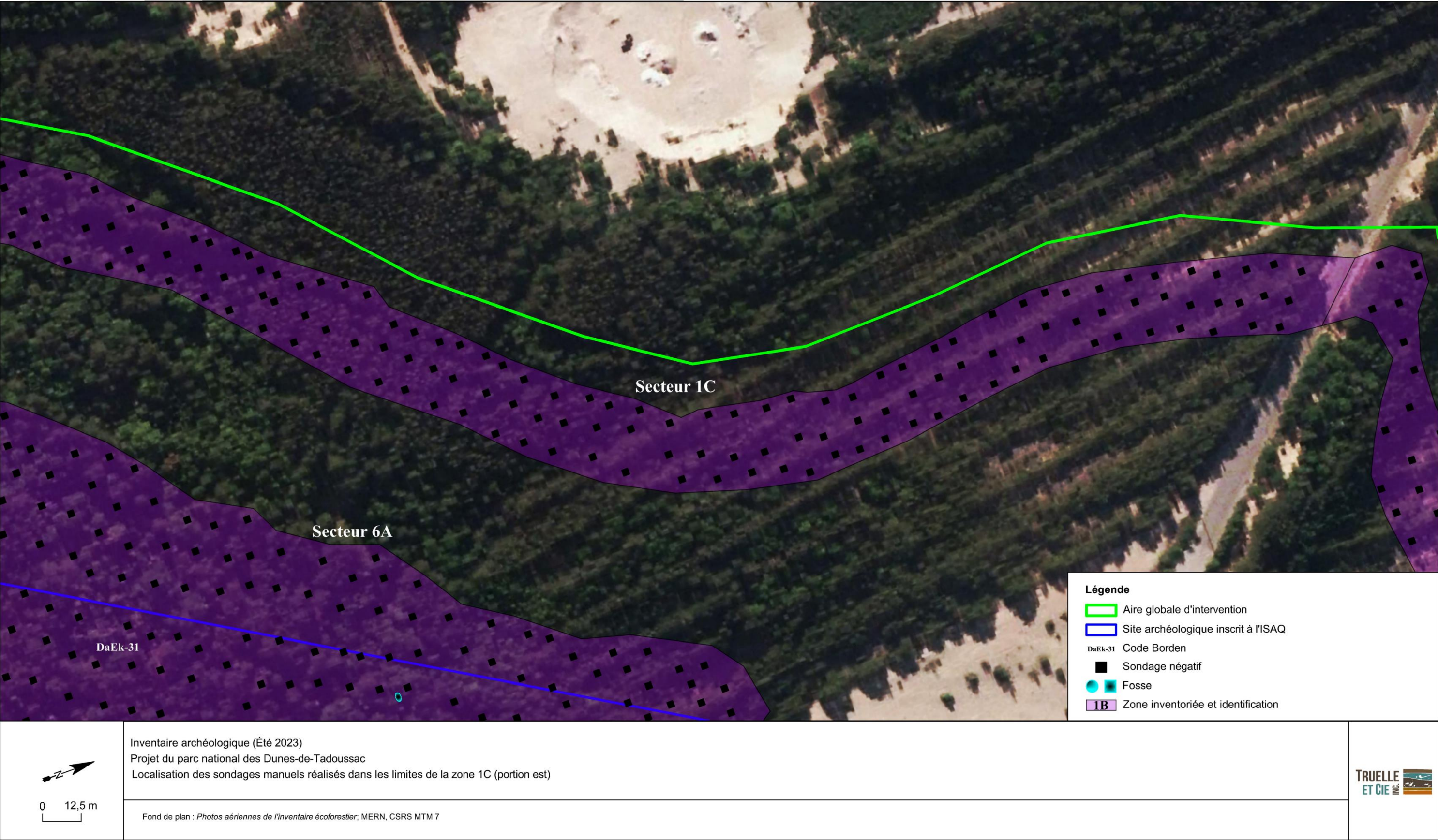


Figure 29. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1C (portion est)

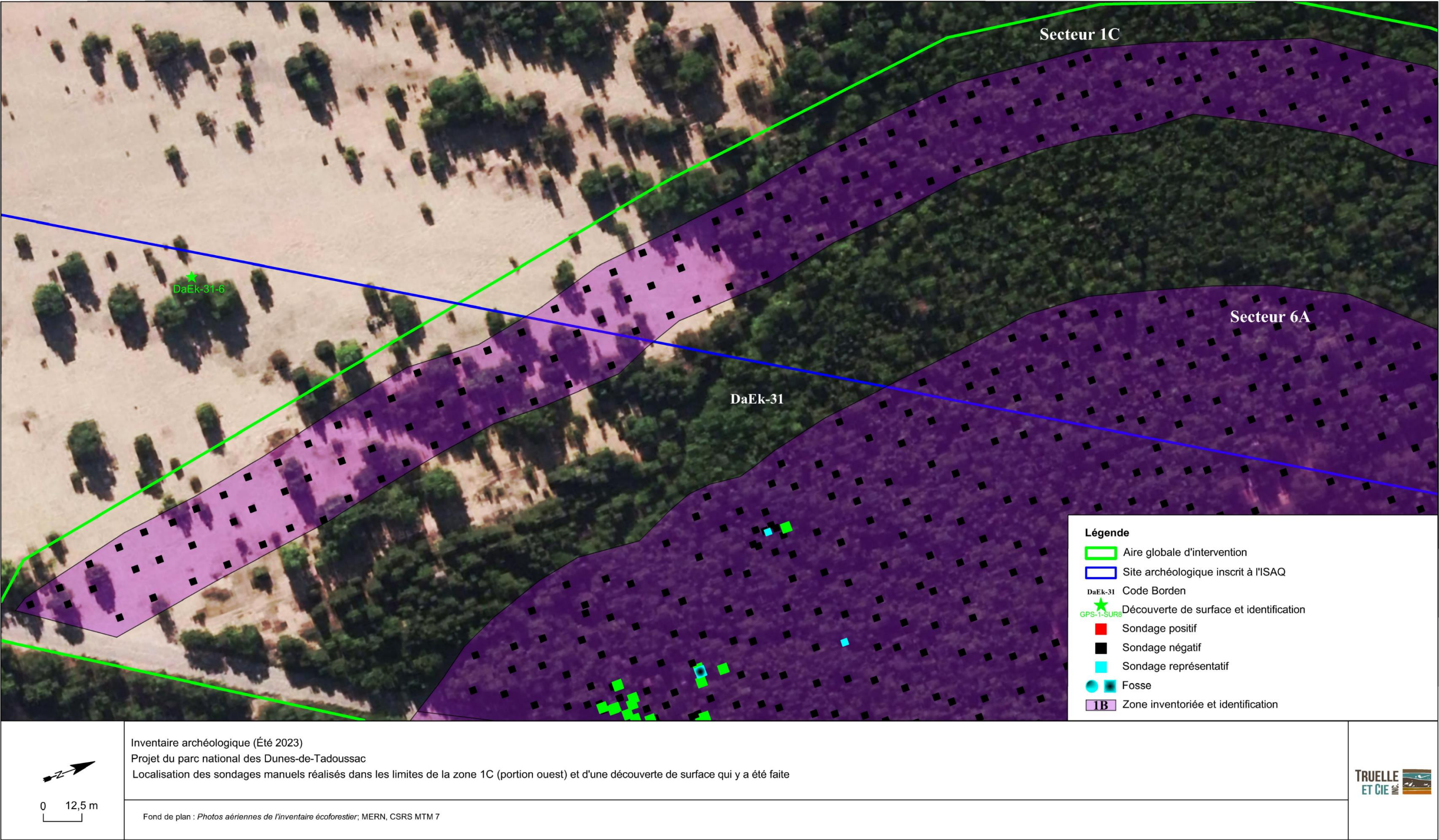


Figure 30. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 1C (portion ouest) et d’une découverte de surface qui y a été faite

Comme pour le reste de la terrasse de 60 m, quand la végétation était absente, la surface du secteur était composée de sable et/ou de gravier apparaissant le plus souvent sous la forme d'un pavage éolien : le vent a érodé les particules les plus fines, ne laissant en surface que celles trop lourdes pour être déplacées. Il en résultait un placage de sable grossier ou de gravier qui ne représentait pas nécessairement la texture du sédiment sous-jacent. La quasi-entière des sols naturels de cette zone aurait disparu à la suite du déboisement du secteur au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Son altitude moyenne était de 60 à 62 m, s'élevant à 75 m au pied du talus (glacis) menant au delta perché et à 79 m au sommet de la crête qui s'étirait parallèlement au chemin du Moulin à Baude. L'état du terrain et le substrat le constituant variaient selon l'endroit où l'on se trouvait dans la zone 1. Allant du sud-ouest vers le nord-est, les sols étaient d'abord absents et les sables et graviers affleuraient sous la forme d'un pavage éolien (**photo 2**). Les profils présentaient un sable grossier contenant de rares graviers et galets. De plus, ils étaient très perturbés et ne montraient aucune stratification ni podzolisation. Près de certains bosquets, l'horizon Ae s'est parfois révélé partiellement préservé.

La zone traversait ensuite une plantation de pins. Le substrat de surface était constitué de sable de plage bien trié. Les profils montraient le plus souvent un podzol peu développé, s'étant très certainement formé depuis la plantation de la pinède (**photo 3**). Dans ce secteur, le tracé recoupait plusieurs crêtes de plage et formations dunaires de faible amplitude (**photo 4**). Au pied du talus menant au delta perché, un glacis (issu de la sédimentation du sable érodé du versant sus-jacent) empiétait sur le secteur.



Photo 3. Paroi nord du sondage GPS-1-704 réalisé dans la zone 1C, vers le nord (23-CIET-04-245)



Photo 4. Crête de plage visible dans la plantation de pins présente dans la zone 1C, vers le nord (23-CIET-04-609)

La zone 1 se poursuivait ensuite dans une pinède plus récente (présente dans la portion est de la zone 1C ainsi que dans une grande portion des zones 1A et 1B). Contrairement à la forêt précédente, les pins plantés en rangs parallèles étaient l'unique essence du secteur. Le tracé recoupait quelques dunes et plusieurs crêtes de plage. Ces dernières étaient des formations littorales mises en place dans un environnement en émergence. Lors de périodes tempétueuses, les sédiments projetés sur le haut de plage ne pouvaient être remobilisés par la suite à cause de la baisse rapide du niveau des eaux et de la récurrence souvent supérieure à plusieurs décennies de tels événements. Ces crêtes de plage marquaient donc la position du rivage à un moment précis lors de la période durant laquelle émergea la terrasse. En surface, le sable littoral bien trié cédait progressivement la place à un sédiment fluvioglaciaire remanié plus grossier composé de sable et de gravier (**photo 5**). Le profil podzolique était, quant à lui, absent ou très peu développé.

En bordure du chemin du Moulin à Baude, dans son axe nord-sud, le tracé du futur chemin recoupait une longue crête sableuse et boisée bordant le côté est de la route. Plusieurs sondages ont démontré que cette formation était composée de sable éolien. Pour autant, son tracé parfaitement rectiligne sur près de 500 m tend à réfuter son origine entièrement naturelle.



Photo 5. Surface érodée dans la plantation de pins de la zone 1C exposant des sédiments graveleux d'origine fluvio-glaciaire, vers l'est (23-CIET-04-610)

Il est possible que les déblais issus de la construction de la route (avant le déboisement?) aient été entassés le long du chemin du Moulin à Baude. Par la suite, l'érosion de la terrasse au sud et à l'ouest aurait engendré un apport de sable.

La plantation de la pinède située en arrière du remblai a pu également faire office de coupe-vent, le tout favorisant l'accumulation sableuse derrière cette barrière physique qui s'est élevée et élargie progressivement. Les trouées auraient ensuite été comblées et la dune aurait continué de progresser toujours localement aujourd'hui comme le démontre l'ensablement du pied des pins (**photo 6**). À certains endroits, le sable a recouvert et préservé l'ancien podzol. C'est dans ce contexte qu'a été préservé le site DaEk-40 sur lequel nous reviendrons un peu plus loin. Il est fort à parier que l'altitude de la surface de ce podzol, dont le plan était horizontal, correspondait à la surface du sol naturel avant le déboisement du secteur. La surface de ce podzol est aujourd'hui surélevée d'environ 0,50 m par rapport à la surface actuelle de la terrasse.

En direction nord-est, la zone 1A traversait à nouveau une plantation de pins. Le placage éolien s'amincissait à mesure qu'on s'éloignait de la crête bordant le chemin du Moulin à Baude. On retrouvait ensuite un sédiment fluvio-glaciaire assez grossier remobilisé par la dynamique littorale sous forme de crêtes de plage. Un gros bloc erratique (**photo 7**) (environ 3 m sur 2 m), dont la présence appuyait la théorie d'une glace tardive, possiblement enfouie lors de la formation du delta fluvio-glaciaire, était l'unique obstacle naturel venant briser l'uniformité du terrain.



Photo 6. Dune longeant le chemin du Moulin à Baude, vers l'ouest (23-CIET-04-611). On note l'ensablement de la base des arbres.



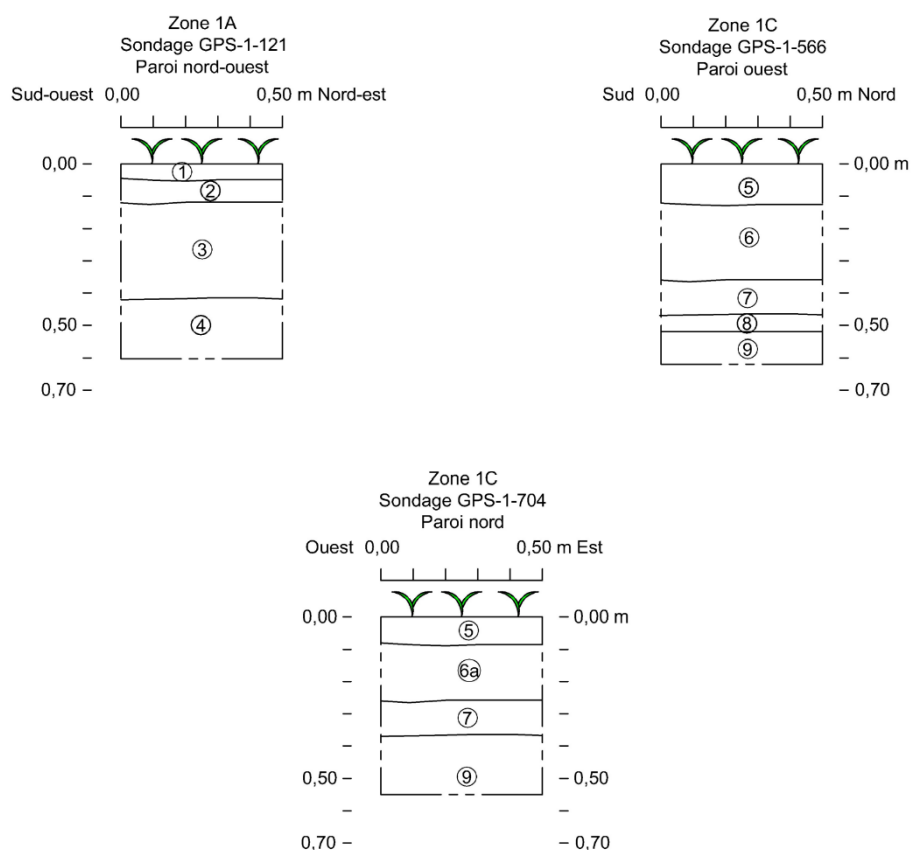
Photo 7. Bloc erratique présent dans la zone 1A, vers l'est (23-CIET-04-612)

En parvenant dans le boisé situé en arrière du stationnement menant à la maison des Dunes, les profils de sols devenaient à nouveau plus sableux. En certains endroits, le podzol a été préservé. Cependant, à l'approche d'une petite dune transversale perpendiculaire au stationnement (cette dune recoupait également la zone 2), les sols étaient à nouveau absents, passant directement des sables fins éoliens en surface aux sables littoraux. L'origine de cette unité éolienne est par conséquent récente, renvoyant une fois encore vers le déboisement de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Pour résumer, la présence ténue d'un sol naturel podzolique n'a été observée qu'en de rares endroits lors de la réalisation des sondages dans la zone 1. Le sol naturel était présent de manière plus importante dans la sapinière à bouleau blanc identifiée dans la zone 1C, et parfois sous des accumulations éoliennes l'ayant protégé de l'érosion. De manière générale, la stratigraphie de la zone 1 était composée, dans les zones érodées, de seulement trois couches sous un mince humus (figure 33). En effet, sous ce dernier reposaient successivement un sable gris-beige friable correspondant à un niveau perturbé, puis un sable brun orangé comprenant des litages noirs et des quantités variables de galets et graviers (**photo 8; figure 31**). Ce dernier niveau correspondait, quant à lui, à un dépôt naturel stérile.



Photo 8. Paroi ouest du sondage GPS-1-141 réalisé dans la zone 1A, vers l'ouest (23-CIET-04-072)



Légende

- 1 Sable fin à grossier brun-beige et meuble.
 - 2 Sable fin brun jaunâtre et meuble.
 - 3 Sable fin brun-beige, meuble, contenant du quartz.
 - 4 Sable grossier gris-beige, meuble, contenant quelques graviers granitiques arrondis.
 - 5 Humus (LFH).
 - 6 Sable brun orangé, humique et meuble.
 - 6a Sable brun orangé, homogène, friable et organique.
 - 7 Sable limoneux brun marbré gris et orangé, meuble, contenant des charbons de bois et des fragments de pierres arénisées.
 - 8 Sable gris-blanc, homogène et meuble (Ae).
 - 9 Sable brun orangé, meuble à compact, parfois induré (Bf).
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-121, 566 et 704 réalisés dans les limites des zones 1A et 1C

Échelle 1 : 20

Figure 31. Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-121, 566 et 704 réalisés dans les limites des zones 1A et 1C

Quelques artefacts associés à la paléohistoire ont été observés en surface du sable ou à très faible profondeur dans les portions érodées de la zone 1A. Il s'agissait de trois éclats de quartz, un fragment de siltstone et un fragment d'outil unifacial en quartz (**figure 32**). Des sondages fouillés en périphérie des découvertes n'ont toutefois pas permis d'identifier d'où provenaient initialement ces artefacts. Il semble que le contexte archéologique dans lequel ces objets se trouvaient ait été entièrement détruit par l'érosion éolienne. Ces découvertes n'ont donc pas été associées à un site existant ni à un nouveau site. Notons également la découverte fortuite d'un fragment distal d'un éclat en quartz hyalin identifié en surface de la grande zone érodée au sud-ouest de la zone 1C (sondage DaEk-31-6).

Par ailleurs, des traces d'exploitation agricole du plateau du Moulin à Baude ont été observées à quelques endroits dans la zone 1. Celles-ci se manifestaient par la présence ponctuelle d'une couche de sable brun et homogène en surface du sol naturel et qui pourrait correspondre à une couche de labour. D'autre part, des restes d'anciennes clôtures qui devaient séparer les champs, les pâturages et les propriétés à une certaine époque, soit des poteaux ainsi que des sections de fil de fer, ont également été observés (**photo 9**).



Photo 9. Poteau de bois et fil de fer marquant une ancienne limite de terrain ou de lot dans la zone 1A, vers le sud (23-CIET-04-060)

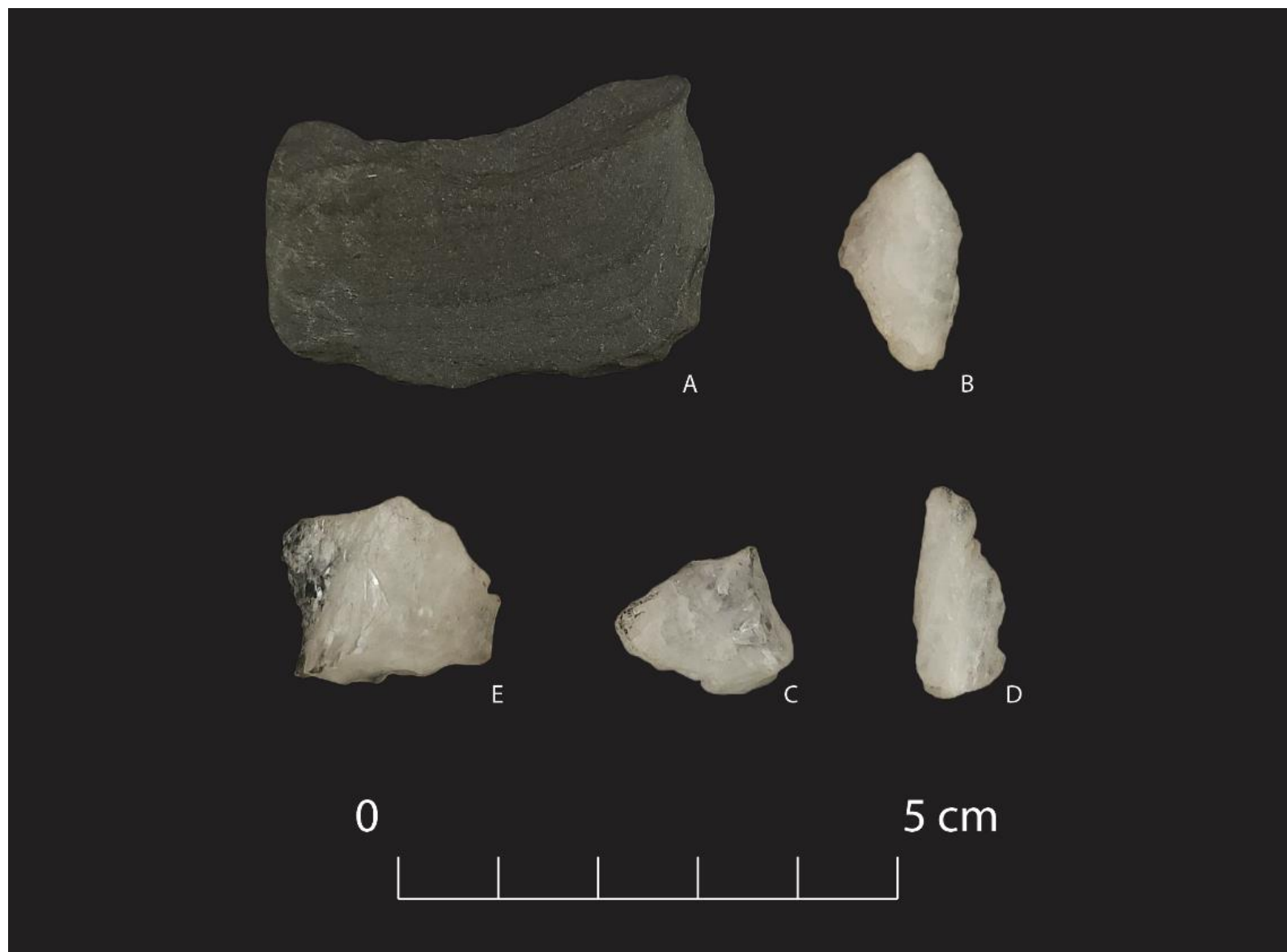


Figure 32. Objets lithiques récoltés en surface dans la zone 1A. A – Fragment de siltstone; B, C et D – Éclats de quartz; E – Fragment d’outil unifacial en quartz. L’objet C a été trouvé dans le sondage GPS-1-121 (Photo : Antoine Guérette)

Un nouveau site archéologique : DaEk-40

Un nouveau site archéologique a été découvert en bordure de la zone 1B, le long du chemin du Moulin à Baude. D'abord repéré en raison de la présence de matériel lithique déboulant d'un talus en érosion en bordure d'un chemin utilisé par les véhicules tout-terrain, la réalisation de sondages manuels a permis de confirmer l'existence d'un niveau d'occupation en place, conservé sous une dune de sable semblant récente (**photo 10**). Cinq sondages ont été effectués dans le bas de la dune afin d'atteindre cette couche d'occupation. Le seul sondage s'étant révélé positif (DaEk-40-1A) était situé directement au-dessus de l'endroit où les artefacts déboulaient.

Ce niveau d'occupation, situé à une altitude de 68,55 m NMM, correspondait à une couche de sable marbré orange, gris et noir, présente en surface du sol naturel d'origine conservant parfois des niveaux Ah et Ae bien définis (**photo 11; figure 33**). D'une épaisseur variant de 0,09 à 0,12 m, il contenait des inclusions de charbons de bois (1%). Exposée au niveau du talus, cette couche d'occupation s'enfonçait sous la dune qui atteignait une hauteur de plus de 1,00 m au-dessus du sol naturel (**figure 34**). Au total, 54 artefacts lithiques ont été récoltés en surface du sol dans une zone s'étendant sur 30 m de longueur et 12 m de largeur. Il s'agissait uniquement d'éclats et de débris de taille, en plus d'un fragment de matière première (**figure 35**). Ces objets se concentraient surtout au pied du talus en érosion. Seul le sondage DaEk-40-1A s'est avéré positif puisqu'il a livré cinq éclats en association avec la couche d'occupation identifiée. Le nombre total d'objets associés au site DaEk-40 s'élevait ainsi à 59 artefacts.

Le quartz était la matière largement dominante, composant 51 des 59 artefacts recueillis. Il s'agissait en général d'un quartz hyalin de très belle qualité, blanc translucide à transparent. Des surfaces cristallines ont été observées au sein de l'assemblage, indiquant que des cristaux de quartz ont pu vraisemblablement servir de matière première. On retrouvait également du quartzite blanc (n=5) et du quartzite grossier gris (n=2). Enfin, un gros éclat d'une roche verte, possiblement un gabbro à pyroxène, a été récupéré dans la couche d'occupation lors du nettoyage du talus. Cet éclat pourrait s'être détaché naturellement d'une grosse pierre arrondie dont une des faces était visible. Comme aucune pierre ne se retrouvait naturellement dans le sédiment composant la couche d'occupation, celle-ci a sans doute eu une fonction liée aux activités menées sur le site.

Bien qu'il ne fût pas possible de sonder davantage en direction est, soit sous la dune, nous estimons que la portion résiduelle du site s'étendrait sur une superficie maximale de 6 à 8 m². L'inventaire réalisé dans le reste de la zone 1B, autant du côté est que du côté ouest de la route, n'a pas permis d'observer de sols en place ni d'autres concentrations d'artefacts. La portion de sol naturel conservée sous la dune au bord de la route représente donc possiblement le seul vestige de la surface d'origine du sol dans le secteur avant qu'il ne subisse l'impact de l'érosion.

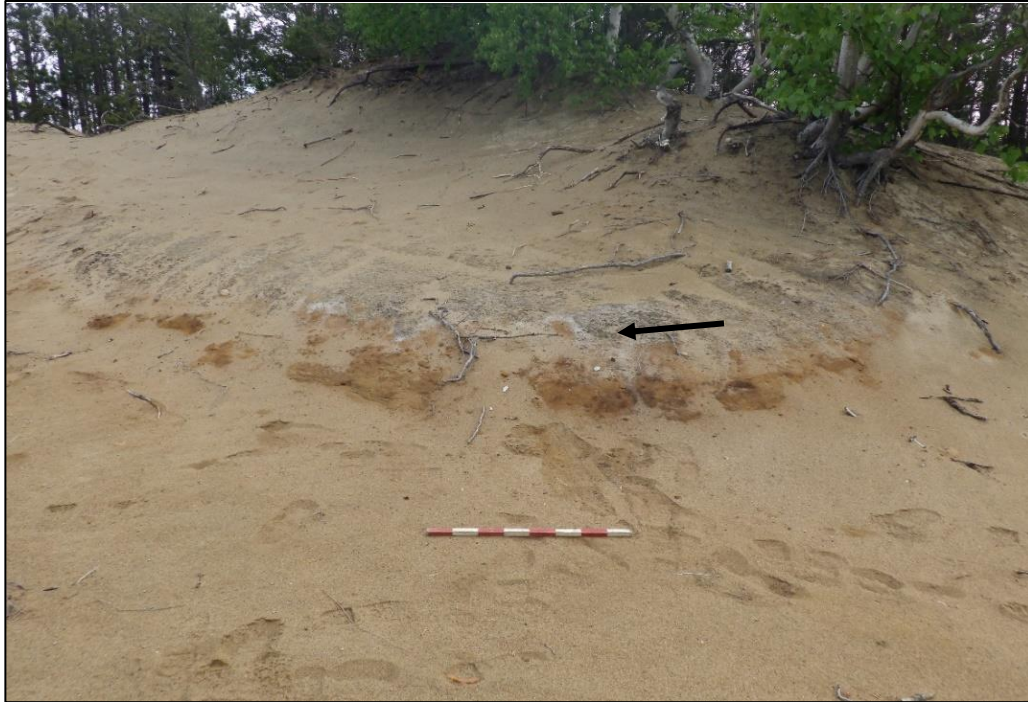
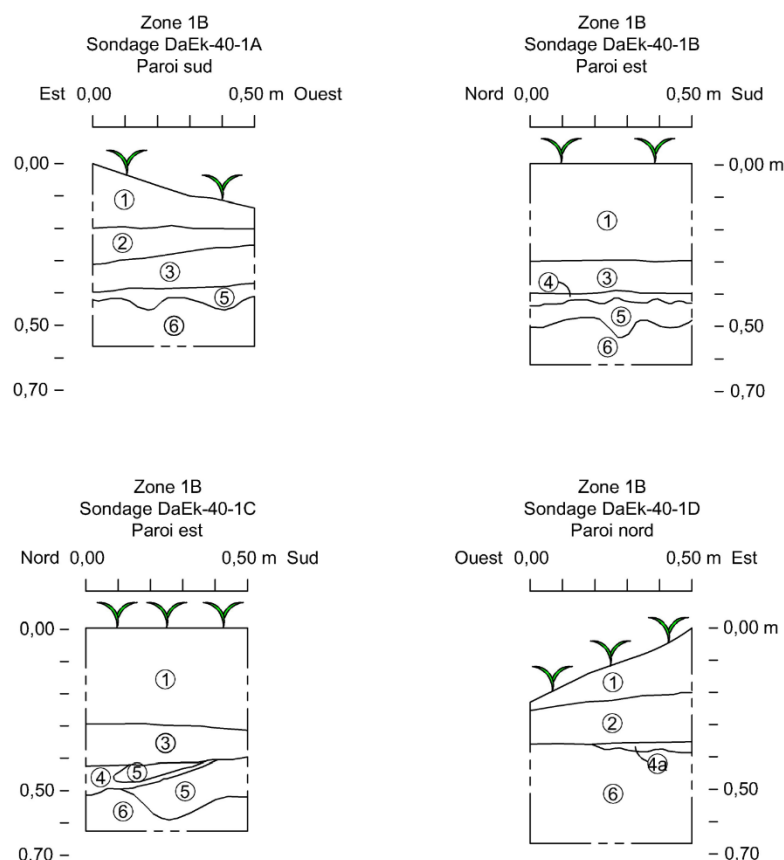


Photo 10. Sol naturel en place préservé du site DaEk-40 sous une dune, vers l'est (23-CIET-04-085). On peut voir quelques artefacts en quartz dans le talus d'érosion.



Photo 11. Paroi est du sondage DaEk-40-1C, vers l'est (23-CIET-04-116). Le niveau d'occupation se trouvait entre les dépôts éoliens et l'horizon éluvié.



Légende

- 1 Sable brun jaunâtre, friable, homogène et parfois lité (éolien).
- 2 Sable limoneux brun foncé, meuble et lité, contenant des racelles.
- 3 Couche de podzol remanié contenant des lentilles de limon sableux noir (Ah), de sable fin gris-blanc (Ae) et de sable orangé (B) ainsi que des fragments de charbons de bois et de roches.
- 4 Sable limoneux noir et très charbonneux.
- 4a Sable gris pâle contenant des charbons de bois.
- 5 Sable gris-blanc, homogène et meuble (Ae).
- 6 Sable brun orangé, meuble à compact, parfois induré (Bf).
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-40-1A, 1B, 1C et 1D réalisés dans les limites de la zone 1B

Échelle 1 : 20

Figure 33. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-40-1A, 1B, 1C et 1D réalisés dans les limites de la zone 1B

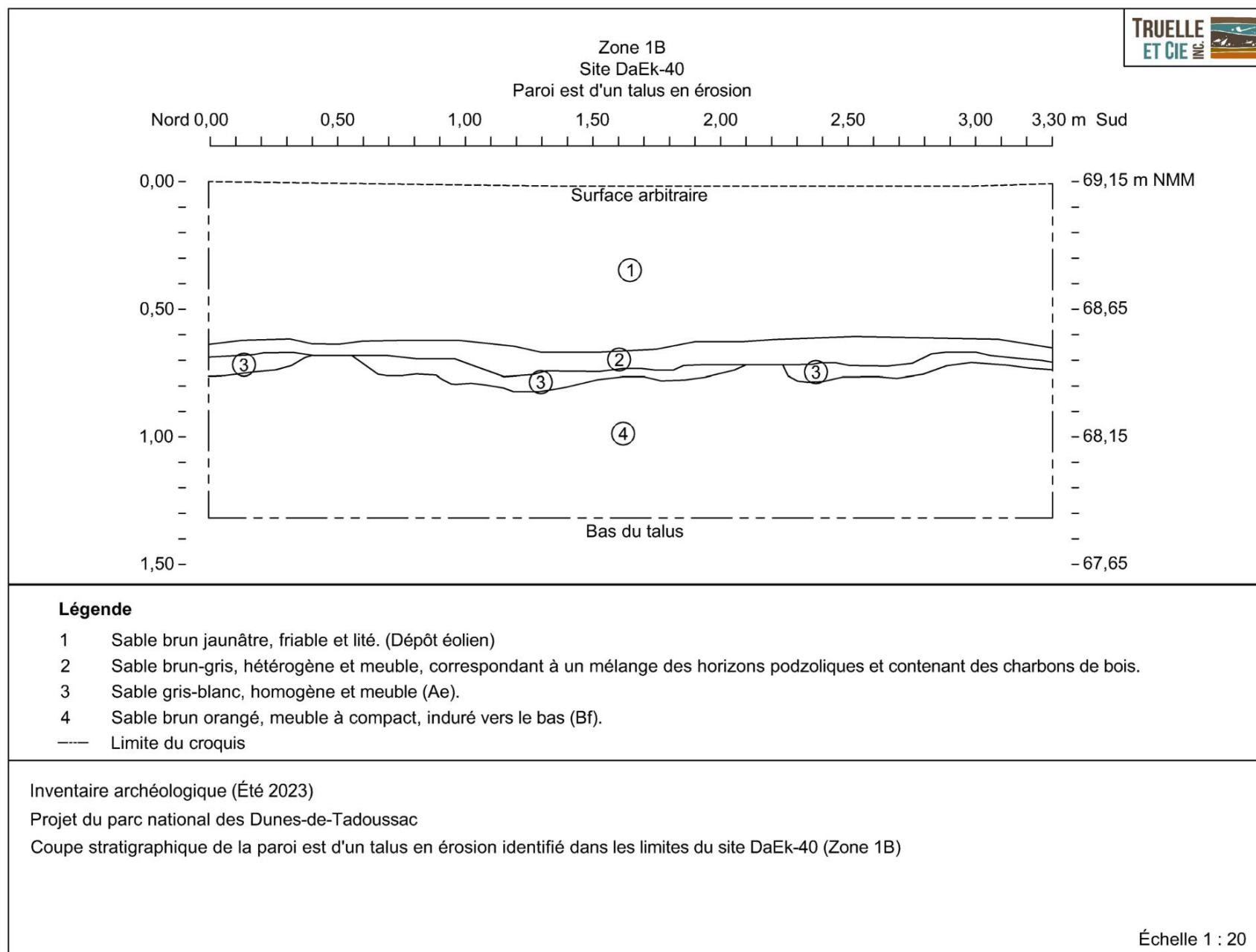


Figure 34. Coupe stratigraphique de la paroi est d'un talus en érosion identifié dans les limites du site DaEk-40 (zone 1B)

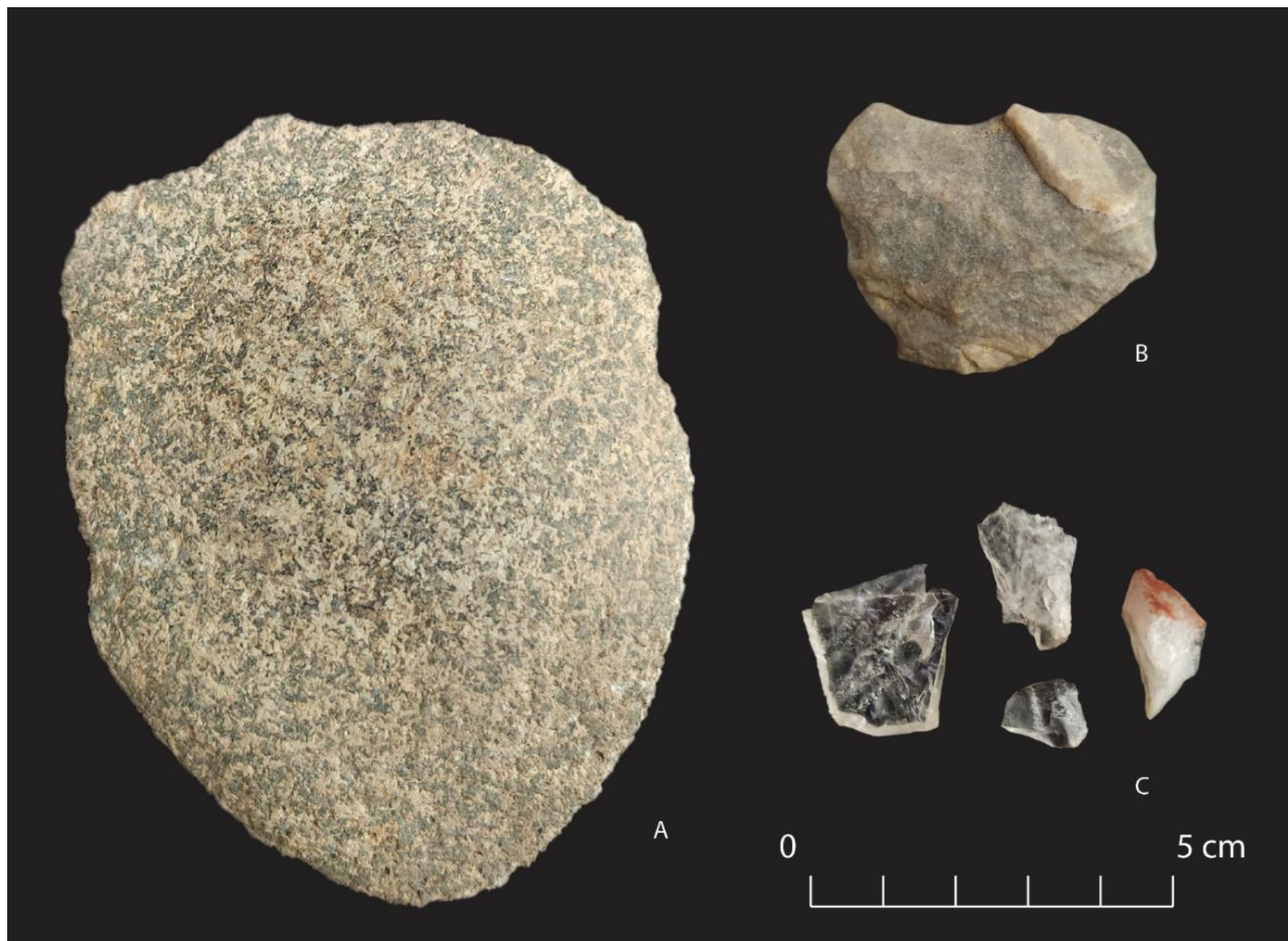


Figure 35. Différents types d'artefacts récoltés dans les limites du site DaEk-40. A – Gros éclat de gabbro; B – Éclat de quartzite gris grossier; C – Éclats de quartz hyalin (Photo : Antoine Guérette)

Interprétation

En l'absence d'objets diagnostiques et de structures en place permettant une datation par radiocarbone, nous devons donc nous limiter aux caractéristiques géographiques du site afin d'avancer des hypothèses sur son contexte d'occupation. La topographie générale du secteur est caractérisée par la présence d'une série de paléo-terrasses, s'étalant du pied de la terrasse de 85 m jusqu'au rebord de celle de 60 m. Le site DaEk-40 se trouve sur l'une d'entre elles, à une altitude de 68 m NMM. Le site DaEk-22, qui se trouve à environ 120 m au nord-ouest, sied pour sa part sur un replat de 73 m NMM d'altitude. Malheureusement, les informations relatives au site DaEk-22, identifié en 1973 par C. Martijn, étant trop fragmentaires, il est impossible d'établir un parallèle avec le site DaEk-40. Notons qu'une inspection visuelle a été réalisée dans les limites du site DaEk-22 lors de l'inventaire de la zone 1C, mais celle-ci n'a conduit à aucune découverte. Les activités menées sur le site DaEk-40 concernent principalement la taille de la pierre, en l'occurrence du quartz. L'absence d'outils dans l'assemblage pourrait indiquer que le site n'a pas servi à des activités spécialisées comme la chasse ou la transformation de produits de la chasse. Au moment des premières incursions humaines sur le territoire, la terrasse de 60 m aurait déjà été habitable, ou du moins exondée. L'occupation du site DaEk-40 pourrait ainsi théoriquement remonter à l'Archaïque ancien (8 500 à 7 000 ans AA). La technologie lithique de cette période, qui est caractérisée par la taille de petits outils en quartz et d'outils de gros calibre en pierre intrusive comme le gabbro, correspond également au type de matériel retrouvé sur le site DaEk-40. Bien que trop peu d'informations ait été recueillie pour confirmer ou infirmer ce rapprochement culturel, il semble très probable que le site DaEk-40 ait été occupé à la période Archaïque (8 500 à 3 000 ans AA), semblablement à d'autres sites présents à des altitudes similaires dans les environs, comme les sites DaEk-16, DaEk-22 et DaEk-24, également non-datés.

7.2 Zone 2 : Nouveau stationnement

De forme quadrangulaire, la zone 2 s'étendait sur environ 100 m de longueur et sur 60 m de largeur. Elle était localisée au nord d'un stationnement existant, dans un secteur en grande partie érodé (**figure 36; photo 12**). On y retrouvait de larges portions dénudées de végétation et quelques îlots de pins gris, de bouleaux blancs et de sapins. Cette zone faisait partie de la même unité morpho-sédimentaire que l'extrémité est de la zone 1. La dune transversale qui recoupait cette dernière se prolongeait dans la zone 2 jusqu'aux limites du stationnement (**photo 13**). L'aspect rectiligne de cette formation interroge à nouveau : on ne peut exclure une origine anthropique (carrière, habitation, etc.), même si des processus éoliens (avant la plantation de pins) ont pu la remanier par la suite.

Cinquante-huit sondages y ont été réalisés. La stratigraphie observée dans ce secteur se résumait par deux couches, soit un mince humus suivi d'un sable gris-beige lité et friable (**figure 37; photo 14**). Bien que ces sondages n'aient livré aucun contexte archéologique, un fragment d'outil en pierre taillée a toutefois été récolté en surface du sol. Il s'agissait d'un rebord d'outil taillé en quartz, portant ce qui semble être un front de grattoir (**figure 38**). Encore une fois, les sondages additionnels creusés en périphérie de la localisation de cet objet n'ont pas permis ni d'observer la présence d'un sol d'occupation en place, ni de récolter d'autres artefacts.



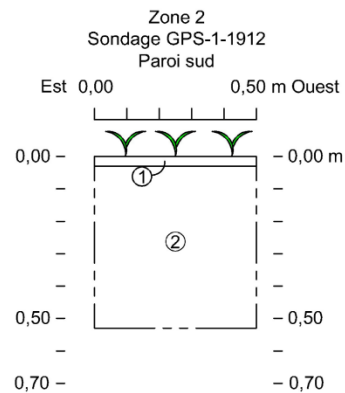
Figure 36. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 2 et de la découverte de surface qui y a été faite



Photo 12. Vue générale de la zone 2, vers l'est (23-CIET-04-549)



Photo 13. Dune transversale entrecoupant les zones 1A et 2, vers le nord (23-CIET-04-613)



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable beige orangé, lité et friable.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage représentatif GPS-1-1912 réalisé dans les limites de la zone 2

Échelle 1 : 20

Figure 37. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage représentatif GPS-1-1912 réalisé dans les limites de la zone 2



Photo 14. Paroi sud-ouest du sondage GPS-1-1912 réalisé dans la zone 2, vers le sud-est (23-CIET-04-544)



Figure 38. Fragment d'outil en quartz retrouvé en surface de la zone 2 (Photo : Antoine Guérette)

7.3 Zone 3 : Maison des Dunes

La zone 3 comprenait le terrain gazonné entourant la maison des Dunes ainsi qu'une portion boisée s'étirant vers l'ouest (**figure 39; photo 15**). Une portion de cette zone située du côté ouest du bâtiment a cependant dû être évitée durant l'inventaire pour ne pas risquer d'endommager les infrastructures qui y étaient présentes, à savoir un champ d'épuration, une conduite d'aqueduc et des lignes électriques souterraines. La zone 3 mesurait environ 165 m de longueur sur 70 m de largeur et occupait le rebord de la terrasse principale reposant à une altitude comprise entre 54 et 61 m NMM. Un total de 83 sondages y a été réalisé. La moitié sud de la zone 3 se trouvait dans l'emprise du site DaEj-3, qui est associé aux moulins de la rivière Moulin à Baude.

Le substrat était composé de sable d'origine littorale et/ou éolienne tandis que les pierres étaient absentes des profils et les podzols étaient régulièrement bien développés et conservés. D'autres secteurs se sont cependant avérés plus aménagés et présentaient des remblais ou des altérations, notamment une déstructuration des premiers horizons podzoliques liée à des travaux agricoles. Ainsi, sous un niveau d'humus (environ 0,10 m d'épaisseur), se trouvait une couche de sable brun foncé (0,10 à 0,15 m d'épaisseur) dans laquelle se trouvaient parfois des artefacts associés à l'occupation historique du secteur. Cette couche pourrait avoir été engendrée par la mise en culture du terrain à une certaine époque. Celle-ci reposait directement sur un horizon ferrugineux Bf d'origine naturelle (0,23 m et plus d'épaisseur). Par endroits, une couche de sable éolien grisâtre s'insérait entre l'humus et le niveau de labour (0,12 m) (**photo 16; figure 40**).

De par sa situation surplombant la vallée de la rivière du Moulin à Baude, à proximité de son embouchure, cet espace semble stratégique d'un point de vue archéologique. La zone devait être attractive en particulier quand le niveau des eaux était plus élevé de quelques dizaines de mètres (10 500 à 8 000 ans AA). De plus, la présence de sable éolien est un argument jouant en faveur de la préservation de potentiels vestiges autochtones.

Vestiges d'un moulin à scie datant des années 1940

En plus de la maison des Dunes, construite vers 1925¹⁷, on retrouvait sur ce plateau les vestiges d'un bâtiment en pierre (DaEj-3-7N100) (**figure 39**). Notons que la fonction originale de cette structure ne faisait pas l'unanimité auprès des personnes rencontrées lors de notre intervention. Selon certains, ces vestiges seraient ceux d'une étable où l'on entreposait du foin à l'étage. Bien qu'il semble possible que ce bâtiment ait pu remplir une fonction agricole à certains moments dans son histoire, ces vestiges correspondaient selon toute vraisemblance et diverses sources historiques à un moulin à scie construit dans les années 1940 pour remplacer un moulin plus ancien qui se trouvait à mi-pente vers la baie du Moulin à Baude et qui fut démantelé lors de la construction du complexe hydro-électrique en 1938 (voir **section 7.4**). Cette interprétation est d'ailleurs très bien démontrée par l'analyse faite par Moss et Plourde en 1986.

¹⁷ Lors de leur intervention de 1985, William Moss et Michel Plourde rencontrèrent plusieurs informateurs locaux qui leur permirent de démêler l'historique des différentes constructions du secteur. Une de ces sources, Mme Ann Dewart, aurait elle-même assisté à la pendaison de crémaillère de la maison en 1925 alors que le moulin n'était pas encore construit à l'arrière (Moss et Plourde 1986 : 121).

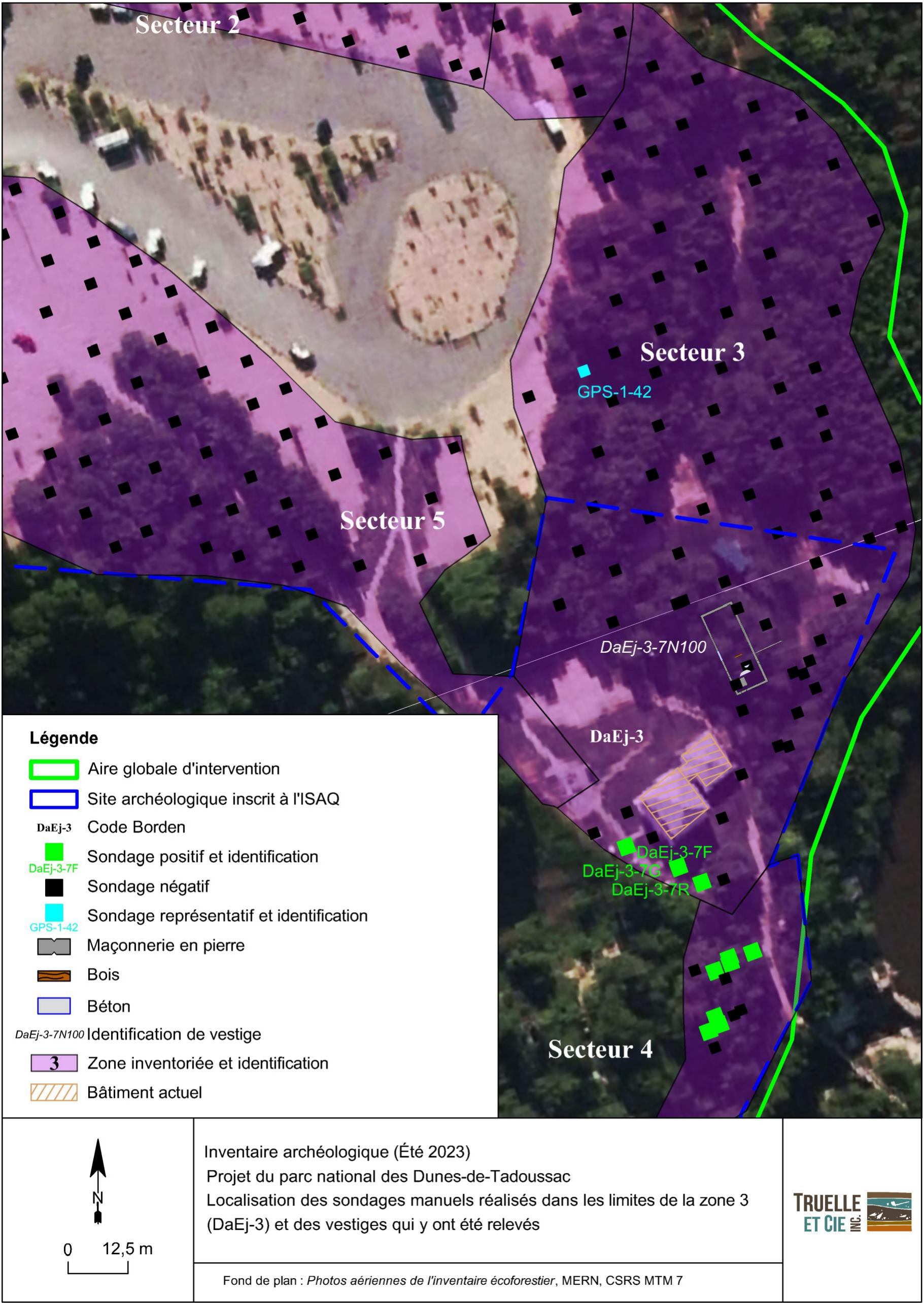


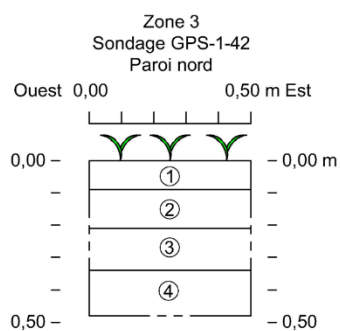
Figure 39. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 3 (DaEj-3) et des vestiges qui y ont été relevés



Photo 15. Vue générale de la zone 3 localisée à proximité de la maison des Dunes, vers l'ouest (23-CIET-04-003)



Photo 16. Paroi ouest du sondage GPS-1-42 effectué dans la zone 3, vers le nord-est (23-CIET-04-010)



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable gris-brun, friable et homogène.
- 3 Sable brun légèrement orangé et meuble.
- 4 Sable orangé et meuble.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-42 réalisé dans les limites de la zone 3

Échelle 1 : 20

Figure 40. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-42 réalisé dans les limites de la zone 3

Nos observations vont également dans ce sens. Le bâtiment possédait à l'origine deux étages. L'étage inférieur était construit en pierre alors que le haut était en bois. Enfin, l'édifice aurait été détruit lors d'un incendie vers la fin des années 1960 (Moss et Plourde 1986 : 123).

L'analyse des vestiges visibles qui y ont été relevés a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire mesurant 18,50 m de longueur sur 7,20 m de largeur. Il était orienté selon un axe est-ouest tandis que sa façade donnait sur le sud (**photo 17**). Au centre de ce mur de façade (7N100a) se trouvait une porte double alors qu'une porte simple apparaissait dans la moitié est de ce même mur. Selon les relevés faits dans les années 1980, quatre fenêtres perçaient initialement le mur sud de l'édifice. Lors de notre intervention de 2023, ce dernier avait perdu de la hauteur et l'ouverture de ces fenêtres n'était plus visible. Seul le seuil en béton de la porte double et le bas du cadre de la porte simple étaient toujours présents. La hauteur maximale du mur sud était de 1,67 m entre les deux portes. Le mur nord (7N100b) était, pour sa part, mieux conservé, atteignant une hauteur maximale de 2,10 m, ce qui correspondait à la hauteur originale du mur. Les traces d'une lisse étaient toujours visibles sur le sommet de ce mur tandis qu'une fenêtre se trouvait dans sa moitié est (**photo 18**). Sur ce côté venait s'appuyer de l'extérieur une rampe de terre permettant d'accéder au deuxième étage de l'édifice. Le côté est de cette rampe (7N100e) de chargement était formé d'un mur en maçonnerie sèche. Le mur est du bâtiment (7N100c) s'est avéré celui étant le plus détérioré, une brèche occupant une portion importante de sa moitié sud.



Photo 17. Angle nord-est du moulin à scie (DaEj-3-7N100b et 7N100c) datant des années 1940, vers le sud-ouest (23-CIET-04-194)



Photo 18. Détail d'une fenêtre perçant le mur nord du moulin à scie des années 1940 (DaEj-3-7N100b), vers le nord (23-CIET-04-204)

Tous les murs du vestige 7N100 étaient constitués d'une maçonnerie à simple parement faite de gros blocs granitiques ébauchés ou bruts. La largeur moyenne de ces murs était d'environ 0,45 m. Les pierres présentaient des dimensions très variables, pouvant atteindre jusqu'à 1,70 m de longueur sur 0,50 m de largeur. Celles-ci étaient liées entre elles au moyen d'un mortier sableux grisâtre ayant l'apparence d'un ciment. Ce dernier semblait avoir connu plusieurs épisodes d'entretien, mais se présentait en général de manière assez déstructurée.

Quelques aménagements ont pu être observés à l'intérieur de la structure. Il s'agissait d'une dalle de béton de 1,55 m de largeur, traversant la moitié est du bâtiment selon une orientation nord-sud. Cette dalle présentait une épaisseur de 0,15 m et était posée sur un sable brun-gris, homogène et

d'apparence naturelle. Il semble fort probable que cette dalle ait servi à appuyer le moteur au diesel qui actionnait le moulin à scie à l'étage. Un peu plus vers l'ouest, une pièce de bois de 0,30 m de largeur traversait également le bâtiment du nord au sud. Celle-ci a été observée sur une longueur d'un peu plus de 1,50 m. Cette pièce pourrait être en place et avoir servi à soutenir un plancher ou pourrait provenir d'un élément de la charpente du bâtiment. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment ont également été sondés. Aucune couche d'occupation associée à l'utilisation historique de ce dernier n'a cependant été identifiée. Toutefois, des câbles d'acier ont été observés à proximité de la structure en surface du sol et pourraient représenter des restes d'équipements ayant servi à opérer le moulin à scie. Notons également qu'une petite formation dunaire s'appuyait contre le mur ouest du bâtiment (7N100D).

Par ailleurs, des artefacts ont été récoltés dans les sondages effectués en périphérie de la maison des Dunes, particulièrement en direction est. Ces objets semblaient correspondre à des déchets domestiques datant pour la plupart du début du XX^e siècle. On y retrouvait des fragments de bouteilles en verre vert foncé, transparent ou teinté vert de type *7up*, des fragments de contenants en terre cuite fine blanche, des clous tréfilés et un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (**annexe 2**). Ces objets, découverts dans une couche de sable brun marbré recouvrant le sol naturel, sont associés à l'occupation historique de la maison construite en 1925 (**photo 19**).



Photo 19. Paroi ouest du sondage DaEj-3-7F effectué devant la maison des Dunes, vers l'ouest (23-CIET-04-583)

7.4 Zone 4 : Futur escalier

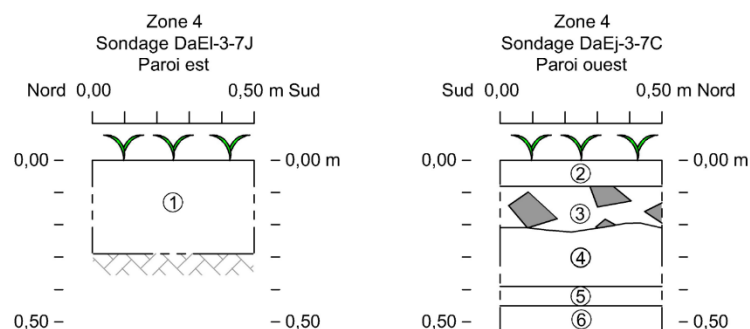
La zone 4 correspondait à l'emprise d'un futur escalier permettant de descendre vers la plage de la baie du Moulin à Baude qui longera la branche ouest de la rivière du Moulin à Baude (**figure 41**). Ce cours d'eau s'engouffrait dans un canyon rocheux possiblement rectifié par l'action humaine lors de la période d'utilisation du moulin. L'altitude de la zone 4 passait de 55 m sur le sommet de la terrasse où se trouve la maison des Dunes, à 4 m sur le replat bordant la plage située en contrebas.

Comme le terrain y est escarpé et que le roc affleurant à de nombreux endroits, relativement peu de sondages ont pu être réalisés sur l'ensemble de cette zone. Des sondages plus rapprochés ont cependant été réalisés aux emplacements où il était possible d'en faire et conséquemment où le potentiel s'avérait le plus élevé. Au total, 49 sondages y ont ainsi été effectués. La topographie générale du secteur se divisait en trois parties distinctes : le replat supérieur près du barrage et de la vanne de contrôle de la conduite forcée (altitude de 55 m NMM), le replat intermédiaire où un moulin à scie se trouvait au cours de la période historique (altitude de 34 m NMM) et le replat inférieur où se trouvait une centrale hydro-électrique au cours de la seconde moitié du XX^e siècle (altitude de 4 à 6 m NMM). Deux autres petits replats naturels ont fait l'objet de sondages manuels. L'un d'eux était formé d'un cap rocheux situé à une altitude de 29 m NMM, et le second formait un petit buton bordant la zone 4 à une altitude d'environ 12 m NMM. C'est sur ce dernier qu'est situé le site DaEj-3. Des affleurements rocheux, affichant les marques de la dernière glaciation (polis et cannelures glaciaires), alternaient avec ces replats de faible superficie recouverts de sable déposé pendant l'émersion du secteur et sur lequel se sont développés des sols.

Sur le replat supérieur, les sondages ont permis d'observer sous un mince humus une couche d'aménagement associée à la construction d'un barrage hydro-électrique vers le milieu du XX^e siècle (**figure 42**). Cette couche de sable gris-beige, friable et mesurant entre 0,13 à 0,22 m d'épaisseur, était caractérisée par la présence de fragments anguleux de pierres granitiques (5-10%). Ces pierres semblaient avoir été extraites du socle rocheux au moment du creusement de la conduite forcée à travers le roc, probablement par dynamitage. Ce niveau moderne recouvrait une couche de sable brun pâle, homogène, mesurant entre 0,08 et 0,23 m d'épaisseur. Dans celle-ci se trouvaient des artefacts pouvant remonter au moins à la première moitié du XIX^e siècle, voire à la fin du XVIII^e siècle, notamment un fragment de pierre à fusil en silex et un tesson de terre cuite fine de type *creamware* (**annexe 2**). Ces niveaux recouvraient un sol naturel en général assez bien préservé comprenant les horizons podzoliques Ah, Ae et Bf (**figure 42; photo 20**). Le roc a été atteint dans deux des sondages à des profondeurs respectives de 0,48 m et de 0,84 m. Les artefacts découverts dans sept sondages positifs indiquaient une proximité avec une occupation domestique antérieure à celle de la maison des Dunes bâtie en 1925. Il est possible qu'il s'agisse de la maison présente à l'époque où Thomas Simard ou bien la compagnie Price exploitait le premier moulin à scie au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Sur une photographie datant de la fin du XIX^e siècle (**figure 43**), on observait d'ailleurs un ensemble de trois bâtiments à l'emplacement approximatif de la maison des Dunes. Pourrait-il s'agir de l'établissement de Thomas Simard qui a été racheté par W. Price et qui apparaissait sur le plan de 1848 (**figure 17**)? Le contrat de vente de cet ensemble comprenait « un moulin, des barrages, des biefs, des estacades, des chaînes, une maison, un magasin, des tables et un terrain de 300 acres » (Moss et Plourde 1986 : 120; Beattie 1984 : 33).



Figure 41. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 4 (site DaEj-3) et des vestiges qui y ont été relevés



Légende

- 1 Limon sableux **COULEUR** très organique et meuble.
- 2 Humus.
- 3 Sable gris-beige, friable, contenant des pierres angulaires (débris de dynamitage vers 1940).
- 4 Sable brun pâle, meuble et homogène.
- 5 Sable gris pâle (Ae).
- 6 Sable orangé, induré à la base (Bf).
-  Pierre.
-  Roc.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEjk-3-7C et 7J réalisés dans les limites de la zone 4

Échelle 1 : 20

Figure 42. Croquis stratigraphique des parois des sondages DaEj-3-7C et 7J réalisés dans les limites de la zone 4



Photo 20. Paroi ouest du sondage DaEj-3-7C au fond duquel le sol naturel s'est révélé préservé, vers l'ouest (23-CIET-04-555)



Figure 43. Photo prise vers la fin du XIX^e siècle sur laquelle on peut observer le moulin ainsi que la déviation de la rivière du Moulin à Baude dans sa branche est formant une chute. On remarque également un quai dans la baie en bas à gauche et une maison sur le haut de la terrasse (Tirée du site Internet <https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes>)

Sur le replat intermédiaire, situé en bordure de la rivière du Moulin à Baude, un vestige maçonné a été relevé (DaEj-3-7M100). Celui-ci était associé au site DaEj-3 et avait déjà fait l'objet de relevés en 1985. Il s'agissait d'une structure quadrangulaire mesurant 2,70 m de longueur sur 2,29 m de largeur et environ 1,00 m de hauteur. Une ouverture circulaire de 0,80 m de diamètre traversait la structure à partir du haut et rejoignait une ouverture trapézoïdale de 0,68 m de hauteur et orientée vers le sud-ouest (**photo 21**). Cette ouverture était alignée avec une tranchée peu profonde qui se prolongeait dans cette même direction sur au moins une quinzaine de mètres.



Photo 21. Vue de l'ouverture sud-ouest du vestige DaEj-3-7M100 identifié dans la zone 4, vers le nord-est (23-CIET-04-016)

Cette maçonnerie était constituée de blocs de granite ébauchés liés entre eux au moyen de joints de ciment grisâtre et compact. Les sondages effectués autour de la structure n'ont cependant pas permis d'identifier de sols d'occupation en place. Seul un mince sol limoneux brun foncé, très organique et atteignant au plus une trentaine de centimètres d'épaisseur, reposait directement sur le roc en place (**photo 22; figure 42**). Enfin, ce niveau a livré quelques artefacts diagnostiques datant des XIX^e et XX^e siècles, notamment des fragments de verre à bouteille en verre teinté brun ainsi qu'une lime en acier (**annexe 2**).



Photo 22. Paroi nord-est du sondage DaEk-3-7J effectué dans la zone 4, vers le nord-est (23-CIET-04-015)



Figure 44. Photo prise vers 1945 sur laquelle apparaissent la maison des Dunes, la conduite forcée et la centrale hydro-électrique (Tirée du site Internet <https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes>). Le passage de la conduite semble avoir grandement modifié la topographie originale du talus et altéré le débit de la branche est de la rivière.

En raison de son emplacement, le vestige DaEj-3-7M100 pourrait correspondre à la sortie d'eau d'un moulin à scie qui s'y trouvait au début du XX^e siècle (**figures 44 et 45**). Les photographies anciennes permettent de voir une certaine évolution du bâtiment entre la fin du XIX^e siècle et le début du siècle suivant. Sur la première photo, le moulin semblait comporter un deuxième étage et se trouvait plus près de la rivière (**figure 44**). Il aurait alors pu être actionné par une turbine directement à partir du lit du cours d'eau. Selon les informations rapportées par Picard *et al.* (1983 : 134), le premier bâtiment aurait abrité, à partir de 1870, à la fois un moulin à farine et un moulin à scie. Les madriers sciés étaient descendus sur la plage de l'anse du Moulin à Baude où un quai en dosses était présent (**figure 46**). Ils étaient chargés sur de grands chalands qui s'échouaient dans la baie à marée basse.

Faute de bois de qualité dans les environs, le premier moulin aurait cessé ses activités dans les années 1870¹⁸. L'histoire populaire raconte que les vestiges de ce premier moulin auraient été enfouis lors d'un glissement de terrain de la terrasse de 60 m (Moss et Plourde 1986 : 120). La date de construction du second moulin demeure incertaine, mais les informateurs locaux rencontrés dans les années 1980 la situent au début du XX^e siècle. Selon eux¹⁹, le nouveau moulin aurait été construit à proximité du premier, certainement sur le plateau intermédiaire situé à mi-pente vers la baie. Une source rapportée par Picard *et al.* (1983 : 136) mentionne, pour sa part, la construction en 1915 d'un moulin à scie sur le plateau. Ce dernier aurait d'abord fonctionné à la vapeur, puis aurait été alimenté par un moteur diesel un peu plus tard. Cette nouvelle installation s'organisait de la même façon que l'ancienne.



Figure 45. Photo prise au cours les années 1920 montrant le moulin à scie construit au début du XX^e siècle (Tirée du site Internet <https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes>). Notez la proximité du bâtiment avec le talus à gauche avant que ce dernier ne soit reculé en vue de la construction de la conduite forcée.

¹⁸ En 1861, on compte une cinquantaine de familles dans le hameau de Moulin-à-Baude et en périphérie de ce dernier. Les terres y sont par conséquent déjà largement défrichées (Picard *et al.* 1983 : 134).

¹⁹ Léon Gagnon et Robert Côté (Moss et Plourde 1986 : 121).



Figure 46. Photo prise au début du XX^e siècle sur la plage de la baie du Moulin à Baude (Tirée du site Internet <https://www.tidesoftadoussac.com/fr/dunes>). On y observe en arrière-plan d'anciennes piles de dosses qui auraient constitué un quai quelques décennies plus tôt.

Le bois était flotté sur un étang formé par un barrage dans le haut de la rivière. Les billots étaient amenés au moulin par un système de collecte et d'acheminement pour y être sciés, puis les madriers et planches étaient descendus sur la rive de la baie sur un plan incliné. Des vestiges pouvant correspondre à des ouvrages de retenue (digues, barrage en radier, chaussée d'arrêt) ont été documentés dans le lit de la rivière par Moss et Plourde en 1985. Comme ils étaient situés à l'extérieur de l'aire globale d'intervention, ces vestiges n'ont pas été relevés. Ce second moulin à scie aurait cessé d'être utilisé vers la fin des années 1930, au moment où la municipalité de Tadoussac entreprend la construction d'un complexe hydro-électrique sur le site, la construction du barrage et de la conduite forcée empêchant ainsi l'acheminement des billots vers le moulin.

Dans la portion basse de la zone 4, se trouvaient les vestiges de la centrale hydro-électrique démolie vers la fin du XX^e siècle (DaEj-3-7L100A) et qui sont associés au site DaEj-3. Les sondages réalisés dans ce secteur se sont avérés impraticables étant donné les fortes perturbations qu'ont connues les sols sur le pourtour du bâtiment lors de sa construction et de sa démolition. En effet, la présence d'un épais remblai de pierres concassées, probablement mis en place lors de l'aménagement d'un chemin menant à des chalets à partir des années 1960, a empêché la réalisation de sondages dans ce secteur. Nous avons cependant été en mesure d'observer certains vestiges de la centrale et de la conduite forcée. La centrale comme telle a subi des détériorations majeures depuis sa démolition. Sa façade sud, donnant sur la plage de la baie du Moulin à Baude a été entièrement détruite (**photo 23**). Les vestiges du bâtiment semblaient avoir servi à y déposer des matières résiduelles (pierres, tuyaux, déchets, carcasse de voiture, etc.) au moment de sa démolition. Néanmoins une bonne proportion des vestiges demeurait partiellement intacte, en particulier les murs nord, est et ouest du bâtiment (**photo 24**).



Photo 23. Vue d'ensemble des vestiges de la centrale hydro-électrique depuis la plage (DaEj-3-7L100A), vers le nord (23-CIET-04-028)



Photo 24. Entrée de la conduite forcée visible dans le mur nord de la centrale hydro-électrique (DaEj-30-7L100B), vers le sud-ouest (23-CIET-04-029). Celle-ci a été bouchée au moyen de béton et de briques lors de l'abandon de la centrale vers le milieu des années 1960.

Ces murs étaient faits d'un ciment brun-gris contenant des galets et des pierres granitiques anguleuses et mesuraient en moyenne 0,38 m d'épaisseur. Les vestiges du bâtiment occupaient une superficie de 57,85 m² (largeur de 6,83 m sur un axe nord-est/sud-ouest sur une longueur de 8,47 m sur un axe nord-ouest/sud-est). Un dégagement mécanique des vestiges permettrait de les mettre en valeur et pourrait offrir l'opportunité d'acquérir plus d'informations sur les différentes phases de construction de la centrale²⁰.

Des vestiges de la conduite forcée qui acheminait l'eau à la centrale étaient également présents dans la côte située au nord-ouest de la zone 4 (DaEj-3-7K100). Il s'agissait de bases en béton ou en bois qui servaient à soutenir une conduite de bois. La petite section de la conduite qu'il a été possible d'observer était faite d'un assemblage de planches retenues entre elles par des tiges de fer filetées (**photo 25**). Le diamètre intérieur de cette conduite devait être initialement de 0,76 m (Moss et Plourde 1986 : 104). Les différentes sections préservées de la conduite forcée ainsi que le vestige de la prise d'eau et de la vanne de contrôle présents dans le haut de la zone 4 présentaient un état de conservation suffisant et ont donc le potentiel d'être mis en valeur *in situ*.



Photo 25. Vestige d'un support en bois de la conduite forcée (DaEj-3-7K100), vers le sud (23-CIET-04-037)

²⁰ La centrale aurait été agrandie quelques années après sa construction pour permettre d'alimenter en électricité le village de Sacré-Cœur (Moss et Plourde 1986 : 101).

Enfin, un petit replat surélevé se trouvant dans le secteur du site DaEj-1 a pu être sondé au moyen de huit sondages manuels. Malgré le potentiel paléohistorique associé à ce site, aucun contexte ancien n'a été observé dans le sol. Cela semble dû à des perturbations modernes possiblement associées à la construction de chalets dans les environs au cours des années 1960. Cette hypothèse s'appuyait sur la présence d'une couche de sable limoneux brun-gris contenant des déchets modernes (brique, béton, clous tréfilés, tuiles, matières plastiques, etc.). D'une épaisseur variant de 0,10 à 0,40 m, celle-ci reposait directement sur un sol naturel formé d'un sable limoneux beige jaunâtre (**photo 26**).



Photo 26. Paroi ouest du sondage GPS-2-39 réalisé à proximité du site DaEj-1, dans la zone 4, vers l'ouest (23-CIET-04-602). À noter la présence de perturbations modernes dans la moitié nord du sondage.

7.5 Zone 5 : Promenade

La zone 5 correspondait à la promenade longeant le rebord supérieur de la terrasse de 60 m NMM (**figure 47**). Il s'agissait d'un secteur fortement aménagé et perturbé par la circulation. Au total, 216 sondages y ont été réalisés (**photo 27**).

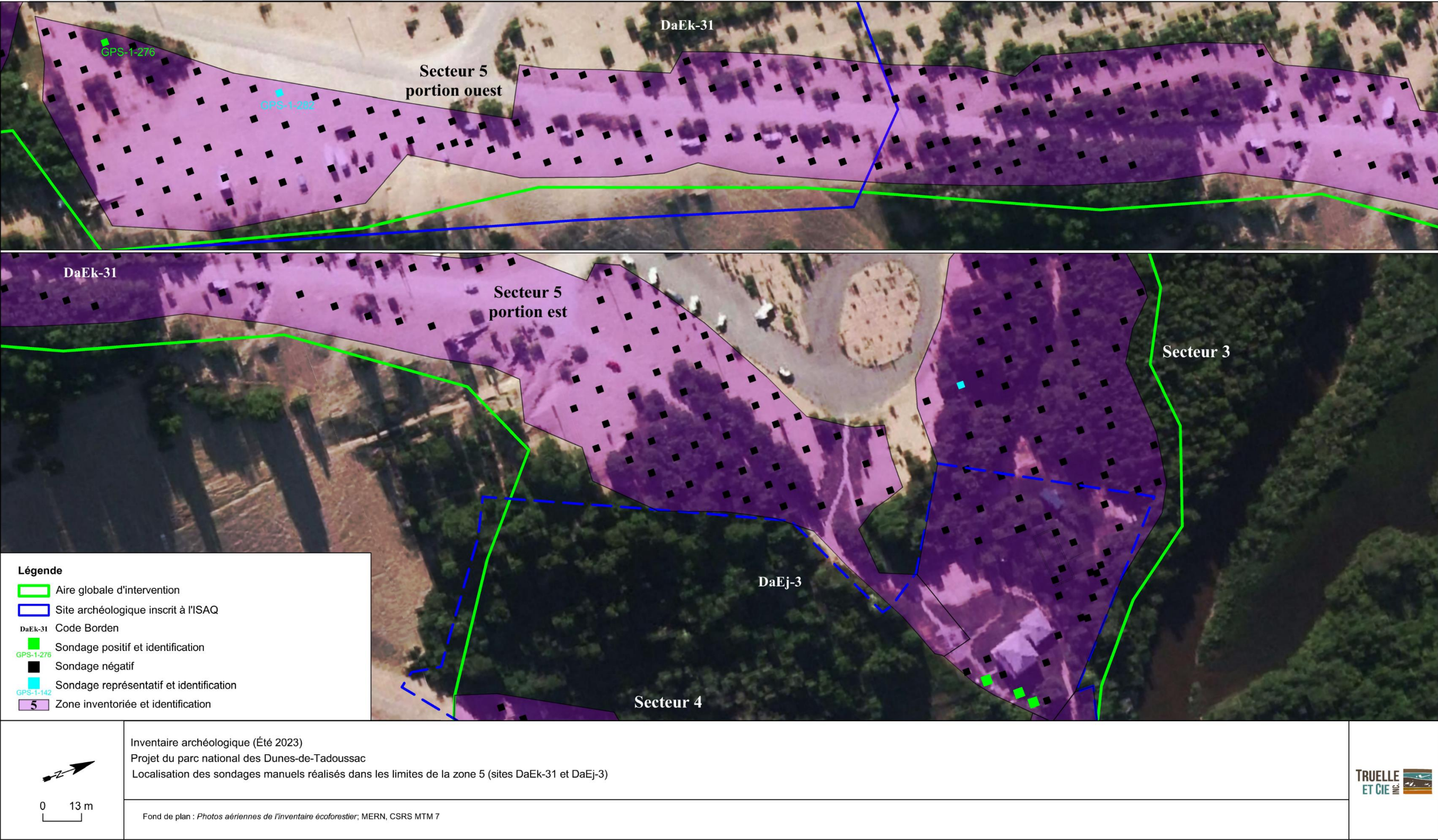


Figure 47. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 5 (sites DaEk-31 et DaEj-3)



Photo 27. Vue générale des travaux réalisés dans la zone 5, vers le nord-est (23-CIET-04-136)

La stratigraphie observée lors de l'inventaire s'est avérée bouleversée dans la majeure partie de la zone 5 (**photo 28**). On retrouvait d'abord une couche de sable graveleux, moyennement compact, contenant des quantités importantes de galets et qui reposait sur une succession de dépôts naturels lités formés d'un sable brun orangé contenant des lentilles de limon, des graviers et des galets (**figure 48**). Sur une partie de la zone, en particulier en périphérie du stationnement sud, il semble qu'un sol plus graveleux ait été déposé en surface du sable de plage, possiblement afin de réduire l'érosion et les risques d'ensablement des véhicules. Aucun horizon podzolique complet n'a été observé dans ce secteur mais sous le niveau de surface, la préservation des sables stratifiés tend à confirmer l'influence des processus littoraux. Vers le nord, cette stratigraphie a pu être vérifiée. En effet, un sable grossier ou encore un mélange de sable et de gravier formant un horizon très perturbé recouvrait des sables stratifiés, parfois entrecoupés de lits de limon ou de gravier.

Aux extrémités sud-ouest et nord-est de la zone 5 ainsi qu'au centre de cette dernière, on y retrouvait des secteurs boisés. Globalement, là où il y avait des arbres, pouvait être observé un placage de sable éolien plus ou moins épais en surface. Considérant que ces bosquets étaient récents (un siècle tout au plus), il est fort probable que ce sable provienne de l'érosion de la terrasse survenue à la suite de la destruction des sols. Notons que des sols naturels podzoliques ont seulement été observés à l'extrémité sud-ouest de la zone, à proximité d'un boisé.

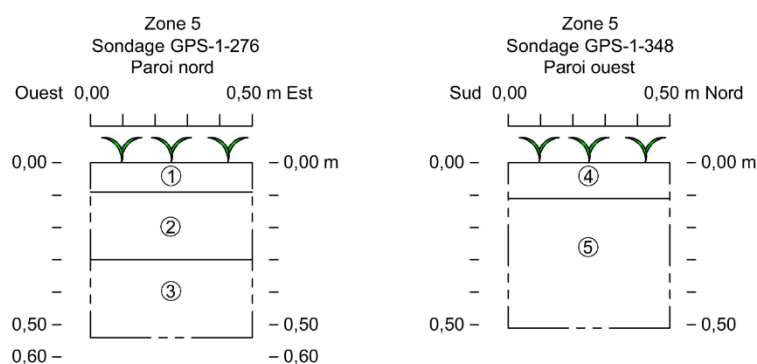
Dans le sondage GPS-1-276, un éclat de quartz a été découvert dans une couche de sable gris-beige remanié, d'une épaisseur de 0,21 m, qui reposait sous l'humus (**figure 48**). Ce sable présentait les caractéristiques d'une sédimentation éolienne puisqu'il était fin, bien trié et arrondi. Malgré la réalisation d'autres sondages rapprochés autour de cette découverte, aucun autre élément de nature anthropique n'a été détecté. Il est probable que cet artefact ait été déplacé de son contexte d'origine lors de l'érosion éolienne qui a suivi le déboisement du secteur au cours de la période historique.

La question de savoir si le tracé du rebord actuel de la terrasse de 60 m est le même aujourd'hui qu'il y a 10 000 ans lors de son émergence se pose également. En effet, si des groupes humains ont jadis installé leur campement sur ce rebord, profitant d'une vue dégagée sur la mer de Goldthwait, les archéologues peuvent-ils aujourd'hui en retrouver les traces? D'après nos observations, les signes d'érosion trahissent un recul du front du talus : zone de déflation, coulées de sable sec, et ravinement. L'ampleur de ce retrait demeure inconnue, mais la végétation toujours présente sur une bonne partie du talus (en particulier dans la partie sud) et le fait que l'érosion du pied de la falaise par la dynamique littorale soit somme toute limitée voire inexistante (secteur en émergence²¹ et large plate-forme brisant les fortes houles) suggèrent que le recul s'est effectué lentement, bien qu'il ait pu être plus important pendant les périodes de hausse du niveau des eaux (Transgression laurentienne).



Photo 28. Paroi est du sondage GPS-1-282 effectué dans la zone 5, vers le sud-est (23-CIET-04-141)

²¹ D'après Emery et Aubrey (1991), le secteur subirait un taux d'émergence d'environ 6 mm/an.



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable gris-beige, remanié et friable.
- 3 Sable brun orangé, lité et meuble.
- 4 Sable graveleux brun-gris, friable, contenant une quantité variable de galets (0-15 cm).
- 5 Sable lité brun orangé contenant des graviers et des galets.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-276 et 348 réalisés dans les limites de la zone 5

Échelle 1 : 20

Figure 48. Croquis stratigraphiques des parois des sondages représentatifs GPS-1-276 et 348 réalisés dans les limites de la zone 5

L'érosion récente du rebord de la terrasse et du talus est essentiellement liée aux activités humaines (machinerie, piétinement, ski sur sable et circulation de VTT). La disparition de la végétation et des sols et par conséquent, la mise à nu du substrat stérile (sable et gravier), a par la suite favorisé le ravinement du rebord du talus par le ruissellement de surface, particulièrement visible dans la zone 8.

Il importe ici de mentionner la découverte fortuite d'une concentration d'artefacts à l'extérieur de l'aire globale d'intervention certes, mais qui se trouvait suffisamment près d'elle et des futurs aménagements qui découleront de la réalisation des travaux pour susciter une attention particulière. Le contexte archéologique dont il est question concernait une concentration d'artefacts associée à la période historique et qui se trouvait tout juste au nord de l'intersection entre les deux sections du chemin du Moulin à Baude, soit entre les zones 1B et 5, sur un terrain fortement affecté par l'érosion (**photo 29**).



Photo 29. Concentration d'artefacts historiques observée en surface du sol, dans un secteur compris entre les zones 1B et 5 (DaEk-31-5), vers le sud-ouest (23-CIET-04-603)

Puisqu'il s'agissait d'un contexte associé à l'occupation du hameau de Moulin-à-Baude, il incombe d'associer cette découverte au site DaEk-31. La concentration d'artefacts ainsi identifiée, sur une superficie approximative de 75 m², était constituée essentiellement d'objets de nature domestique dont des tessons de terre cuite fine blanche (contenants), des tessons de terre cuite fine

blanche vitrifiée (assiette de service) et de grès grossier glaçuré au sel façon Derbyshire (bouteille à cirage) ainsi que des fragments d'une bouteille à gin en verre coloré vert, mais également d'objets liés à une habitation (verre à vitre, clenche de loquet et clous découpés) (**figure 49; annexe 2**). Étant donné que ce secteur n'a pas fait l'objet de sondages manuels, nous ne pouvons écarter la possibilité qu'il puisse y subsister des sols en place associés à l'occupation du hameau de Moulin-à-Baude au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Figure 49. Objets de nature historique découverts en surface d'un secteur érodé du site DaEk-31 localisé en partie dans la zone 5 (DaEk-31-5). A- *Fragments de contenants en terre cuite fine blanche*; B- *Fragments d'une assiette de service en terre cuite fine blanche vitrifiée*; C- *Fragment de bouteille à cirage en grès grossier glaçuré au sel façon Derbyshire*; D- *Fragments d'une bouteille à gin en verre coloré vert*; E- *Clous découpés*; F- *Clenche de loquet en fer forgé*.

7.6 Zone 6 : Camping

La zone 6 formait le plus grand secteur couvert dans le cadre de l'inventaire archéologique réalisé en 2023 (**figure 50**). Totalisant une superficie de près de 104 000 m², cette zone présentait également le plus grand potentiel du point de vue de la conservation des sols naturels étant donné qu'une forêt bien implantée occupait la majeure partie de cette dernière. La zone 6 chevauchait le chemin du Moulin à Baude et formait ainsi deux zones, soit la zone 6A localisée du côté ouest et la zone 6B du côté est (**photo 30**).

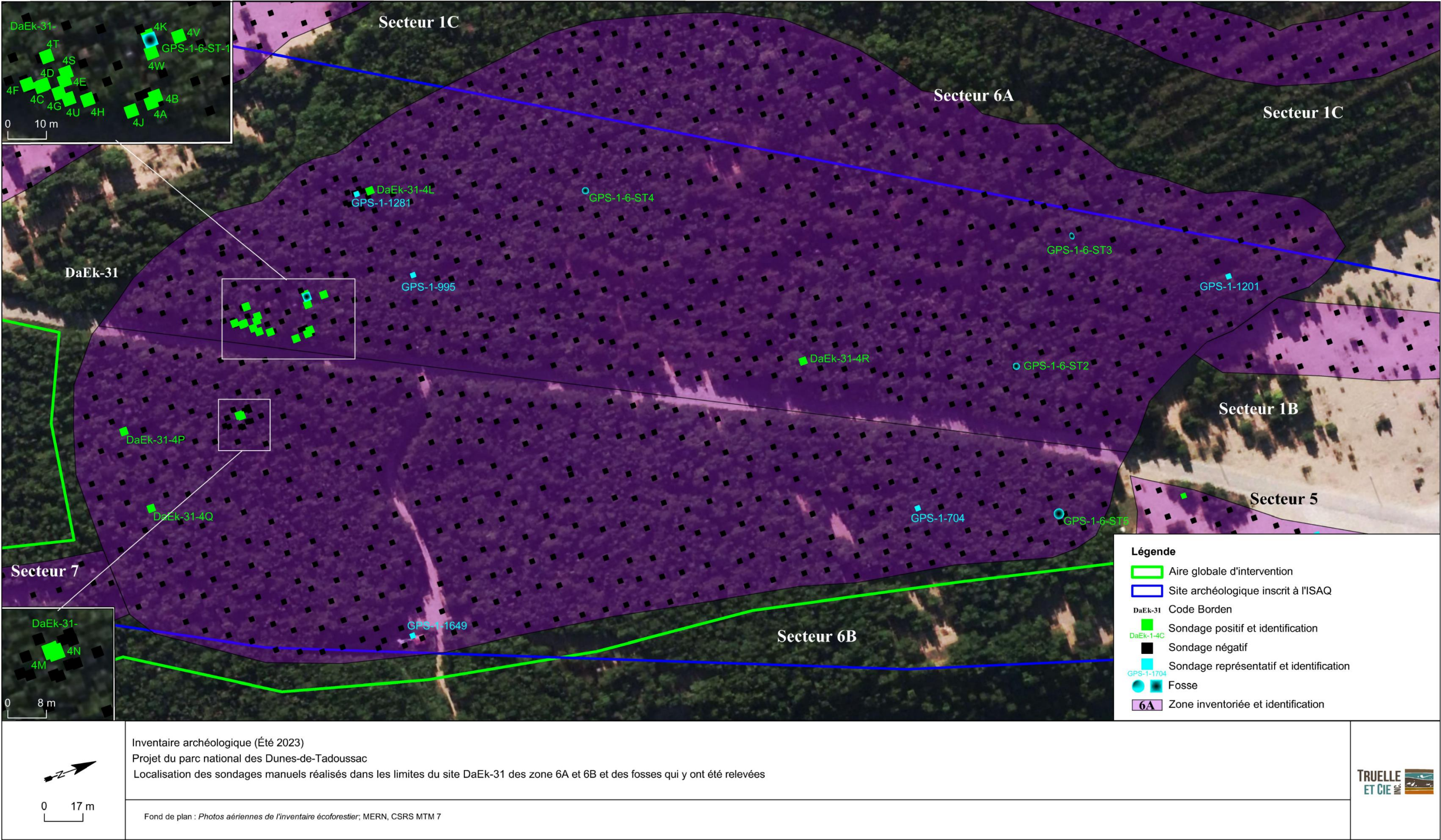


Figure 50. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones 6A et 6B (site DaEk-31) et des fosses qui y ont été relevées



Photo 30. Vue générale de la zone 6 localisée en bordure du chemin du Moulin à Baude, vers l'ouest (23-CIET-04-252)

Des plantations de pins étaient présentes dans certaines portions de la zone 6A alors qu'une sapinière à bouleau blanc formait le principal couvert forestier ailleurs. Au nord-ouest de la route, de rares crêtes de plages étaient visibles ainsi que quelques dunes (**photo 31**). Comme dans les autres secteurs, l'inventaire a permis d'observer les conséquences du déboisement effectué au cours de la période historique sur les sols d'origine. En effet, les traces laissées par l'érosion éolienne engendrée par le déboisement et l'appauvrissement des terres agricoles exploitées jusqu'à la fin du XIX^e siècle étaient bien visibles dans le sol. Néanmoins, contrairement aux autres zones, l'implantation rapide d'une végétation semblait avoir contribué à conserver des îlots de sols naturels intacts qui présentaient un bon potentiel archéologique. Au total, 911 sondages manuels ont été réalisés dans la zone 6.

Englobant le chemin du Moulin à Baude, ce secteur présentait un fort potentiel d'y retrouver des contextes archéologiques associés au hameau de Moulin-à-Baude qui y a été implanté au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Bien qu'attestée par la documentation historique, les vestiges archéologiques qui auraient pu être associés à cette occupation n'avaient seulement été que présumés ou brièvement explorés jusqu'à présent (Moss et Plourde 1986). D'ailleurs, la vaste

majorité de la zone 6 se trouvait dans les limites originales du site DaEk-31. Toutefois, afin d'alléger les enregistrements, seuls les sondages positifs se sont vu attribuer un numéro de sous-opération (ex : DaEk-31-4A) alors que les sondages négatifs ont conservé le numéro de point GPS utilisé au moment de l'intervention.

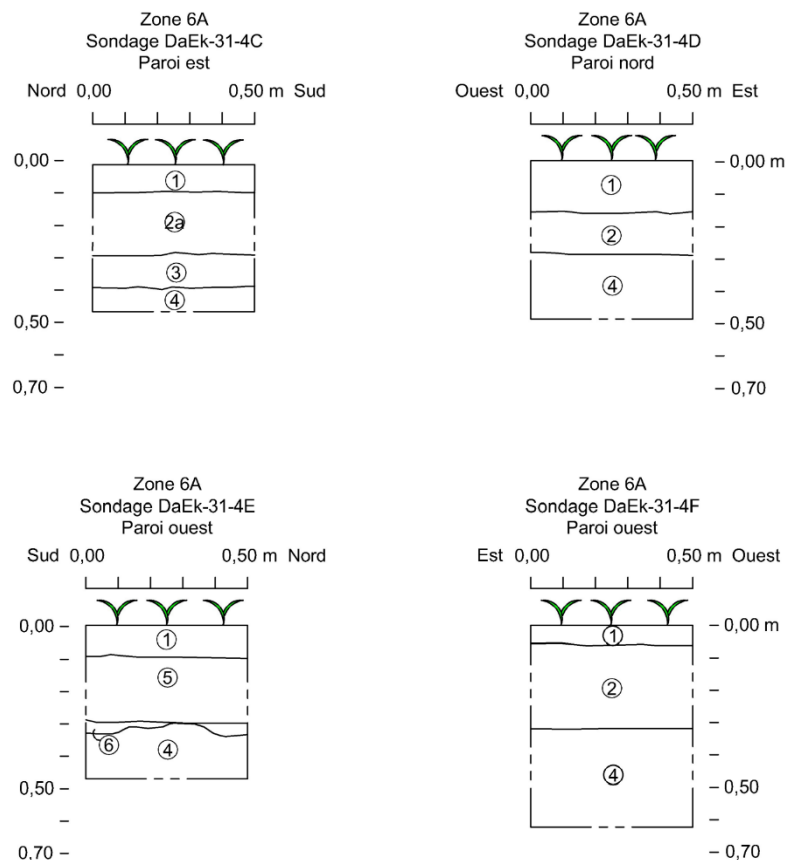


Photo 31. Dune observée dans la zone 6A, vers le nord (23-CIET-04-614)

Dans la majeure partie de la zone 6, autant dans les zones 6A que 6B, la stratigraphie était composée de trois couches (**photo 32**). On retrouvait d'abord un niveau d'humus forestier brun foncé mesurant entre 0,05 et 0,15 m d'épaisseur. S'ensuivait une couche de sable limoneux brun foncé, meuble, d'une épaisseur variant de 0,10 à 0,30 m. Cette couche reposait généralement sur un horizon Bf naturel, formé d'un sable brun orangé et meuble. Par endroits cependant, les horizons Ah et Ae étaient conservés. Ceux-ci ne dépassaient toutefois pas une épaisseur combinée de 0,10 m (**figures 51 à 54**). Hormis les quelques formations dunaires observées à proximité, les profils montraient régulièrement une épaisseur de sable fin variable en surface.



Photo 32. Paroi sud du sondage GPS-1-995 présentant un profil stratigraphique typique de la zone 6, vers le sud-est (23-CIET-04-277)



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable brun, meuble et homogène.
- 2a Sable brun pâle, meuble et homogène, contenant un fragment de brique.
- 3 Podzol remanié, contenant des galets (5-10 cm).
- 4 Sable brun orangé (Bf).
- 5 Sable brun pâle, friable et homogène.
- 6 Sable gris (Ae).
- Limite du croquis

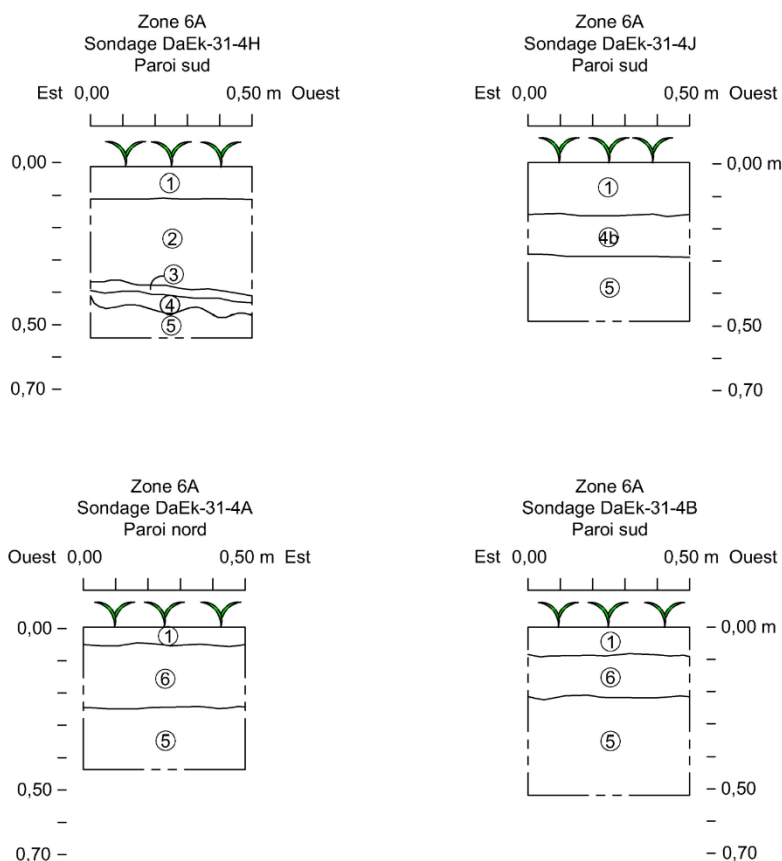
Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-14C, 4D, 4E et 4F réalisés dans les limites de la zone 6A

Échelle 1 : 20

Figure 51. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4C, 4D, 4E et 4F réalisés dans les limites de la zone 6A



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable brun pâle, meuble, contenant des galets, des fragments de briques et des charbons de bois.
- 3 Niveau sableux noir (Ah).
- 4 Sable gris (Ae).
- 4b Sable brun-gris, meuble et homogène.
- 5 Sable brun orangé (Bf).
- 6 Sable brun et meuble.
- Limite du croquis

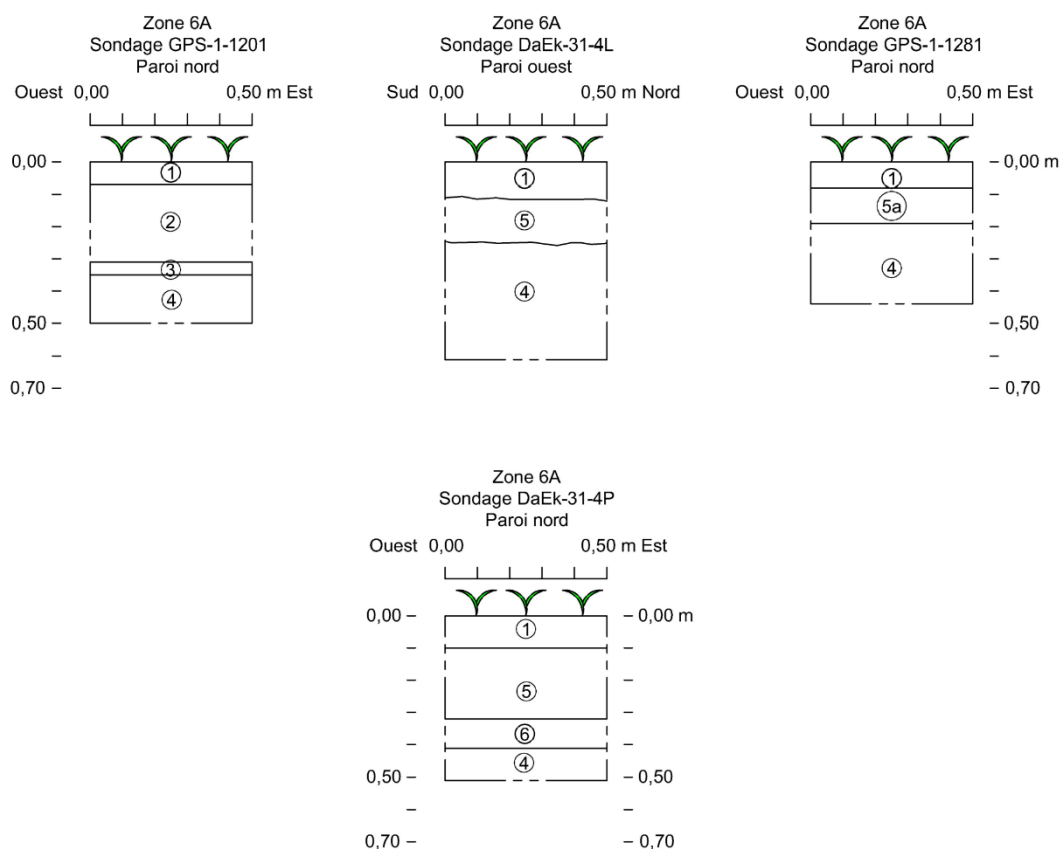
Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4H, 4J, 4A et 4B réalisés dans les limites de la zone 6A

Échelle 1 : 20

Figure 52. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4H, 4J, 4A et 4B réalisés dans les limites de la zone 6A



Légende

- 1 Humus constitué de sable limoneux brun foncé et organique.
- 2 Sable brun pâle, friable et homogène.
- 3 Sable gris foncé (Ae).
- 4 Sable brun orangé, lité et meuble (Bf).
- 5 Sable brun légèrement limoneux et meuble.
- 5a Sable brun contenant un fragment de brique.
- 6 Sable limoneux brun foncé et meuble.
- Limite du croquis

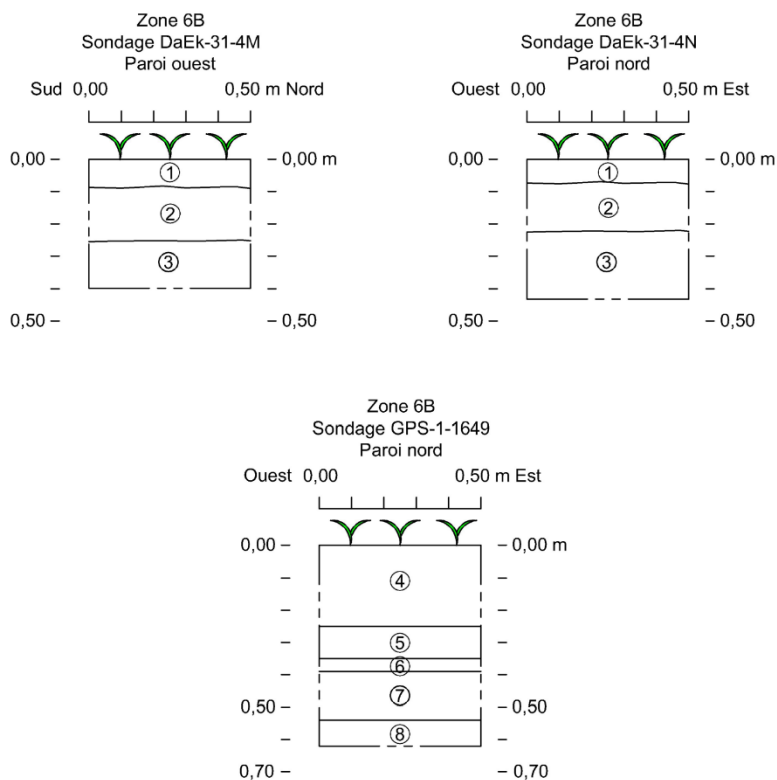
Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4L, 4P et GPS-1-1201 et 1281 réalisés dans les limites de la zone 6A

Échelle 1 : 20

Figure 53. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4L et 4P et GPS-1-1201 et 1281 réalisés dans les limites de la zone 6A



Légende

- 1 Humus.
- 2 Sable limoneux brun, meuble et homogène, contenant parfois des galets (1%).
- 3 Limon sableux brun-jaune, moyennement compact, contenant de petits galets.
- 4 Sable brun jaune, compact, contenant des graviers.
- 5 Podzol sableux mélangé (Ae/Bf).
- 6 Mélange d'humus et de Ah.
- 7 Sable gris foncé (Ae).
- 8 Sable brun orangé, lité et meuble (Bf).
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4M et 4N réalisés dans les limites de la zone 6B

Échelle 1 : 20

Figure 54. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-31-4M et 4N réalisés dans les limites de la zone 6B

Plusieurs structures ont été relevées dans la zone 6. Celles-ci correspondaient à cinq fosses de diverses tailles dont le creux était visible en surface du sol (**tableau 2**) ainsi qu'à une aire de combustion. Cette structure de foyer circulaire était formée d'une douzaine de pierres granitiques arrondies placées de manière à former un cercle d'un diamètre d'environ 0,60 m (**photo 33**). La présence de mousse sur le sommet de la structure et d'un petit arbre ayant poussé à l'intérieur d'elle permet de dater son aménagement minimalement à plusieurs décennies. La découverte d'une capsule de bouteille faite de fer et de plastique de type *Crown* dans le niveau de combustion et la présence de déchets modernes à proximité permettent, quant à elles, de situer cependant l'utilisation de ce foyer à la deuxième moitié du XX^e siècle.

Tableau 2. Caractéristiques des fosses identifiées dans la zone 6

Numéro de structure	Forme	Dimensions (L x l)	Profondeur	Coordonnées	Sondage associé
6-ST1	Carrée	3,40 m sur 3,20 m	1,20 m	-69,67057999 48,15118999	DaEk-31-4K
6-ST2	Ronde	1,50 m sur 1,50 m	0,65 m	-69,66873790 48,15371696	GPS-1-957
6-ST3	Oblongue	3,00 m sur 1,90 m	0,80 m	-69,66934290 48,15410396	GPS-1-1133
6-ST4	Ronde	1,50 m sur 1,40 m	0,35 m	-69,67060590 48,15236697	-
6-ST5	Ronde	2,20 m sur 2,20 m	0,75 m	-69,66783290 48,15366902	GPS-1-1633



Photo 33. Aire de combustion (ca 1950 à 1980) identifiée dans la zone 6A avant et après leur dégagement, vers le nord (23-CIET-04-284 et 285)

Bien que des sondages aient été effectués à l'intérieur de la plupart des fosses, ces dernières se sont avérées en général peu parlantes (**photo 34**). Seules les structures 6-ST1 et 6-ST5 ont fourni des éléments permettant d'interpréter leur contexte d'utilisation. La fosse 6-ST5, localisée à l'extrémité nord de la zone 6B, s'est avérée être une fosse à déchets utilisée dans les années 1970. On y retrouvait principalement des contenants de jus, de bière et de nourriture en verre, en métal ou en plastique.

La fosse 6-ST1 mesurait 3,40 m de longueur sur 3,20 m de largeur et environ 1,20 m de profondeur, ce qui en fait la structure la plus imposante parmi les fosses découvertes (**photo 35**). Malgré la réalisation d'une tranchée, la fonction initiale de cette fosse n'a pu être déterminée. La fouille de la tranchée DaEk-31-4K, mesurant 2,20 m de longueur sur 0,50 m de largeur, n'a pas permis d'atteindre le fond du creusement initial de la structure qui plongeait sur au moins 0,60 m supplémentaire (**figure 55**). Le sol qui la comblait consistait en un sable naturel remanié brun jaunâtre dans lequel se trouvaient des artefacts datant des XIX^e et XX^e siècles dont des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine jaune avec un décor de type *Mocha* ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe à fumer (**annexe 2**). Une concentration d'objets métalliques (fil de fer, cannes de conserve, cerceaux de baril, etc.) a aussi été observée lors de la fouille de la fosse à une profondeur d'environ 0,40 m sous la surface. Il est donc envisageable que la fosse ait servi à un certain moment pour y disposer les déchets provenant d'une occupation présente aux alentours.

Cette occupation est reflétée par un niveau préservé en bordure de la route, à moins de 30 m au sud-est de la structure 6-ST1. La superficie évaluée par la disposition des sondages positifs s'élevait à environ 450 m². Seize sondages réalisés dans ce secteur ont permis d'échantillonner cette couche d'occupation et ont donc été considérés comme étant positifs. La fouille de cette couche a permis de récolter des artefacts représentatifs d'un contexte domestique datant de la seconde moitié du XIX^e siècle (**figure 56**). La couche comme telle se décrivait comme un sable brun foncé, meuble et homogène, contenant quelques galets, des fragments de pierres rougies et éclatées, des fragments de briques et des charbons de bois (**photo 36**). Cette couche mesurait entre 0,08 et 0,30 m d'épaisseur et reposait directement sur un sol naturel podzolique parfois très bien conservé, mais le plus souvent dépourvu des horizons humique (Ah) et éluvié (Ae). Notons qu'un outil en pierre taillée, à savoir un possible racloir en quartz hyalin (**figure 57**), a été recueilli dans le niveau d'occupation historique. Bien qu'aucun autre élément paléohistorique n'ait été repéré dans les horizons naturels, il n'est pas impossible qu'une occupation paléohistorique se soit trouvée dans les environs. Selon les photographies anciennes du secteur, un établissement domestique agricole était présent à proximité de ce dernier. Bien qu'aucun vestige de bâtiment n'ait pu être localisé lors de l'intervention, la densité du matériel archéologique indique une grande proximité avec d'éventuelles structures. Ce secteur de la zone 6 présentait par conséquent un fort potentiel de découvertes liées à l'occupation du hameau de Moulin-à-Baude au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

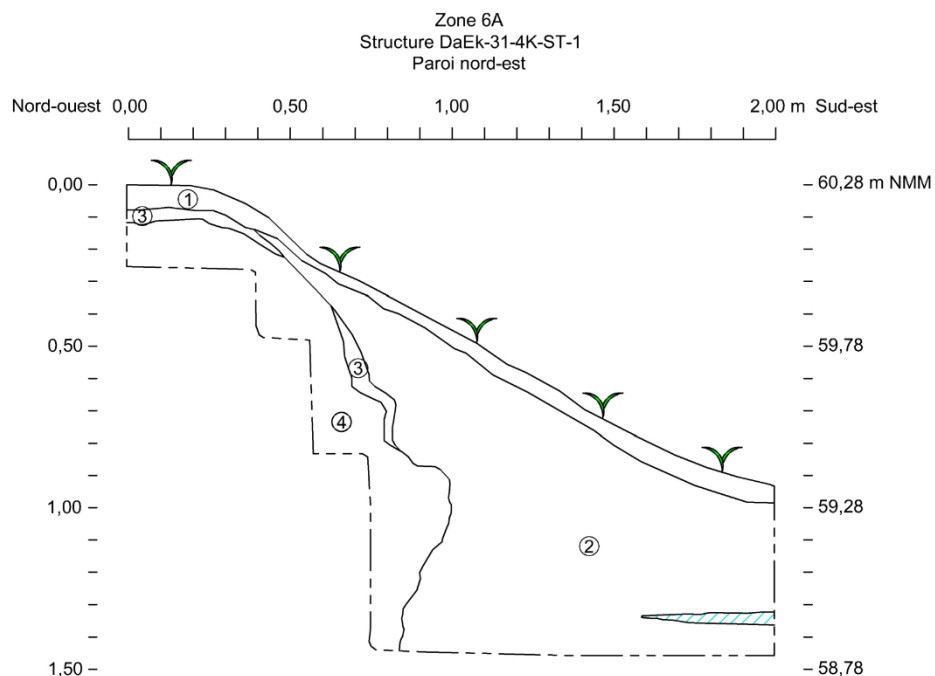
La superposition du plan de Duberger de 1853 au fond de carte actuel n'exprime pas de corrélation claire entre les bâtiments qui y sont représentés et les découvertes faites dans la zone 6A (**figure 58**). Cet écart pourrait être dû à une distorsion trop importante de la carte ou encore à l'emplacement du chemin qui aurait pu avoir un tracé différent à l'époque. Si tel est le cas, il est possible que l'ancien chemin se soit trouvé au nord-ouest de la zone 6A.



Photo 34. Vue générale de la fosse 6-ST3 identifiée dans la zone-zone 6A, vers le nord-nord-est (23-CIET-04-288)



Photo 35. Vue générale de la structure 6-ST1, vers l'est (23-CIET-04-253)



Légende

- 1 Humus constitué de matière organique en décomposition.
- 2 Sable légèrement limoneux brun pâle contenant des galets (2-3%) et des charbons de bois (1%).
- 3 Sable gris pâle et homogène (Ae). Mince couche de Ah en surface.
- 4 Sable brun orangé, lité, contenant des graviers.
- 5 Concentration d'objets métalliques.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Coupe stratigraphique de la paroi nord-est de la structure DaEk-31-4K-ST-1 relevé dans les limites de la zone 6A

Échelle 1 : 20

Figure 55. Coupe stratigraphique de la paroi nord-est de la structure DaEk-31-4K-ST-1 identifiée dans les limites de la zone 6A



Figure 56. Objets de nature historique découverts dans les sondages positifs effectués à proximité de la fosse 6-ST1 (Photo : Dominic Drouin)



Photo 36. Paroi sud du sondage DaEk-31-4H, vers le sud-est (23-CIET-04-313). Le niveau d'occupation historique correspond à la couche brune déposée en surface du sol naturel.



Figure 57. Outil unifacial en quartz hyalin, possiblement un racloir, découvert dans le sondage DaEk-31-4C (Photo : Antoine Guérette)

Enfin, notons que des découvertes semblables, mais de moins grande ampleur, ont été faites dans d'autres portions de la zone 6. Un sondage positif (DaEk-31-4L) a été relevé à environ 70 m au nord-ouest du secteur décrit précédemment. De la même manière, quatre sondages situés du côté sud de la route ont fourni des éléments archéologiques associés à l'occupation du hameau. Contrairement à la première zone où une couche d'occupation continue était présente, il s'agissait surtout d'artefacts isolés contenus dans une couche de sable brun pâle associée à un ancien labour.

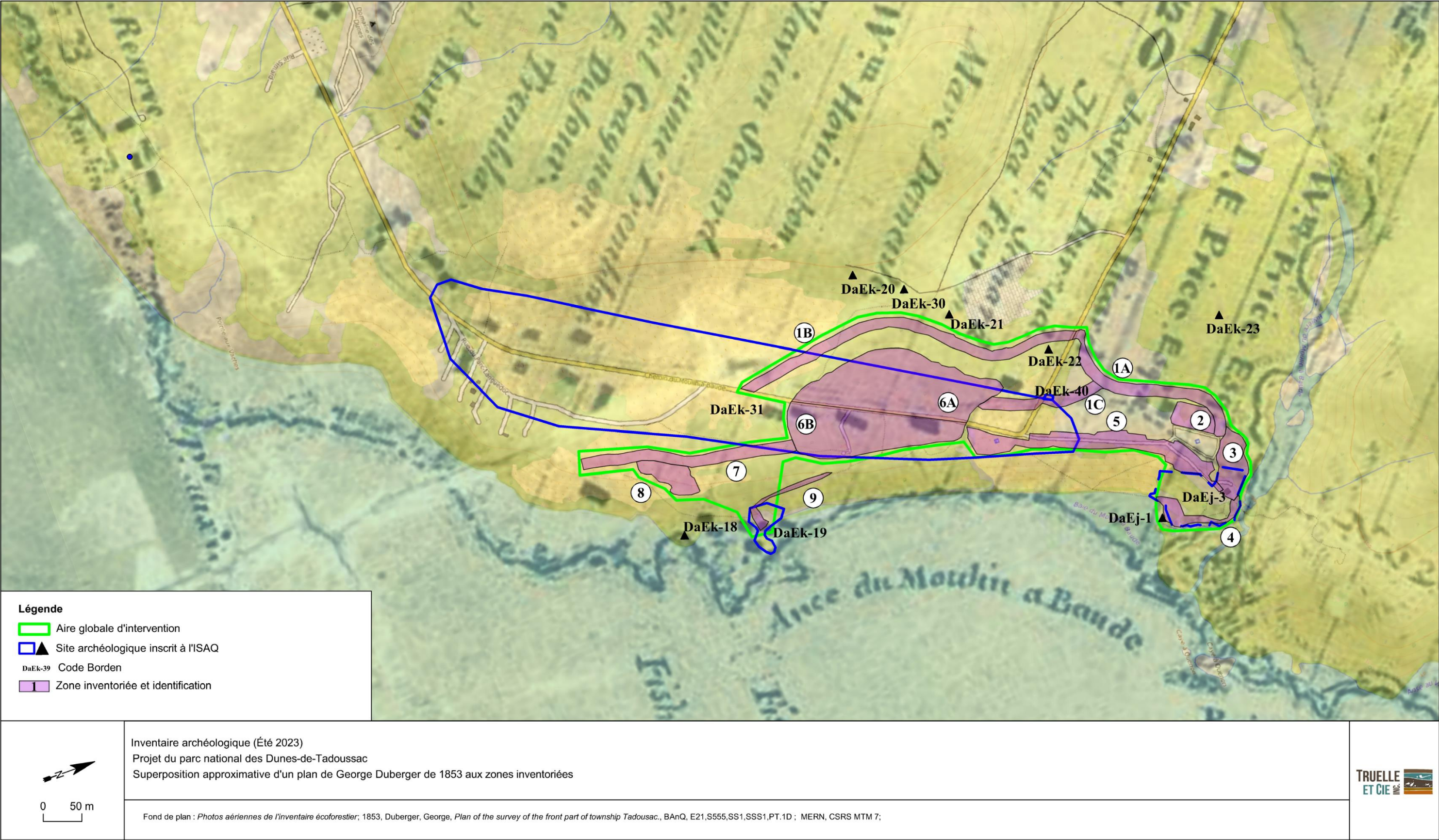


Figure 58. Superposition approximative d'un plan de George Duberger de 1853 aux zones inventoriées

7.7 Zone 7 : Camping van life

La zone 7 suivait le sommet d'une crête formée de dépôts graveleux presque entièrement érodés (**figure 59; photo 37**). Celle-ci mesurait 32 m de largeur sur 560 m de longueur. Tel que discuté à la **section 3.1.3**, cette crête haute de 2 à 3 m par rapport au niveau de la surface du sol environnant pourrait avoir été isolée par le passage d'un paléo-chenal sur son côté ouest lors de l'émersion des terres suivant la déglaciation. La présence de plusieurs blocs erratiques en surface et d'un diamicton dans les profils impliquaient nécessairement des processus glaciaires (**photo 38**). L'action du vent a favorisé la formation d'un pavage éolien ainsi que la sédimentation récente du sable, même grossier, au pied de certains arbustes (**photo 39**).

Au total, 129 sondages ont été réalisés dans la zone 7. Bien qu'ils se soient tous révélés négatifs, trois artefacts ont tous de même été récoltés en surface du sol. Il s'agissait de deux éclats de quartz (GPS-1-SUR9 et GPS-1-SUR10) (**figure 60 : B et C**), retrouvés à moins de 10 m l'un de l'autre, et d'un éclat de chert ou d'argilite grise (GPS-1-SUR6) (**figure 60 : A**). Des sondages additionnels fouillés en périphérie de ces découvertes n'ont toutefois pas permis d'identifier leur provenance. Comme pour les découvertes de surface faites dans les zones 1 et 2, celles-ci auraient pu provenir d'un contexte stratigraphique aujourd'hui complètement détruit par l'érosion éolienne. En effet, pratiquement aucune trace de sol n'a été observée dans les sondages effectués dans la zone 7. La stratigraphie était formée de deux couches. On retrouvait d'abord un niveau de surface fait d'un sable graveleux brun-gris, friable, contenant des galets (0,02 à 0,15 m de diamètre) d'une épaisseur variant de 0,10 à 0,20 m. Cette couche reposait sur un sable brun orangé lité, observé sur au moins 0,50 m d'épaisseur et interprété comme un dépôt marin naturel (**figure 61; photo 40**).



Photo 37. Vue générale des zones 7 et 8, vers le sud (23-CIET-04-171)



Figure 59. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 7 et des découvertes de surface qui y ont été faites



Photo 38. Bloc erratique présent dans la zone 8, vers l'est (23-CIET-04-615)



Photo 39. Pavage éolien et sédimentation au pied des arbustes dans la zone 7, vers l'ouest (23-CIET-04-616)

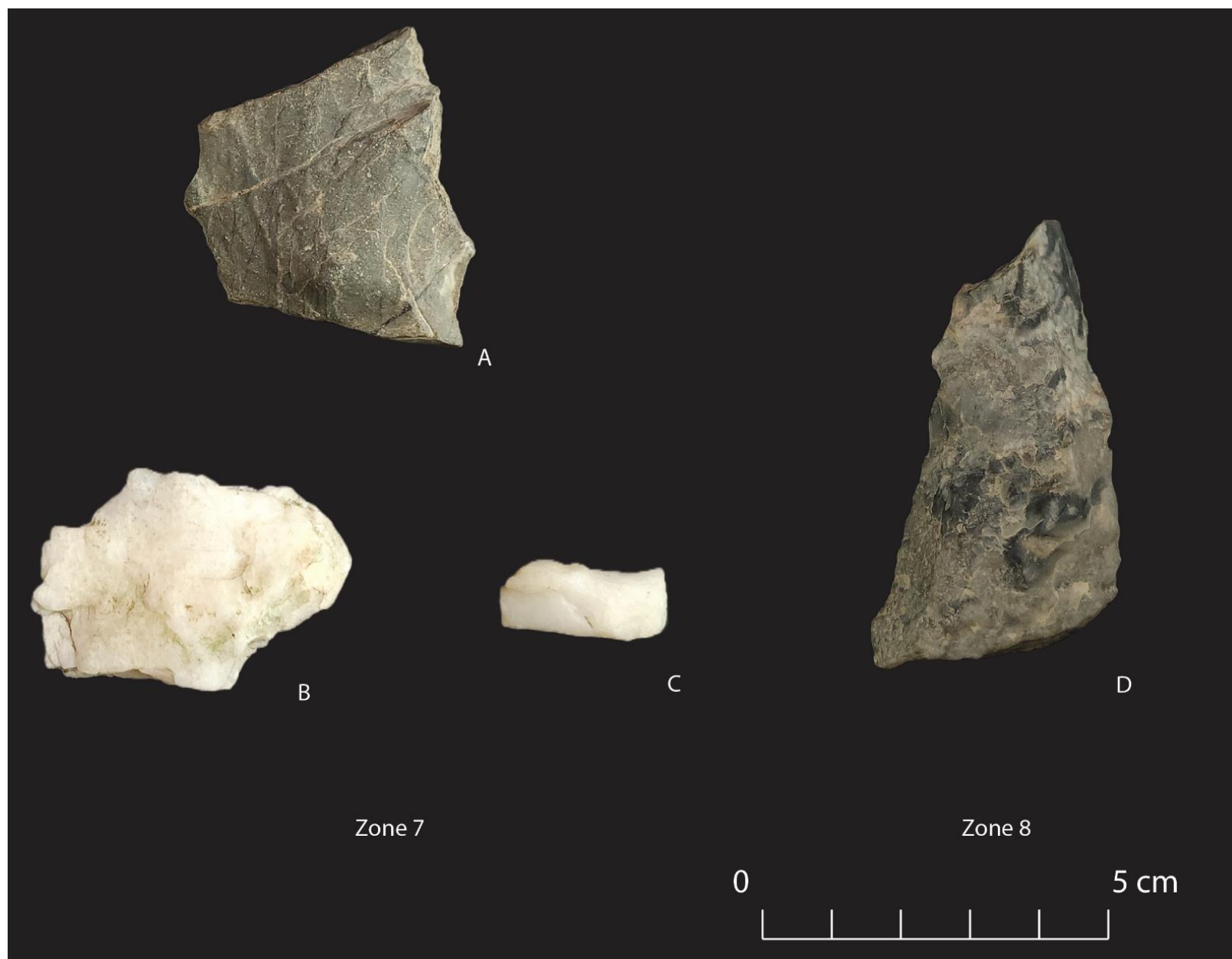
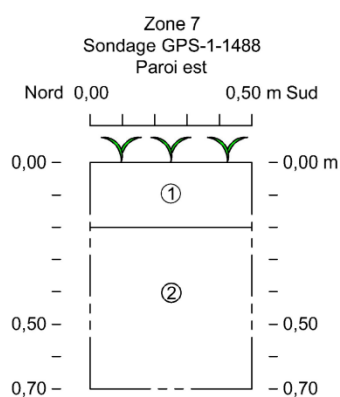


Figure 60. Objets lithiques retrouvés en surface des zones 7 et 8. *A – Fragment d'éclat en chert; B et C – Éclats de quartz; D – Éclat de calcédoine*



Légende

- 1 Sable graveleux brun-gris, friable, contenant des galets (2-15 cm)
- 3 Sable brun orangé, lité et meuble.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Coupe stratigraphique de la paroi est du sondage représentatif GPS-1-1488 réalisé des limites de la zone 7

Échelle 1 : 20

Figure 61. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-1-1488 réalisé dans les limites de la zone 7



Photo 40. Paroi est du sondage GPS-1-1488 représentative de la séquence stratigraphique des sols observée dans les zones 7 et 8, vers le sud-est (23-CIET-04-395)

7.8. Zone 8 : Espace communautaire *van life*

Cette petite zone se trouvait tout juste en contrebas de la crête formant la zone 7 (**figure 62; photo 39**). Un total de 68 sondages y a été réalisé. Ces sondages ont permis d'observer une stratigraphie similaire à celle de la zone 7. On retrouvait d'abord une couche de sable brun-gris et friable (0,08 m), suivie d'un sable limoneux brun orangé, moyennement compact, contenant des galets (0,22 m). On observait enfin un sable brun jaunâtre, meuble, contenant des galets et qui a été fouillé sur 0,22 m de profondeur (**photo 40; figure 63**). Un artefact lithique a également été repéré en surface du sol dans le bas de la crête. Il s'agissait d'un gros éclat de calcédoine grise et grossière (**figure 60 : D**). Aucun autre élément n'y a été découvert. À la suite de cet inventaire, le potentiel résiduel de ce secteur est donc considéré comme étant nul. Le rebord du talus montrait d'ailleurs de nombreux ravins d'érosion tandis que l'analyse des données LIDAR suggérait que la partie de la zone qui longeait le rebord a subi davantage d'érosion au sud qu'au nord (il « manque » une largeur d'une quarantaine de mètres) (**figure 10**). Il est donc possible qu'à cet endroit, le tracé du rebord actuel ait reculé de plusieurs mètres, voire de plusieurs dizaines de mètres, au cours des derniers siècles ou millénaires. Cette érosion a été accentuée récemment par la présence d'un chemin reliant la plage située en contrebas.

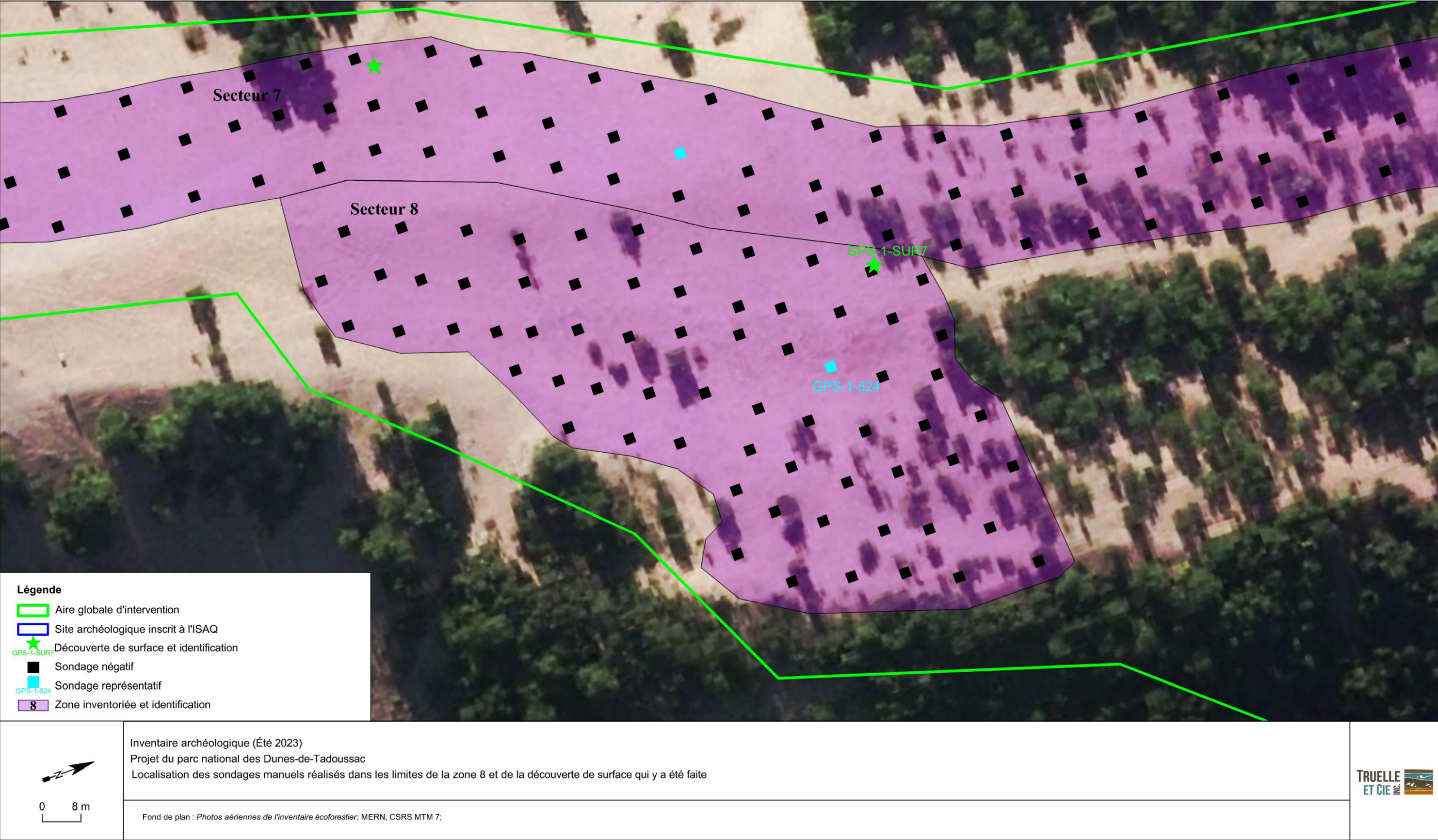
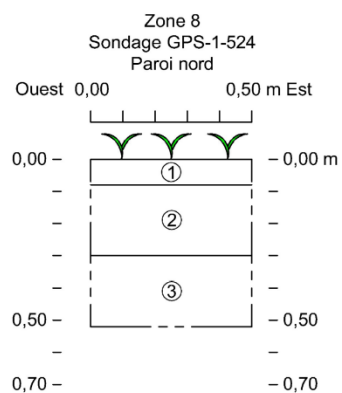


Figure 62. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 8 et de la découverte de surface qui y a été faite



Légende

- 1 Sable brun-gris et friable.
- 2 Sable limoneux brun orangé, moyennement compact, contenant des galets.
- 3 Sable brun jaunâtre, meuble, contenant des galets.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-524 réalisé dans les limites de la zone 8

Échelle 1 : 20

Figure 63. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage représentatif GPS-1-524 réalisé dans les limites de la zone 8

7.9 Zone 9 : Sentier existant

La dernière zone correspondait à un étroit sentier descendant de la terrasse de 60 m NMM jusqu'à un îlet situé au sud de la plage de la baie du Moulin à Baude (**figure 64**). Cet endroit porte le toponyme de la Caye à Edgar et correspond également au site archéologique DaEk-19 sur lequel ont été documentées des occupations datant de la période du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA), du Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) et du Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 750 ans AA). Des occupations associées à la période historique y ont également été identifiées. Localisée à une altitude maximale de 13 m NMM, il est possible que cette pointe de terre ait été submergée lors de la Transgression laurentienne, aux alentours de 3 000 ans AA (voir **section 3.2.3**). Si tel est le cas, un sable de plage (ou un sable éolien suivant l'émergence ou plus récemment) a pu s'y déposer.

Le potentiel de ce secteur concernait uniquement le bas de l'escarpement étant donné que la pente y était trop abrupte pour y avoir accueilli quelque occupation humaine. De plus, le sentier existant, qui descendait de la terrasse de 60 m, a incisé le sédiment jusqu'à une profondeur de plus de 1,00 m, rendant nul tout potentiel archéologique pour cette portion de la zone 9 (**photo 41**). Seize sondages de 0,50 m de côté ont été réalisés dans l'emprise du sentier actuel, correspondant au site DaEk-19, afin d'évaluer le potentiel résiduel caractérisant cet endroit. Les sondages ont été effectués à tous les 5 m tandis que des sondages additionnels ont été positionnés aux 2,5 m afin de délimiter les zones positives représentées par onze sondages. Des couches de sol en place ont été observées sur les deux niveaux de terrasse (4-5 m et 11 m NMM). Il est à noter qu'aucune structure (foyer, fosse ou trou de piquet par exemple) n'a été observée lors des travaux d'inventaire.



Photo 41. Portion supérieure du sentier existant traversant la zone 9 et descendant vers la Caye à Edgar, vers le sud (23-CIET-04-617)



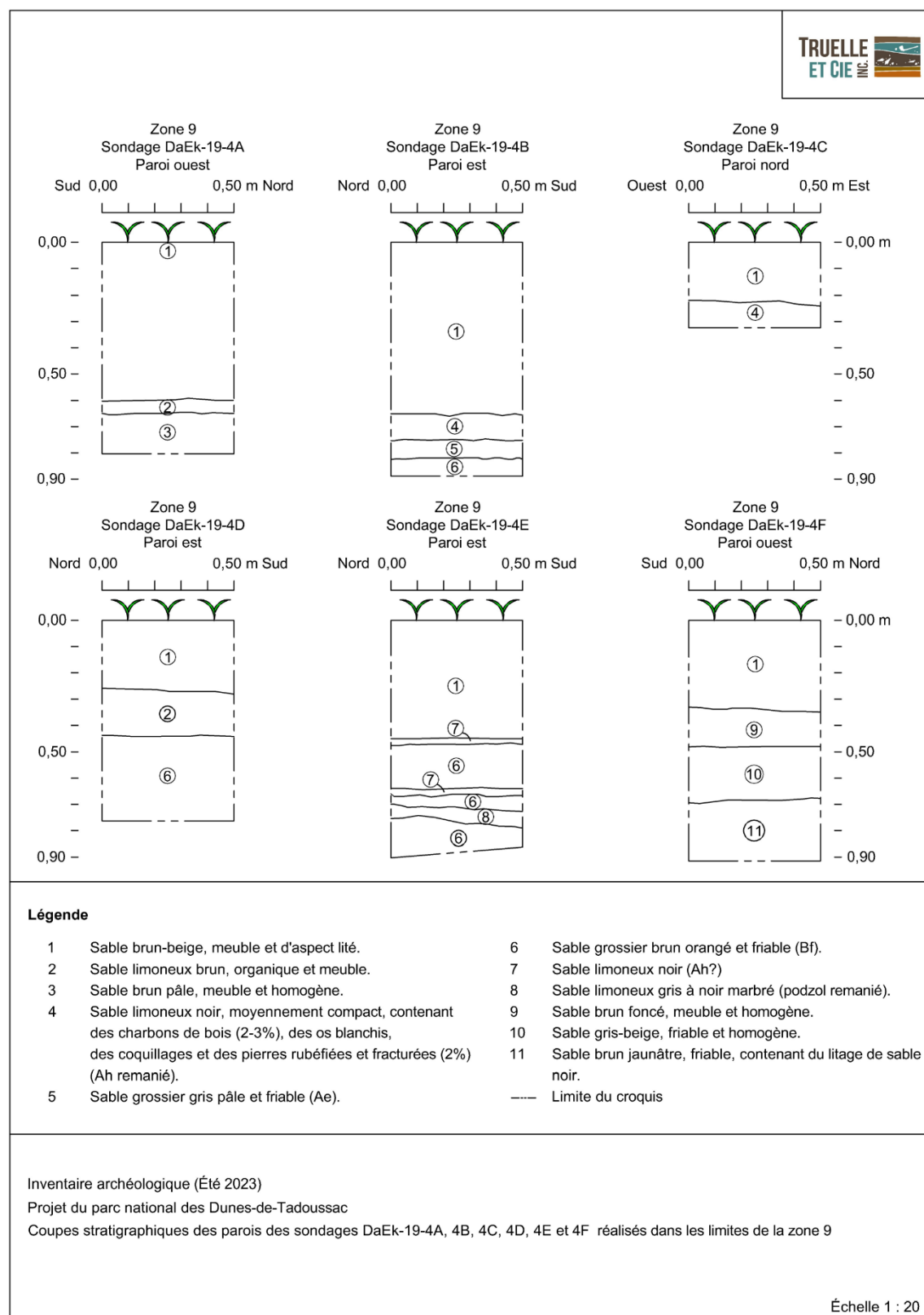
Figure 64. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone 9 (site DaEk-19)

Niveau d'occupation paléohistorique identifié sur la terrasse de 11 m

Une couche d'occupation associée à la présence autochtone paléohistorique a été clairement identifiée sur le replat supérieur du site DaEk-19 lors de l'intervention de 2023. Cette couche se décrivait comme un sable limoneux noir, moyennement compact, probablement issue du remaniement d'un horizon organique Ah. On y retrouvait des inclusions de charbons de bois (2-3%), des concentrations de coquilles de mollusque (particulièrement dans le sondage 4C) et des fragments de pierres granitiques rougies et arénisées (**photo 42**). Cette couche a été observée dans trois sondages positifs (4B, 4C et 4R). Elle atteignait une épaisseur moyenne de 0,11 m dans les sondages 4B et 4R. La couche d'occupation a été fouillée sur une profondeur d'au moins 0,10 m dans le sondage 4C. Enfouie sous une couche de sable brun-beige, homogène et meuble, elle fut atteinte à une profondeur variant de 0,22 m (sondage 4C) à 0,64 m (sondage 4B). Cette couche d'occupation était généralement suivie d'un sable grossier brun orangé stérile correspondant à un horizon Bf. Dans le sondage 4B cependant, un horizon Ae d'environ 0,07 m d'épaisseur était préservé sous le niveau archéologique (**figures 65 à 68**).



Photo 42. Niveau d'occupation paléohistorique en cours de fouille dans le sondage DaEk-19-4C, vers le nord (23-CIET-04-348). À noter les concentrations de coquilles de mollusque correspondant aux taches blanchâtres.



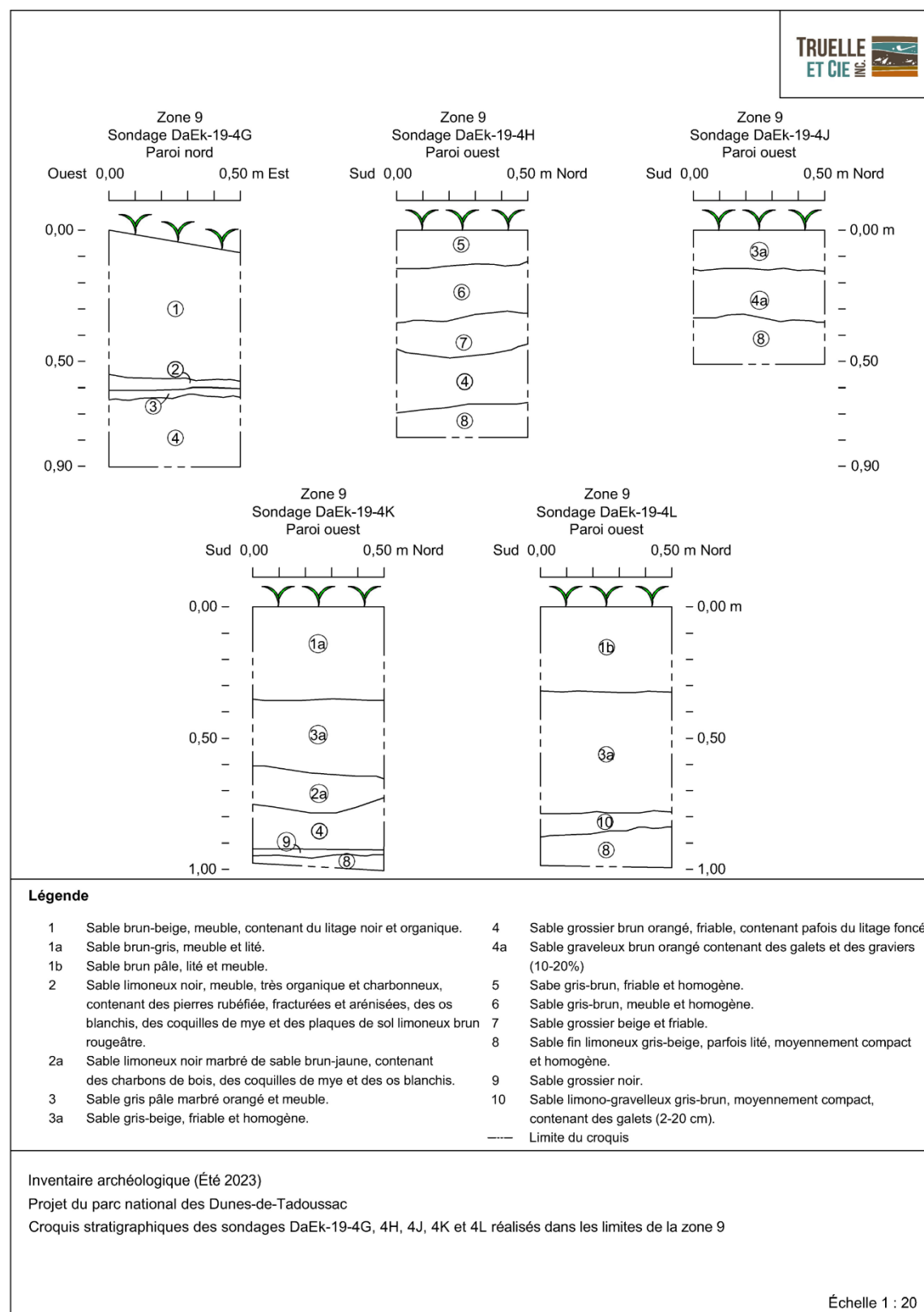
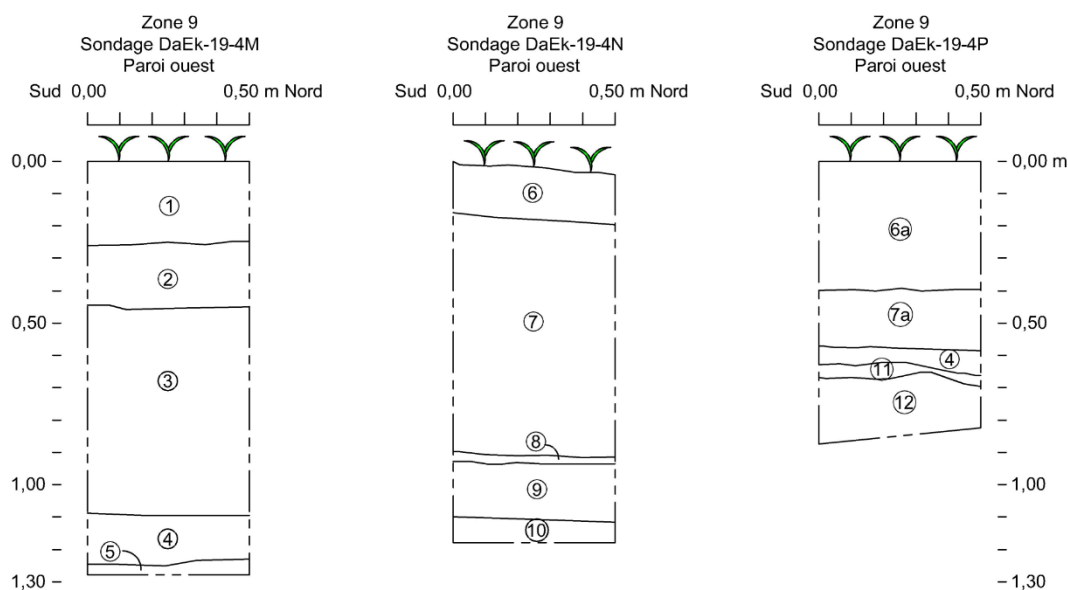


Figure 66. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4G, 4H, 4J, 4K et 4L réalisés dans les limites de la zone 9



Légende

- | | | | |
|---|---|-----|---|
| 1 | Sable brun-beige, lité et meuble. | 6a | Sable brun-beige et meuble. |
| 2 | Sable brun foncé et organique. | 7 | Sable gris-beige et friable. |
| 3 | Sable gris-beige, friable et homogène, contenant des coquilles de mye (5-10%), des éclats et des os blanchis. | 7a | Sable brun-gris, friable et homogène. |
| 4 | Sable limoneux noir, meuble, contenant des pierres rubéfiées et éclatées, des coquilles, de mye, des charbons de bois et des os blanchis. | 8 | Sable noir et meuble. |
| 5 | Sable grossier brun orangé. | 9 | Sable légèrement limoneux gris-beige, lité et meuble. |
| 6 | Sable brun pâle, organique et meuble. | 10 | Sable gris-beige et meuble. |
| | | 11 | Sable grossier gris pâle (Ae). |
| | | 12 | Sable grossier brun orangé et friable. |
| | | --- | Limite du croquis |

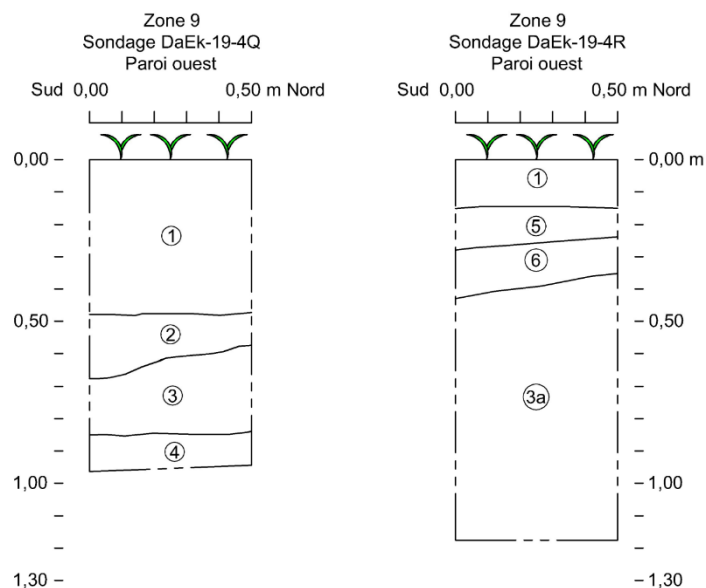
Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois ouest des sondages DaEk-19-4M, 4N et 4P réalisés dans les limites de la zone 9

Échelle 1 : 20

Figure 67. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4M, 4N et 4P réalisés dans les limites de la zone 9



Légende

- | | |
|---|--|
| 1 Sable brun-beige, meuble à friable et homogène. | 6 Sable lité brun foncé, brun-beige et noir (au fond). |
| 2 Sable gris-beige et friable. | ----- Limite du croquis |
| 3 Sable grossier en surface et fin en profondeur, orangé et meuble. | |
| 3a Sable brun orangé et friable. | |
| 4 Sable limoneux fin gris-beige, moyennement compact et homogène. | |
| 5 Sable marbré brun et beige jaunâtre et meuble. | |

Inventaire archéologique (Été 2023)

Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Croquis stratigraphiques des parois ouest des sondages DaEk-19-4Q et 4R réalisés dans les limites de la zone 9

Échelle 1 : 20

Figure 68. Croquis stratigraphiques des parois des sondages DaEk-19-4Q et 4R réalisés dans les limites de la zone 9

Les écofacts correspondaient à la catégorie la mieux représentée avec 131 objets (**annexe 1**). Il s'agissait en grande majorité de fragments d'os blanchis. Des coquilles de mollusque, possiblement des myes communes, ont été échantillonnées mais n'ont pas été systématiquement récoltées. Le matériel lithique était représenté par 13 éclats et un polissoir. Les éclats étaient constitués de quartz (n=4), de quartzite de Mistassini (n=2), de siltstone (n=1), de schiste ardoisier (n=1), de chert gris (n=2), de calcédoine (n=2) et de chert bleu-vert (n=1). Le polissoir était formé d'un fragment tabulaire de grès portant des traces d'usure sur une de ses faces (**figure 69 : J**). Enfin, deux très petits fragments de céramique autochtone ont été récoltés (**figure 69 : H**). Ceux-ci présentaient une pâte brun orangé clair très poreuse et de structure feuilletée. Une surface était conservée sur chacun d'eux mais elle ne présentait aucun décor.

Du matériel historique a également été recueilli dans des niveaux perturbés et en place localisés dans la pente menant vers la terrasse de 4-5 m. Le sondage 4D présentait une couche de sable brun meuble et légèrement organique dans laquelle se trouvaient des artefacts datant des XIX^e et XX^e siècles tels que des fragments de bouteilles, du verre à vitre, des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite commune (**figure 65; annexe 2**). Le sondage 4E présentait une succession de minces couches organiques entrecoupées de couches de sable brun orangé (**figure 65**). Le lot 4, correspondant à un sable limoneux noir, a livré des tessons de terre cuite grossière glaçurée, un clou découpé, une capsule de bouteille de type *Crown* et une pierre à fusil (**annexe 2**). Cette pierre à fusil (**photo 43**) pourrait avoir été modifiée pour servir d'outil et provenir d'un contexte d'occupation plus ancien ayant été perturbé.

Niveau d'occupation paléohistorique sur la terrasse de 4-5 m

Plus bas en direction de la plage, un second replat a été sondé dans l'emprise du sentier. À cet emplacement, le sentier formait une fourche et ses deux embranchements débouchaient sur la plage (**photo 44**). Si la topographie actuelle de ce secteur présentait une pente graduelle, on doit garder en tête que cela est attribuable à l'aménagement du sentier et que des niveaux de terrasse mieux définis devaient être visibles à une certaine époque. L'occupation historique et la construction du chalet qui se trouvait sur le site jusque dans les années 1990 ont probablement contribué à adoucir la pente entre la première et la deuxième terrasse. Heureusement, les niveaux archéologiques paléohistoriques ont été généralement bien conservés sous un épais dépôt de sable. Selon Plourde (2001 : 30), l'origine de ce sable beige serait due à l'érosion de la pente menant à la terrasse de 60 m. Ce processus d'érosion se serait amorcé surtout au XX^e siècle. Une autre hypothèse renvoie vers la couche de colluvions évoquée par Dionne et Occhietti (1996) : l'érosion du front du talus (ruissellement, coulée sableuse ou glissement de terrain) aurait engendré une sédimentation à son pied, et notamment sur le replat en question.



Figure 69. Artefacts autochtones paléohistoriques découverts sur le site DaEk-19. A (*chert*), B (*quartz*) et C (*quartzite de Mistassini*) - *Fragments d'outils bifaciaux*; D et H – *Tessons de céramique autochtone*; E - *Pièce esquillée en chert*; F - *Éclat retouché en quartz*; G - *Fragment d'outil poli en siltstone*; I - *Grand éclat en quartz*; J - *Polissoir en grès*.



Photo 43. Pierre à fusil en silex portant des traces de réutilisation et recueillie dans le lot DaEk-19-4D4 (Photo : Dominic Drouin)



Photo 44. Vue du bas du sentier traversant le site DaEk-19, vers l'ouest (23-CIET-04-486). Photo prise à partir du tombolo.

Six sondages ont permis de documenter l'occupation paléohistorique de la terrasse inférieure, mais parmi eux, seulement quatre présentaient en stratigraphie un niveau d'occupation intact. Ces quatre sondages (4G, 4K, 4M et 4P) étaient localisés au niveau de la fourche du sentier descendant vers la plage. Le niveau d'occupation identifié correspondait à une couche de sable limoneux noir, meuble et très organique. On y retrouvait des lentilles de sol limoneux brun jaunâtre à rougeâtre, des charbons de bois (2-3%), des os blanchis, des coquilles de mollusque de même que des pierres rougies, fracturées et arénisées. Mesurant entre 0,02 et 0,15 m d'épaisseur, ce niveau était précédé, comme sur la terrasse supérieure, d'un ou de deux épais dépôts de sable brun à beige et friable (**photos 45 et 46**). La profondeur de la couche d'occupation variait entre 0,55 et 0,60 m sous le sol de surface dans le secteur des sondages 4G, 4K et 4P, alors qu'elle se trouvait à 1,10 m sous la surface dans le sondage 4M (**figures 66 et 67; photo 47**). Ce dernier sondage semblait avoir atteint la surface d'origine d'un replat se situant à une altitude d'environ 2 m NMM. Une épaisse couche de sable gris-beige, homogène et friable qui recouvrait ce niveau d'occupation recelait un grand nombre d'artefacts paléohistoriques qui auraient pu débouler de la terrasse de 4-5 m (**annexe 1**). Cette analyse a donc permis de considérer les éléments mis au jour dans le sondage 4M comme étant contemporains à ceux recueillis dans les sondages voisins.

Les sondages 4L et 4N, réalisés dans l'embranchement sud du sentier, ont également mené à la découverte d'artefacts et d'écofacts associés à l'occupation paléohistorique autochtone (**figures 66 et 67; annexe 1**). Toutefois, ces découvertes ont été faites dans des niveaux de sol bouleversés, provenant probablement de plus haut dans la pente et déplacés lors de l'aménagement du sentier. Ces artefacts ont donc été également compilés avec ceux témoignant de l'occupation de la terrasse de 4-5 m.



Photo 45. Paroi ouest du sondage DaEk-19-4G montrant la couche d'occupation paléohistorique bien visible, vers le nord-ouest (23-CIET-04-465)



Photo 46. Paroi ouest du sondage DaEk-19-4G, vers le nord-ouest (23-CIET-04-467). Le galet granitique provenait potentiellement d'une structure sous laquelle se trouvait un grand éclat de quartz.



Photo 47. Paroi nord-est du sondage DaEk-19-4K, vers le nord-est (23-CIET-04-516)

La culture matérielle paléohistorique recueillie dans ce secteur du site DaEk-19 se divise en écofacts (n=226), en débitage lithique (n=81), en outils lithiques (n=7) et en fragments de céramique autochtone (n=3). Les écofacts correspondaient en grande partie à des os blanchis ainsi qu'à quelques coquilles de mollusque échantillonnées. La plus grande concentration se trouvait dans le sondage 4M dans lequel 150 fragments d'os blanchis ont été récoltés dans une couche remaniée (lot 4M3) recouvrant la surface humique d'origine. Les éclats et débris de pierre taillée étaient représentés par onze matières premières différentes dont quatre variétés de chert (brun (n=1), gris (n=27), noir (n=1) et gris-vert (n=2)). Les autres matières étaient la calcédoine²² (n=5), le quartz (n=31), le siltstone (n=4), le grès (n=1), la pierre métamorphique (n=1), le quartzite de Mistassini (n=7) et le quartzite de Ramah (n=1). Les outils retrouvés étaient pour la plupart fracturés, indiquant qu'ils ont probablement été rejetés sur le site au moment lors de leur utilisation. On y comptait une portion distale de pièce bifaciale en chert gris (**figure 69 : A**), un possible fragment proximal d'une ébauche bifaciale en gneiss, un fragment d'outil bifacial en quartz (**figure 69 : B**), un éclat retouché en quartz (**figure 69 : F**), une base de pointe de projectile à encoches en coin en quartzite de Mistassini (**figure 69 : C**), un grand éclat de quartz possiblement utilisé (**figure 69 : I**) et enfin une pièce esquillée en chert gris (**figure 69 : E**). Enfin, un petit fragment d'un outil poli en siltstone portant des traces de polissage a aussi été récolté (**figure 69 : G**).

Trois tessons de céramique autochtone ont également été découverts dans le sondage 4M. L'un d'eux correspondait au rebord d'un vase orné d'un décor (**figure 69 : D**). Le décor sur sa face extérieure était formé de deux lignes incisées horizontales, surmontées d'incisions obliques. La lèvre possédait une série d'impressions sur sa partie supérieure formant un denticulé pointu. En se basant sur des exemples d'autres vases en céramique autochtone retrouvés sur des sites nord-côtiers présentant des caractéristiques semblables (sites DbEi-2, DcEi-1, DaEk-6), le décor présent sur l'un des tessons récoltés sur le site DaEk-19 pourrait s'apparenter à d'autres exemples datant du Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 750 ans AA) ou médian (750 à 650 ans AA) (Plourde 2003). Les deux autres plus petits tessons récoltés sont malheureusement moins parlants. Seul l'un d'entre eux présentait une face décorée au moyen de lignes parallèles incisées.

Du matériel historique a été mis au jour dans deux sondages localisés à proximité de la fourche du sentier (4F et 4P), plus précisément dans un niveau associé à l'aménagement du terrain à la période historique. Cette couche se décrivait comme un sable brun-gris, friable et homogène atteignant entre 0,14 et 0,18 m d'épaisseur. Dans le sondage 4P, cette couche était directement superposée au niveau paléohistorique. Le matériel ainsi récolté comprenait une moitié de fer à cheval, des tessons de terre cuite commune, de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine jaune, un clou découpé et des fragments de bouteille en verre teinté vert, vert foncé et brun (**annexe 2**). Ces artefacts sont diagnostiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

7.10 Découverte fortuite d'une pointe de projectile hors contexte

²² Un éclat possédant une surface corticale porte à croire que cette calcédoine provienne de l'île aux Coulevres située dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

C'est un fait bien établi, les découvertes fortuites dans la région de Tadoussac sont monnaie courante. La nature sableuse des sols les rendant facilement sujet à l'érosion naturelle ou anthropique, la majorité des sites archéologiques du secteur des Dunes de Tadoussac ont connu des détériorations non négligeables en raison de divers facteurs d'érosion. La déstructuration des couches d'occupation a mené à l'éparpillement d'artefacts lithiques en surface du sol, lesquels sont parfois récoltés au hasard d'une promenade par les visiteurs des lieux. C'est le cas d'une pointe de projectile (**figure 70**) découverte par une résidente de Tadoussac dans les environs du site DaEk-21 et qui nous a été remis lors de notre intervention. Il s'agit d'une grande pointe à encoches en coin, taillée dans un chert à radiolaire gris marbré. Ce matériel pourrait provenir de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Ce type de pointe allongée à bords rectilignes, qui ne trouve pas énormément de comparatifs dans les assemblages de la région, ne représente malheureusement pas un type aisément datable. Il est important de spécifier que cet objet a été déposé au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ) du MCC.



Figure 70. Pointe de projectile découverte fortuitement par une résidente de Tadoussac dans les environs du site DaEk-21 (Photo : Antoine Guérette)

8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique mené dans les limites de certains secteurs devant être aménagés en vue de la création du Parc national des Dunes-de-Tadoussac a permis d'atteindre les objectifs qui étaient de vérifier la présence de ressources archéologiques et d'évaluer l'impact des futurs travaux sur celles-ci (**tableau 3**). Au total, 47 des 2 017 sondages manuels effectués dans les limites de l'aire globale d'intervention se sont révélés positifs (**figure 71**). Bien que des éléments de nature archéologique aient été découverts dans presque toutes les zones inventoriées, les découvertes demeurent somme toute modestes, cinq emplacements ont donc été ciblés pour lesquels des recommandations méritent d'être appliquées (**figure 72**).

Tableau 3. Principales caractéristiques des secteurs inventoriés

Zone inventoriée	Dimensions (m ²)	Caractéristiques environnementales	Site(s) archéologique(s) associé(s)	Nombre de sondages	Découvertes
1	52 400	Zone érodée. Plantations de pins.	DaEk-22, DaEk-31 et DaEk-40	487	Deux découvertes de surface et un site paléohistorique.
2	6 300	Zone érodée.	NA	58	Récolte d'un artefact en surface.
3	9 700	Secteur aménagé (maison des Dunes) et boisé.	DaEj-3	83	Vestiges et matériel historiques.
4	5 900	Secteur rocheux et escarpé. Aménagements historiques (centrale hydro-électrique et moulins).	DaEj-3 et DaEj-4	49	Vestiges et matériel historiques.
5	27 700	Zone érodée et fortement aménagée.	DaEk-31	216	NA
6	103 900	Zone boisée et sols généralement bien conservés.	DaEk-31	911	Structures historiques (fosses), matériel historique et paléohistorique.
7	18 000	Zone érodée. Sommet d'une crête.	DaEk-31	129	Trois découvertes de surface.
8	7 480	Zone érodée.	NA	68	Une découverte de surface.
9	3 200	Sentier.	DaEk-19	16	Sols archéologiques bien préservés.

8.1 Zone 1 : Nouvelle route et site DaEk-40

La zone 1 a été inspectée et sondée au moyen de 487 sondages manuels. Très peu d'éléments de nature archéologique y ont été détectés. Cette absence de traces d'occupation dans un secteur présentant pourtant un fort potentiel est attribuable à la dégradation des sols due au déboisement au cours de la période historique et à l'érosion éolienne qui s'en suivit. Bien que quelques artefacts isolés aient été repérés en surface de la zone 1A, ces éléments n'ont pas été retenus dans le cadre de nos recommandations étant donné que leur contexte a été jugé comme étant entièrement détruit.

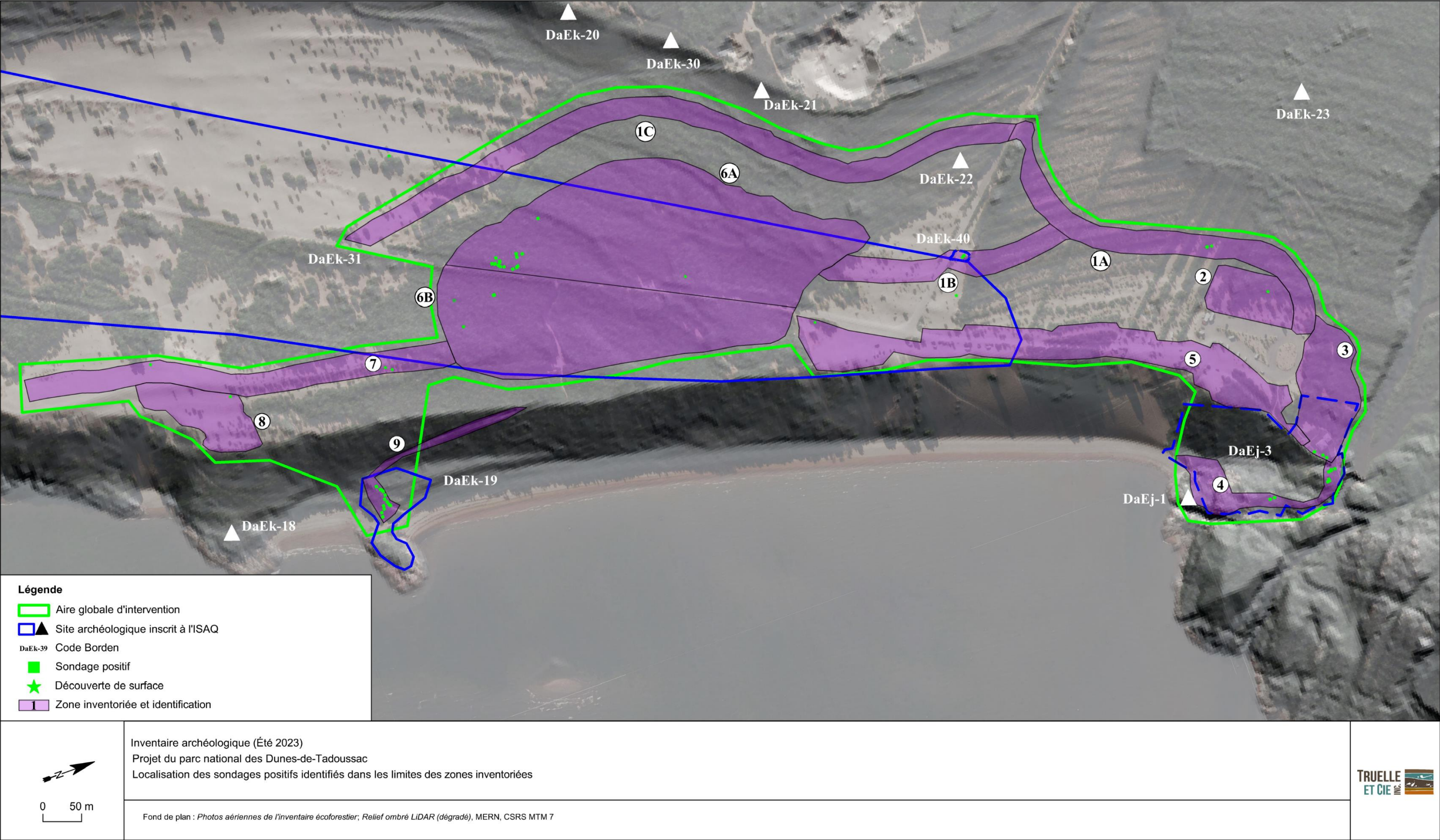


Figure 71. Localisation des sondages positifs identifiés dans les limites des zones inventoriées

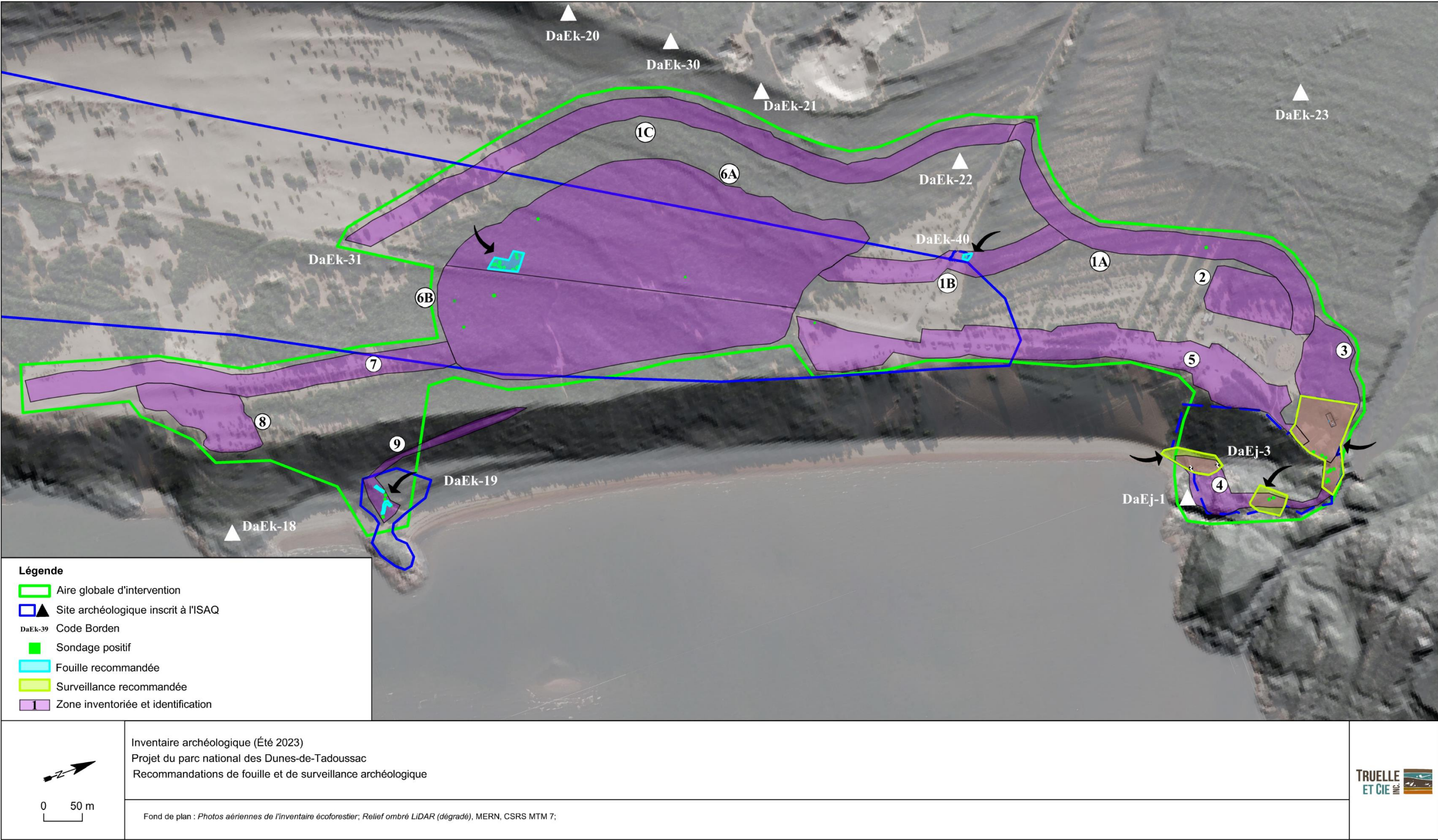


Figure 72. Recommandations de fouille et de surveillance archéologique

Un site associé à la paléohistoire autochtone a cependant été identifié et évalué en bordure de la zone 1B, près du chemin du Moulin à Baude. Un avis de découverte a été émis au MCC, à la suite duquel le site s'est vu octroyer le code Borden DaEk-40. Déjà en grande partie détruit par l'érosion et le passage de véhicules tout-terrain, ce site conserve une petite partie résiduelle de sols en place sous une dune. Les sondages réalisés à cet endroit ont permis d'évaluer la superficie résiduelle du site à 6 à 8 m². Dans leur état actuel, les contextes archéologiques associés à l'occupation du site sont particulièrement menacés et nous jugeons qu'ils pourraient disparaître dans un avenir très rapproché. En effet, sa proximité avec la route, son exposition aux éléments et aux intempéries, à l'érosion éolienne active, au pillage et à la circulation de véhicules tout-terrain le rendent extrêmement vulnérable et il semble que ce n'est qu'une question de temps avant que les dernières données nous permettant d'interpréter ce site ne disparaissent. Par conséquent, dans le contexte de la création d'un parc national, nous recommandons de procéder à la fouille de ce site dans les plus brefs délais. Nous jugeons que la mise en place de mesures de protection du site DaEk-40 ne représente pas une solution adéquate puisqu'elle exigerait un suivi régulier, et qu'en raison de sa dégradation, la valeur du site n'en vaudrait pas l'investissement en temps et en ressources. Comme la superficie à fouiller est très réduite, les travaux permettant de sauvegarder les informations liées à son occupation peuvent être réalisés à l'intérieur de trois à quatre jours par une équipe constituée de trois personnes. Il faudra toutefois prévoir l'excavation manuelle ou mécanique des dépôts éoliens recouvrant le sol d'occupation.

8.2 Zone 3 : Maison des Dunes

Le secteur de la maison des Dunes a connu une occupation continue depuis le milieu du XIX^e siècle. Peu de traces des activités pratiquées à cet endroit ont cependant été conservées si ce n'est de la maison elle-même et des vestiges du moulin à scie construit vers les années 1940. Les sondages réalisés dans ce secteur n'ont pas permis d'identifier de sols d'occupation anciens, mais trois sondages positifs localisés devant la maison et à l'est de celle-ci ont permis de récolter de la culture matérielle associée au début du XX^e siècle. De la même manière, aucun vestige associé à l'établissement de Thomas Simard et de la compagnie Price n'a été mis au jour dans ce secteur. Il demeure cependant possible que des traces de cette occupation soient présentes à proximité de la maison des Dunes, notamment à l'extérieur des limites de l'aire globale d'intervention 2023. Les futurs travaux d'excavation, qui devront être réalisés dans ce secteur, devraient par conséquent être accompagnés d'une supervision archéologique.

Quant aux vestiges du moulin à scie qui se trouvent à l'arrière de la maison des Dunes, ils représentent une ressource archéologique très représentative des activités historiques s'étant déroulées sur le site. Nous recommandons donc d'ajuster les limites du site DaEj-3 afin d'inclure ces vestiges. Par conséquent, ceux-ci (DaEj-3-7N100A à 7N100E) devraient être protégés et entretenus pour éviter qu'ils ne se dégradent davantage. En premier lieu, il faudrait contrôler la végétation qui pousse à l'intérieur du bâtiment et le long des murs pour empêcher les racines de disloquer la maçonnerie. De plus, l'installation d'une couronne sur le haut des murs éviterait au mortier de s'effriter et prolongerait la durée de vie des vestiges. Ceux-ci gagneraient grandement à être mis en valeur dans le cadre du projet de création de parc national.

8.3 Zone 4 : Escalier

La zone 4, dans laquelle est projetée la construction d'un nouvel escalier, présente un potentiel de mise en valeur en ce qui a trait aux vestiges liés aux aménagements hydro-électriques et à la présence d'un moulin à scie. Le replat supérieur de la zone, près de la vanne de contrôle de la conduite forcée, a livré des sols d'occupation datant de la période historique mais aucun nouveau vestige n'y a été mis au jour. Ce niveau d'occupation occupe tout le replat jusque devant la maison des Dunes. Il est recommandé que les futurs travaux d'excavation dans ce secteur soient faits sous supervision archéologique.

Par ailleurs, un vestige de maçonnerie a été relevé sur un replat situé environ à mi-hauteur du tracé (DaEj-3-7M100). Ce vestige pourrait correspondre à la sortie d'eau du moulin à scie qui s'y serait trouvé au début du XX^e siècle. Les sols entourant ce vestige n'ont pas livré de contextes archéologiques nécessitant une intervention supplémentaire advenant des travaux dans ce secteur, mais si des excavations doivent avoir lieu près des vestiges, celles-ci devraient être faites sous supervision d'un archéologue afin de prévenir la destruction de contextes ou de vestiges archéologiques.

En ce qui a trait au replat inférieur, situé près de la plage, la nature des remblais ne nous a pas permis, lors de l'inventaire, d'évaluer correctement le potentiel archéologique associé au pourtour de la centrale hydro-électrique (DaEj-3-7L100a et 7L100b). D'origine relativement récente (1938 à 1960), les vestiges de la centrale présentent un moins grand intérêt scientifique, mais un bon potentiel de mise en valeur en raison de leur accessibilité et de leur lien avec les autres ouvrages hydro-électriques présents sur le site (DaEj-3-7K100). Reconnue comme une des premières installations de ce type sur le territoire nord-côtier, la centrale hydro-électrique de la rivière du Moulin à Baude caractérise un patrimoine unique, dont le degré de conservation se prête bien à l'interprétation. Actuellement comblés de matières résiduelles et de déchets modernes, les vestiges de la centrale gagneraient à être dégagés et nettoyés. Cette opération pourrait être combinée à une supervision archéologique qui viserait à relever les portions de vestiges enfouies et à vérifier la présence de sols d'occupation ou d'autres vestiges plus anciens sous les remblais. Le dégagement de ces vestiges permettrait peut-être d'y voir plusieurs phases de construction associées notamment à l'agrandissement de la centrale au cours des années 1940.

8.4 Zone 6 : Camping

L'inventaire de la zone 6 a conduit notamment à la découverte d'une grande fosse et d'une couche d'occupation datant de la seconde moitié du XIX^e siècle à proximité de la route (**figure 72**). La localisation de ces vestiges et leur datation relative permet de croire qu'il s'agit d'un établissement agricole associé au hameau de Moulin-à-Baude qui a disparu vers la fin du XIX^e siècle en raison de l'appauvrissement et de l'érosion des sols cultivables. Comme cette communauté, de laquelle sont issus plusieurs descendants demeurant toujours dans la région, représente une page tournante dans l'histoire de Tadoussac et de la région, ce contexte archéologique possède une signification et une valeur d'unicité et de représentativité importante. Bien qu'aucun vestige de bâtiment n'ait été identifié, il semble très probable que ceux-ci se trouvent tout prêt ou encore qu'ils n'aient pas laissé de traces substantielles dans le sol.

Advenant des travaux d'excavation dans le secteur de ces découvertes, il serait recommandé de procéder d'abord à des fouilles ciblées permettant d'obtenir un meilleur portrait de la stratigraphie locale du secteur et du lien entre la structure creusée et le contexte d'occupation l'entourant. Une fouille partielle de la fosse serait également à effectuer pour en déterminer la fonction initiale et dater correctement son utilisation. Rappelons également qu'un outil en pierre taillée a été récupéré dans un des sondages et qu'un potentiel de retrouver d'autres artefacts ou des contextes associés à la paléohistoire est très possible. La méthodologie à adopter serait de réaliser la fouille manuelle de quatre ou cinq tranchées de 2,00 m sur 6,00 m permettant ainsi d'échantillonner la superficie du secteur positif évalué à environ 450 m² lors de l'inventaire. Les niveaux d'occupation historique et la surface du sol naturel (horizons Ah et Ae) devraient être tamisés à l'aide d'une grille de 1/8 de pouce pour récolter les petits objets et s'assurer de documenter la présence de contextes associés à la paléohistoire.

8.5 Zone 9 : Sentier existant

Enfin, la dernière zone où s'imposent des recommandations est celle du sentier se rendant à la Caye à Edgar et traversant le site archéologique DaEk-19 (**figure 72**). Bien que ce sentier existe déjà et qu'il n'est pas prévu d'en modifier le tracé dans le cadre des aménagements du nouveau parc, l'augmentation de la circulation est un élément préoccupant qui pourrait accentuer l'érosion que connaît déjà le sentier. En effet, l'inventaire a permis de démontrer que les sols d'occupation associés au site DaEk-19 se trouvent bel et bien sous la surface du sentier, pratiquement sur l'ensemble du tracé à partir du pied de l'escarpement jusqu'à la plage. Les sols archéologiques se trouvent actuellement, selon l'emplacement dans la pente, à une profondeur variant de 0,20 à 1,10 m sous la surface, les rendant ainsi vulnérables à l'érosion que pourrait entraîner une augmentation de la circulation. Si celle-ci est envisagée, la circulation de véhicules tout-terrain ou de tout autre véhicule serait un facteur aggravant qui éroderait rapidement les quelques centimètres de sable qui recouvrent les niveaux archéologiques. Compte tenu de l'importance de ce site pour la compréhension de l'occupation humaine dans le secteur durant la paléohistoire récente, il serait recommandé de réaliser la fouille complète du tracé du sentier afin d'éviter une éventuelle perte de données importantes due à l'érosion. La zone du tracé où des contextes archéologiques ont été retrouvés correspond à environ 50 mètres linéaires en comptant les deux branches permettant d'accéder à la plage. Cependant, deux zones en particulier, où le niveau d'occupation de la première et de la deuxième terrasses est bien préservé, seraient à cibler. La fouille devrait être effectuée sur une largeur de 2 m pour libérer suffisamment d'espace pour l'aménagement d'un nouveau sentier en matériaux résistant à l'érosion. Une superficie d'environ 75 m² devrait ainsi être fouillée, en considérant la présence de zones négatives dans le tracé. Une autre solution réside dans l'installation d'une passerelle empêchant la circulation directement sur le sol et favorisant donc la préservation de ce dernier. Pour l'ensemble du site, il demeure cependant absolument nécessaire, avant toute forme d'aménagement nécessitant des excavations, de fouiller préalablement les zones devant être excavées.

Le **tableau 4** résume les secteurs présentant un intérêt archéologique et pour lesquels des recommandations ont été émises.

Tableau 4. Résumé des secteurs d'intérêt archéologique

Zone inventoriée	Site archéologique concerné	Superficie de la zone d'intérêt archéologique	Profondeur des sols archéologiques à partir de la surface de la rue	Période d'occupation	Recommandations
Zone 1 : nouvelle route	DaEk-40	6 à 8 m ²	Affleurant, en partie sous une dune	Paléohistoire (à déterminer)	Fouilles archéologiques : site menacé par l'érosion
Zone 3 : maison des Dunes	DaEj-3	NA	NA	Historique XIX ^e siècle	Mesures de protection du bâtiment qui abritait un ancien moulin
Zone 4 : escalier	DaEj-3	NA	Aucun sol d'occupation identifié	Historique XIX ^e et XX ^e siècles	Supervision archéologique des travaux d'excavation le cas échéant
Zone 6 : camping	DaEk-31	Environ 450 m ²	Entre 0,38 m et 1,86 m	Historique XIX ^e siècle et paléohistorique (à déterminer)	Inventaire exhaustif au moyen de tranchées manuelles mesurant 6 m sur 2 m
Zone 9 : sentier existant	DaEk-19	Max 75 m ²	Entre 0,20 m et 1,10 m	Paléohistoire (Sylvicole moyen et récent)	Fouilles archéologiques du niveau d'occupation identifié dans l'emprise du sentier à aménager ou de toute autre excavation.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, M.-F.

- 1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? », Dans R. Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No. 27, pp. 141-153.
- 1994 *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, côte nord du Saint-Laurent, Québec*. Thèse de doctorat déposée à l'Université de Montréal, deux volumes.

ARCHÉO-MAMU CÔTE-NORD

- 2015 *Intervention archéologique au site Lavoie (DbEj-11), Les Bergeronnes, automne 2014*. Rapport technique remis à la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le Musée régional de la Côte-Nord, madame Diane Lachapelle et le ministère de la Culture et des Communications. Baie-Comeau.

BEATTIE, J. R. Benny

- 1984 *The Establishment and Development of the Village of Tadoussac 1838-1880*. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université de Concordia.
- 2002 *Tadoussac: The Sands of Summer. Memories, stories, legends*. Price-Patterson Ltd., Montréal.

BERNATCHEZ, P.

- 2003 *Évolution littorale holocène et actuelle des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan-Outardes: synthèse, processus, causes et perspectives*. Unpublished Ph. D. Thesis, Université Laval, Québec.
- 1998 *Géomorphologie et environnements quaternaires du bassin de la rivière aux Anglais, région de Baie-Comeau: étude de la formation de dépôts coquilliers*. Mémoire de maîtrise, département de géographie, Université de Sherbrooke.

BRASSARD, M. et M. LECLERC

- 2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec*. Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec.

CHAPDELAINE, C.

- 1990 « Présentation : Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 20, no. 1, pp. 2-4.

CHRÉTIEN, Y.

- 1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1998 *Île Morrison : Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No 28.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et J. CINQ-MARS (ÉDS.)

2003 *Île aux Allumettes : l'Archaïque Supérieur dans l'Outaouais*. Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No 30.

CODÈRE, YVON

1996 *Des Pierres et des Hommes : Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale du Ministère de la Culture et des Communications du Québec*. Centre de Référence Lithique du Québec, Centre de documentation en archéologie.

DALTON, A. S., MARGOLD, M., STOKES, C. R., TARASOV, L., DYKE, A. S., ADAMS, R. S., et H.E. WRIGHT

2020 *An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex*. Quaternary Science Reviews, 234, 106223.

DIONNE, J. C., ET COLL, D.

1995 *Le niveau marin relatif dans la région de Matane (Québec), de la déglaciation à nos jours*. Géographie physique et Quaternaire, 49(3) : 363-380.

DIONNE, J. C.

1990 *Observations sur le niveau marin relatif à l'Holocène, à Rivière-du-Loup, estuaire du Saint-Laurent, Québec*. Géographie physique et Quaternaire, 44(1) : 43-53.

1988 *Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence estuary, Québec, Canada*. Quaternary Research, 29(3): 233-244.

1968 *Schorre morphology on the south shore of the Saint Lawrence Estuary*. American Journal of Science, 266(5) : 380-388.

DIONNE, J.-C. et S. OCCHIETTI

1996 « Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 50, no. 1, pp. 5-34.

DUBERGER, GEORGES

1852 *Carnet T22, cantons de Tadoussac, d'Iberville, village d'Escoumains*. Fonds ministère des Terres et Forêts, BAnQ, E21, S60, SS3, PT22

DUBREUIL, STEVE

2007 *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*. Rapport final remis à la Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

DUMONT, JEAN

1983 *Évaluation du potentiel archéologique de cinq sites de la région de Tadoussac. Rapport d'activités archéologiques présenté au ministère des Affaires Culturelles du Québec.*

DYKE, A. S.

2004 *An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Developments in quaternary sciences*, 2, 373-424.

EMERY, K. O. et D.G. AUBREY

2012 *Sea levels, land levels, and tide gauges.* Springer Science & Business Media.

ETHNOSCOPE

2003a *Interventions archéologiques. Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution.* Ville de Tadoussac. Hydro-Québec.

2003b « Annexe A : Étude de potentiel archéologique ». Dans *Interventions archéologiques. Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution.* Ville de Tadoussac. Hydro-Québec.

2014 *Fouille archéologique du site DdEh-8 dans le cadre des travaux de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 (2013).* Direction territoriale de la Côte-Nord, réalisé pour le ministère des Transports du Québec.

2017 *Interventions archéologiques à la Petite chapelle de Tadoussac (DaEk-38), 2016-2017.* Rapport préparé pour la Fabrique de la paroisse Sainte-Croix.

FORTIER, N.

2010 *La gestion des matières premières : Techniques et méthodes de débitage de la pierre sur un site associé à une occupation de l'Archaique moyen sur la Haute Côte-Nord.* Mémoire déposé à l'Université du Québec à Chicoutimi.

FORTIN, J.

1978 *Poste de Tadoussac, DaEk-10,* Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

GUÉRETTE, A.

2021 *Le quartzite à mica de la Haute-Côte-Nord : Approche pétroarchéologique et technologique sur l'outillage lithique du site de Longue-Rive (DdEh-8), Haute-Côte-Nord.* Mémoire déposé à l'Université Laval (À paraître).

HUME, N. I.

1969 *A guide to artifacts of colonial America.* University of Pennsylvania Press, Philadelphie.

- LANGEVIN, É.
 2004 « Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite : Les plus anciennes occupations ». Dans C. Chapdelaine et P. Corbeil (éds.), *Un traducteur du passé : Mélanges en hommage à Norman Clermont*. Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No. 31, pp. 177-202.
- LAMONTAGNE, L. et M.C NOLIN
 1997 *Cadre pédologique de référence pour la corrélation des sols*. Équipe pédologique du Québec, Centre de recherches et de développement sur les sols et les grandes cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada (Sainte-Foy).
- LAROCHE, C.
 1988 *Répertoire descriptif des pièces de quincaillerie d'architecture*. CELAT, Hors-série No1, Septembre 1988, pp.113-115
- LAVOIE, M. et P.J RICHARD
 2000 *Paléoécologie de la tourbière du lac Malbaie, dans le massif des Laurentides (Québec): évaluation du rôle du climat sur l'accumulation de la tourbe*. Géographie physique et Quaternaire, 54(2), 169-185.
- LEATHERMAN, S. P., ZHANG, K. ET B.C DOUGLAS
 2000 *Sea level rise shown to drive coastal erosion*. Eos, Transactions American Geophysical Union, 81(6), 55-57.
- LEDUC, E.
 2016 *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec: cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie*. Université du Québec à Montréal. Mémoire de Maîtrise.
- LI, T., DUCRUC, J.-P., CÔTÉ, M.-J., BELLAVANCE, D. et F. POISSON
 2019 *Les provinces naturelles : première fenêtre sur l'écologie du Québec*. Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de la connaissance écologique.
- LOCAT, J. et C. LEVESQUE
 2009 *Le fjord du Saguenay: une physiographie et un registre exceptionnels*. Revue des sciences de l'eau, 22(2), 135-157.
- LUCAS, S. B. et M. R. ST-ONGE
 1998 *Geology of the Precambrian Superior and Grenville Provinces and Precambrian fossils in North America*. Geological Society of America, DNAG Volume C1.
- LUEGER, R.
 1979 *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrure, 1978. L'Outaouais et la Moyenne Côte-Nord*. Rapport inédit. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

- LOWTHER, G. R.
1959 *The Archaeology of the Tadoussac Area, a Preliminary Account of Field Work Carried out in 1959*. Rapport inédit, Université McGill.
- 1965 « Archaeology of the Tadoussac Area, Province of Quebec », *Anthropologica*, Vol. 7, no. 1, pp. 27-37.
- MAGNAN, G. et M. GARNEAU
2014 « Evaluating long-term regional climate variability in the maritime region of the St. Lawrence North Shore (eastern Canada) using a multi-site comparison of peat-based paleohydrological records ». *Journal of Quaternary Science*, 29(3), 209-220.
- MAGNAN, G., GARNEAU, M., et S. PAYETTE
2014 « Holocene development of maritime ombrotrophic peatlands of the St. Lawrence North Shore in eastern Canada ». *Quaternary Research*, 82(1), 96-106.
- MANDEVILLE, Jean, Daniel Castonguay et Alain Painchaud
1983 « Étude préliminaire de l'occupation amérindienne de la région de Tadoussac ». Dans Picard et al., *Étude ethno-historique et de potentiel archéologique de Tadoussac*.
- MARIER, C.
1981 *Les menus objets de Place-Royale*. Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., Figure 61, pp.172-177.
- MARTIJN, C.
1973 *Travaux archéologiques effectués dans la région de l'embouchure du Saguenay, été 1973. Notes de terrain, cahiers 1 (a) et 2 (b)*. Manuscrit. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- MONETTE, Y.
2006 *Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890*. BAR International Series 1490, Oxford, Royaume-Uni.
- MOSS, W. et M. PLOURDE
1986 *Inventaire archéologique en la municipalité de Tadoussac, été 1985*. Municipalité de Tadoussac.
- OCCHIETTI, S.
2007 « The Saint-Narcisse morainic complex and early Younger Dryas events on the southeastern margin of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire*, 61(2), 89-117.
- OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL INC.
2009 *Identification de restes osseux du site Lavoie (DbEj-11), Grandes-Bergeronnes*. Auteur principal : Claire St-Germain. Rapport inédit No. 270 réalisé pour Jean-Yves Pintal.

OUELLET, J.-C. et P. J. H. RICHARD

2017 « Un Archaïque ancien (8500 - 8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie » Dans A. L. Burke et C. Chapdelaine (éds), *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No. 36, pp. 15-56.

PICARD, F., MANDEVILLE, J., CASTONGUAY, D. et A. PAINCHAUD

1983 *Étude ethno-historique et de potentiel archéologique de Tadoussac*. Rapport inédit. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

PINTAL, J.-Y.

2009 *Le site DbEj-11 à Grandes-Bergeronnes. Inventaire et fouille archéologique, automne 2008*. MCCCCF/Musée régionale de la Côte-Nord, rapport inédit.

2015 *Baie-Saint-Paul : Étude de potentiel archéologique*. Rapport remis à la municipalité de Baie-Saint-Paul.

PINTAL, J.-Y. et A. McGain

2002 *Projet de construction d'un pont et de raccordements routiers Rivière Saguenay route 138. Baie Sainte-Catherine/Tadoussac. Étude de potentiel archéologique*. Rapport interne. Ministère des Transports, direction de la Côte-Nord.

PLOURDE, M.

1993 *D'Escanimes à Pletipishtuk : Perspectives sur la paléohistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines, Dossiers, Les Publications du Québec.

2003 *8000 ans de paléohistoire : Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc Marin du Saguenay – Saint-Laurent*. Parc Marin du Saguenay – Saint-Laurent, Parcs Canada.

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat déposée à l'Université de Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J.-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-H. et V. ELLIOTT

1993 *Le site Lavoie (DbEj-11) : L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec No. 20.

PRATTE, S., GARNEAU, M. et F. DE VLEESCHOUWER

2017 « Late-Holocene atmospheric dust deposition in eastern Canada (St. Lawrence North Shore) ». *The Holocene*, 27 (1): 12-25.

PRIESS, P. J.

2001 *La quincaillerie de porte historique dans Études en culture matérielle*. Parcs Canada.

RICHARD P. J. H.

2020 Le cadre naturel au Paléoindien récent. Chapitre 2, pp. 23-60, in : « Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton » sous la direction de Claude Chapdelaine et Éric Graillon, *Recherches amérindiennes au Québec*, Collection Paléo-Québec 39.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

RICHARD P. J. et P. GRONDIN

2009 *Histoire postglaciaire de la végétation Extrait du Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

ROSS, L.A. et J.D. LIGHT

2001 *Guide servant à décrire et à interpréter les limes de métal* dans Étude en culture matérielle, Parcs Canada, Figure 3a, pp.24-37.

SOMCYNISKY, P.

1992 *Fouille du site paléohistorique de sépulture Middlesex EbCx-64, sur la rive ouest de la rivière Mingan. Les dépressions C, F et G*. MAC, rapport inédit.

SPECK, F. G.

1916 « An Ancient Archaeological Site on the Lower St-Lawrence ». *Anthropological Essays presented to William Henry Holmes, in Honor of his Seventieth Birthday*, Washington, pp. 427-433.

SUBARCTIQUE ENR.

2020 *Étude de potentiel 2020 : Projet d'assainissement des eaux de la municipalité de Tadoussac*. Municipalité de Tadoussac.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGEOM)

2021 « Groupe de Saint-Siméon ». *Lexique stratigraphique*. Énergie et Ressources naturelles Québec, Gouvernement du Québec, <http://gq.mines.gouv.qc.ca/lexique-stratigraphique/province-de-grenville/groupe-de-saint-simeon/>, consulté le 14 janvier 2019.

TACHÉ, K.

2010 *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologie : Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec.

- 2011 *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Thèse déposée à l'Université du Michigan, Museum of Anthropology, Ann Arbor.
- TRUELLE ET CIE INC.
- 2022 *Interventions archéologiques (été-automne 2020). Projet de mise aux normes du traitement des eaux usées de la municipalité de Tadoussac*. Municipalité de Tadoussac.
- 2021 *Surveillance archéologique (Printemps-été 2020). Projet Destination Tadoussac*. Rapport inédit déposé à la municipalité de Tadoussac.
- WATSON, Gordon D.
- 1986 *Correspondance sur des sites de Tadoussac, DaEk*. Document inédit.
- WINTENBERG, W. J.
- 1929 « Preliminary Report on Field Work in 1927 ». *National Museum of Canada annual reports*, Bulletin 56, Canada, pp. 40-41.
- 1943 « Artifacts from Ancient Workshop Sites near Tadoussac, Saguenay County, Quebec ». *American Antiquity*, Vol 8, No. 4, pp. 313-340.
- WRIGHT, J.V.
- 1972 « The Shield Archaic ». *National Museum of Man*, Publications in Archaeology, no 3, Ottawa.

ANNEXE 1: INVENTAIRE DES ARTEFACTS LITHIQUES

#CAT	SITE	ZONE	SONDAGE	NOUVELLE NUMÉROTATION	COUCHE	TYPE D'ARTEFACT	OBJET	QTÉ	MATÉRIAU	INTÉGRITÉ	COMMENTAIRES	Nb <100m m2	Nb <200m m2	Nb <300m m2	Nb <400m m2	Nb>40 0mm2	LONGUEUR (mm)	LARGEUR (mm)	ÉPAISSEUR (mm)	Date de saisie
0001	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	2	LITH	Éclat	1	Quartzite de Mistassini	Entier	Petit éclat de quartzite blanc fin, très probablement du quartzite de Mistassini	1								23-11-2023
0002	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	2	ECO	Os	2	Os blanchis	Fragments	Deux fragments d'os blanchis non-identifiés.									23-11-2023
0003	DaEk-19	9	GPS-1-1367	4B	2	ECO	Os	21	Os blanchis	Fragments	Fragments d'os plus ou moins blanchis, plusieurs gros fragments. Non-identifiés.									23-11-2023
0004	DaEk-19	9	GPS-1-1367	4B	2	LITH	Éclat	1	Schiste ardoisier	Entier	Éclat de schiste ardoisier		1							23-11-2023
0005	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	ECO	Os	37	Os blanchis	Fragments	Un possible fragment d'émail de dent de castor? Non-identifié.									23-11-2023
0006	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	1	Chert brun	Entier	Un petit éclat de chert brun ou de silex.	1								23-11-2023
0007	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	6	Chert gris	Variable	Petits éclats en chert gris de diverses granulométries.	6								23-11-2023
0008	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	4	Calcédoine	Variable		4								23-11-2023
0009	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	2	Quartz	Fragments		2								23-11-2023
0010	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	1	Grès	Fragment		1								23-11-2023
0011	DaEj-3	4	GPS-1-1946	-	2	LITH	Débris	1	Quartz	Fragment	Petit fragment de quartz, probablement naturel.	1								23-11-2023
0012	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	ECO	Os	148	Os blanchis	Fragments	Contient quelques fragments de myes. Non-identifiés.									23-11-2023
0013	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Éclat	21	Chert gris	Variable	Éclats et débris de chert gris de qualité variable.	14	7							23-11-2023
0014	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Éclat	27	Quartz	Variable	Éclats et débris de quartz. Présence de quartz hyalin et cristallin.	27								23-11-2023
0015	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Éclat	4	Quartzite de Mistassini	Variable		3	1							23-11-2023
0016	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Pointe de projectile	1	Quartzite de Mistassini	Proximal	Base de pointe de projectile en quartzite de Mistassini. Petit pédoncule contractant et encoches en coin.						7	10	4	23-11-2023
0017	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Outil poli	1	Siltstone	Fragment	Petit fragment d'objet poli en siltstone gris foncé. Une surface porte des traces de polissage.						8	5	3	23-11-2023
0018	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	LITH	Éclat	1	Calcédoine	Éclat	Cortex présent sur une face. Ressemble à de la calcédoine du Lac-Saint-Jean.	1								23-11-2023
0019	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	3	CERAM	Vase	3	Céramique amérindienne	Bord	Un gros tesson de bord avec parement décoré et deux plus petits fragments dont un avec un décor de lignes parallèles. Le tesson de bord comporte un décor sur son parement extérieur formé de deux lignes incisées horizontales, surmonté d'un décor d'incisions obliques faites par ponctuations. La lèvre possède une série d'impressions sur sa partie supérieure formant un denticulé pointu. S'apparente à des tessons récoltés sur le site DbEi-2 et datant du Sylvicole Supérieur ancien (Plourde 2003:183-184; https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212074)						35	22	9	23-11-2023
0020	DaEk-19	9	GPS-1-1880	4K	4	ECO	Os	5	Os blanchis	Fragments	Non-identifiés. Proviennent possiblement de la couche 3.									23-11-2023
0021	DaEk-19	9	GPS-1-1880	4K	4	LITH	Éclat	1	Quartzite de Mistassini	Entier	Provient possiblement de la couche 3.	1								23-11-2023
0022	DaEk-19	9	GPS-1-1886	4R	3	ECO	Os	20	Os blanchis	Fragments										23-11-2023
0023	DaEk-19	9	GPS-1-1884	4P	3	ECO	Os	7	Os blanchis	Fragments										23-11-2023
0024	DaEk-19	9	GPS-1-1884	4P	3	LITH	Éclat	2	Chert gris-vert	Entier		1	1							23-11-2023
0025	DaEk-19	9	GPS-1-1884	4P	3	LITH	Éclat	1	Quartzite de Ramah	Proximal	Un petit éclat de quartzite translucide, pos.siblement du quartzite de Ramah	1								23-11-2023
0026	DaEk-19	9	GPS-1-1884	4P	3	LITH	Pièce esquillée	1	Chert gris	Fragment	Un fragment de chert gris présentant des enlèvements bipolaires.						20	12	7	23-11-2023
0027	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Éclat	1	Quartz	Entier	Gros éclat de quartz. Ne porte pas de retouches mais a possiblement été utilisé.					1				23-11-2023
0028	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	2	LITH	Pièce bifaciale	1	Gneiss	Proximal	Un fragment de gneiss avec cristaux de hornblende (?). Semble avoir été retouché sur les deux faces mais les bords sont patinés.						29	21	10	23-11-2023
0029	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	2	ECO	Os	1	Os blanchis	Fragments										23-11-2023
0030	DaEk-19	9	GPS-1-1877	4G	2	LITH	Pièce bifaciale	1	Chert gris	Distal	Fragment distal de pointe de projectile ou de couteau en chert gris aphanitique. Retouche rasante et couvrante.						23	19	5	23-11-2023

#CAT	SITE	ZONE	SONDAGE	NOUVELLE NUMÉROTATION	COUCHE	TYPE D'ARTEFACT	OBJET	QTÉ	MATÉRIAU	INTÉGRITÉ	COMMENTAIRES	Nb <100m m2	Nb <200m m2	Nb <300m m2	Nb <400m m2	Nb>40 0mm2	LONGUEUR (mm)	LARGEUR (mm)	ÉPAISSEUR (mm)	Date de saisie
0031	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	4	ECO	Os	20	Os blanchis	Fragments										23-11-2023
0032	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	4	LITH	Éclat	1	Pierre métamorphique	Entier	Un petit éclat de pierre grenue grise.	1								23-11-2023
0033	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	4	LITH	Éclat	1	Quartzite de Mistassini	Proximal		1								23-11-2023
0034	DaEk-19	9	GPS-1-1882	4M	4	LITH	Pièce bifaciale	1	Quartz	Fragment	Un petit fragment d'outil bifacial en quartz. Pourrait être une oreille de base de pointe à encoche.						9	6	4	23-11-2023
0035	-	1A	GPS-1-SUR2	-	Surface	LITH	Éclat	2	Quartz	Variable	Deux éclats ou débris de quartz.		2							23-11-2023
0036	-	1A	GPS-1-SUR2	-	Surface	LITH	Pièce unifaciale	1	Quartz	Fragment	Fragment d'un objet taillé en quartz hyalin. Un des bords présente une retouche abrupte formant ce qui ressemble à un front de grattoir rectiligne. Surfaces dépolies.						14	20	10	23-11-2023
0037	-	1A	GPS-1-SUR2	-	Surface	LITH	Matière première	1	Siltstone	Fragment	Un fragment de siltstone ou grès fin gris qui aurait pu être travaillé. La patine sur l'objet empêche de donner un diagnostic clair.					1				23-11-2023
0038	DaEk-19	9	GPS-1-1883	4N	4	ECO	Os	3	Os blanchis	Fragments										23-11-2023
0039	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	3	ECO	Os	3	Os blanchis	Fragments	Dont deux fragments de mye									23-11-2023
0040	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	3	LITH	Éclat	4	Siltstone	Variable	Éclats et fragments de siltstone brun-gris portant une face polie. Possibles fragments d'un outil poli.		3	1						23-11-2023
0041	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	3	LITH	Éclat	1	Chert noir	Proximal	Fragment d'éclat en chert ou argilite noire.	1								23-11-2023
0042	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	3	LITH	Éclat retouché	1	Quartz	Fragment	Fragment d'éclat en quartz hyalin portant des retouches bifaciale sur au moins un de ses côtés.						13	8	3	23-11-2023
0043	DaEk-19	9	GPS-1-1881	4L	3	LITH	Débris	1	Quartz	Fragment	Débris de quartz.			1						23-11-2023
0044	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	ECO	Os	90	Os blanchis	Fragments	90 fragments d'os dont 16 coquilles de mollusque (mye).									23-11-2023
0045	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Polissoir	1	Grès	Fragment	Fragment tabulaire de grès portant de possible traces d'utilisation comme polissoir sur une face.						110	60	11	23-11-2023
0046	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	4	Quartz	Entier		3	1							23-11-2023
0047	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	1	Chert bleu-vert	Distal	Distal d'un petit éclat lamellaire en chert bleu-vert aphanitique.	1								23-11-2023
0048	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	2	Chert gris	Entier		1	1							23-11-2023
0049	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	1	Siltstone	Fragment			1							23-11-2023
0050	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	2	Quartzite de Mistassini	Variable		2								23-11-2023
0051	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	LITH	Éclat	2	Calcédoine	Variable		2								23-11-2023
0052	DaEk-19	9	GPS-1-1368	4C	2	CERAM	Vase	2	Céramique amérindienne	Fragments	Deux petits fragments de céramique et quelques miettes. Pâte poreuse brun orangé clair avec inclusions de gros grains de sable. Structure feuilletée. Présentent un bord lisse. Sans décor visible.	2								23-11-2023
0053	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	Surface	LITH	Éclat	35	Quartz	Variable	Éclats et débris de quartz. Majoritairement du quartz hyalin portant des surfaces cristallines tachées d'une couleur rouge.	21	9	5						23-11-2023
0054	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	Surface	LITH	Éclat	4	Quartzite blanc	Variable		3	1							23-11-2023
0055	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	Surface	LITH	Éclat	1	Quartzite grossier gris	Entier	Gros éclat en quartzite grossier gris semi-translucide. Les bords sont très patinés.				1					23-11-2023
0056	DaEk-40	1B	GPS-1-195	1A	3	LITH	Éclat	4	Quartz	Variable	Quartz hyalin. L'un des éclats présence une surface cristalline tachée de rouge.	3	1							23-11-2023
0057	DaEk-40	1B	GPS-1-195	1A	3	LITH	Éclat	1	Quartzite blanc	Entier	Légèrement altéré.		1							23-11-2023
0058	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	Surface	LITH	Éclat	3	Quartz	Variable		1	2							23-11-2023
0059	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	Surface	LITH	Éclat	1	Quartzite grossier gris	Entier	Éclat épais de forme pyramidal. Il pourrait s'agir de quartzite de Mistassini. Surfaces très patinées.		1							23-11-2023
0060	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	2	LITH	Éclat	9	Quartz	Variable	Quartz hyalin. L'un des éclats présente une surface cristalline tachée de rouge.	4	2	3						23-11-2023

#CAT	SITE	ZONE	SONDAGE	NOUVELLE NUMÉROTATION	COUCHE	TYPE D'ARTEFACT	OBJET	QTÉ	MATÉRIAU	INTÉGRITÉ	COMMENTAIRES	Nb <100m m2	Nb <200m m2	Nb <300m m2	Nb <400m m2	Nb>40 0mm2	LONGUEUR (mm)	LARGEUR (mm)	ÉPAISSEUR (mm)	Date de saisie
0061	DaEk-40	1B	GPS-1-SUR4	-	2	LITH	Matière première	1	Gabbro	Fragment	Gros éclat de pierre métamorphique, possiblement un gabbro avec cristaux de pyroxène. L'éclat provient d'un gros galet comme une des surfaces est arrondie et lisse. Il est certain que cette pierre a été apportée ou utilisée sur le site comme on ne retrouve aucune pierre dans le sédiment naturel.						110	80	14	23-11-2023
0062	DaEj-3	4	GPS-1-1948	7B	3	HIST	Pierre à fusil	1	Silex	Fragment	Fragment de pierre à fusil ou briquet en silex brun. Le bord porte une encoche.						11	7	5	23-11-2023
0063	-	8	GPS-1-SUR7	-	Surface	LITH	Éclat	1	Calcédoine	Entier	Gros éclat en calcédoine grossière grise. Matière hétérogène avec portions aphanitiques et portions grossières. Patiné.					1				23-11-2023
0064	-	7	GPS-1-SUR9	-	Surface	LITH	Éclat	1	Quartz	Fragment	Fragment d'éclat de quartz blanc très patiné.		1							23-11-2023
0065	-	7	GPS-1-SUR10	-	Surface	LITH	Éclat	1	Quartz	Entier	Éclat de quartz blanc très patiné.			1						23-11-2023
0066	-	1A	GPS-1-SUR3	-	Surface	LITH	Matière première	19	Ardoise	Fragments	Fragments d'ardoise grise retrouvés en association avec des déchets modernes.									23-11-2023
0067	-	2	GPS-1-SUR11	-	Surface	LITH	Pièce unifaciale	1	Quartz	Fragment	Fragment d'un outil unifacial portant un front semi-abrupt arrondi. Possiblement un grattoir.						11	9	6	23-11-2023
0068	-	7	GPS-1-SUR6	-	Surface	LITH	Éclat	1	Chert gris	Fragment	Fragment mésial d'un gros éclat de chert ou d'argilite grise.				1					23-11-2023
0069		5	GPS-1-282	-	2	LITH	Éclat	3	Gneiss	Variable	Trois éclat de gneiss ou quartzite grossier. Pourraient être naturels.	1	1	1						23-11-2023
0070	-		GPS-1-SUR1	-	Surface	LITH	Éclat	1	Chert gris	Entier	Gros éclat de chert ou d'argilite grise avec veinules.					1				23-11-2023
0071	DaEk-31		GPS-1-SUR8	6	Surface	LITH	Éclat	1	Quartz	Distal	Distal d'un gros éclat de quartz hyalin.			1						23-11-2023
0072		1A	GPS-1-121	-	3	LITH	Débris	1	Quartz	Fragment			1							23-11-2023
0073	DaEk-31	6A	GPS-1-1358	4C	3	LITH	Pièce unifaciale	1	Quartz	Fragment	Fragment d'un outil unifacial en quartz hyalin taillé sur une plaquette. La face dorsale présente plusieurs enlèvements rasants. Fonction dur à déterminer, possiblement un racloir.						23	18	7	23-11-2023
0074		5	GPS-1-276	-	2	LITH	Éclat	1	Quartz	Entier			1							23-11-2023
0075	DaEk-31	6A	GPS-1-1358	4C	3	LITH	Galet aménagé	1	Granite	Entier	Galet granitique portant une raynure sur un de ses côtés. Pourrait avoir été aménagé ou d'origine naturelle.						100	65	40	23-11-2023
0076	DaEk-21?	-	-	-	Surface	LITH	Pointe de projectile	1	Chert gris à radiolaires	Mésial	Artefact donné par une employée du parc des Dunes. Elle l'aurait découvert dans les environs du site DaEk-20, DaEk-21 ou DaEk-30. Pointe de projectile presque complète en chert gris apahanitique à radiolaires avec veinules. Bords rectilignes convergents. Retouches fines, rasantes et couvrantes. Il manque la base et une petite partie distale mais on observe l'amorce de deux encoches en coin.						72	20	6	23-11-2023

ANNEXE 2: INVENTAIRE DES ARTEFACTS HISTORIQUES

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEj-3	7A2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2			Un petit fragment d'un tuyau de pipe sans décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7A2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7A2	2.2.1.4	Verre teinté bleu	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en verre teinté bleu sans décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7A2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un petit fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7B3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème pâle sur les deux parois. Aucun décor ou marque visible. <u>Datation:</u> Production CW 1762-1830.	19-09-2023
DaEj-3	7B3	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur une paroi, l'autre est cassée. Aucun décor ou marque visible. <u>Datation:</u> Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	19-09-2023
DaEj-3	7B3	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	3	3	4.7.1.1			Trois petits fragments de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7B3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée?	F	1	1	4.2.1.2			Un mini éclat de verre vert foncé appartenant possiblement à une bouteille à boisson alcoolisée. Objet élagué, 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	3	2	4.7.1.4			Trois mini fragments de briques en TCG à la pâte rose orangé avec inclusions variées et petites vésicules. Objets élagués, 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de base d'un contenant en TCG du N-E de l'Angleterre à la pâte rougeâtre avec inclusions blanchâtres et variées. Les parois intérieure et extérieure ont une glaçure incolore d'aspect brunâtre laissant habituellement entrevoir les inclusions blanchâtres mais elles sont altérées. Des taches de glaçure sont visibles sous la base. Les lignes de tournage sont visibles. <u>Datation:</u> Production anglaise, fin 18e siècle et une bonne partie du 19e siècle.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	4	3	4			Quatre petits fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor géométrique à l'éponge peint en bleu sur la paroi intérieure. <u>Datation:</u> Production TCFB, 1820c.+ environ. Décor à l'éponge: 1820c.-1935c. environ.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment d'une contenant en TCFBV avec un décor moulé sur la paroi extérieure. Le fragment est altéré. <u>Datation:</u> Production TCFBV, 1840c.+ environ.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un petit fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.	19-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEj-3	7C3	3.1.1.1	Fer ind	Boucle	C	1	1	4.4.2			Une boucle complète en fer. Le cadrage est de forme rectangulaire avec deux coins arrondis. L'ardillon en fer est présent et enroulé sur une des tiges plus longues du cadrage. De la corrosion est présente. Longueur cadrage: 4,8cm; largeur cadrage max: 3,6cm; longueur ardillon: 3,7cm.	19-09-2023
DaEj-3	7C3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un fragment d'un clou découpé incomplet au corps et tête relativement rectangulaires. Le bas de la tige et la pointe sont manquants. Un peu de corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	19-09-2023
DaEj-3	7D3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux petits fragments de rebord et corps appartenant possiblement au même contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	1	1	4.7.1.4			Un mini fragment de brique en TCG à la pâte rose orangé avec inclusions variées et petites vésicules. Objet élagué, 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	F	2	2	4.2.2			Deux petits fragments de tuyaux de pipes sans décor ou marque visible. Un fragment est altéré.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	2	4			Deux mini fragments de contenants en TCFB sans décor ou marque visible. Un fragment est altéré. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre recouvre un décor géométrique et végétal moulé sur la paroi extérieure. La paroi intérieure a une glaçure blanchâtre. Datation: Pourrait provenir de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7E2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un mini fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7F2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7F2	2.3.1.13	verre coul transp autre	Bouteille à boisson alcoolisée?	F	1	1	4.2.1.2			Un petit fragment de corps d'une possible bouteille à boisson alcoolisée en verre vert 7-Up. Le corps de la bouteille à des pans et un décor linéaire moulé sur une face. Aucune marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7F2	3.2.4	Métal émaillé	Retaille?	F	1	1	1.3.2.2			Un petit fragment de forme triangulaire qui a possiblement été découpé dans une plaque en métal mince et émaillé, d'un côté l'émail est de couleur crème et de l'autre l'émail est grisâtre. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2			Un petit fragment d'un tuyau de pipe avec un possible cartouche partiel de part et d'autre du tuyau mais aucune inscription visible.	19-09-2023
DaEj-3	7G1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de base et corps d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Pied annulaire plat. La paroi intérieure est cassée. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEj-3	7G1	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	C	1	1	4.10			Une capsule circulaire complète de type bouchon-couronne (Crown) en fer. La capsule est recouverte d'un émail rougeâtre avec un cartouche hexagonal au centre de couleur blanc détourné plus foncé et possiblement un bateau en bleu foncé à l'intérieur. Difficile à voir car altéré et un peu de corrosion. Le scellant en plastique est toujours en place à l'intérieur de la capsule. Diamètre: 2,8cm hauteur: 0,7cm. Datation: Possiblement une capsule de bière Molson Export arrivée sur le marché en 1903. Le logo du cartouche hexagonal et du bateau auraient été intégrés à l'étiquette vers le milieu des années 1950. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892.	19-09-2023
DaEj-3	7G1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un clou découpé incomplet au corps et tête relativement rectangulaires. La pointe est manquante. Corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	19-09-2023
DaEj-3	7G2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux mini fragments d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023
DaEj-3	7G2	2.1	Verre incolore	Contenant?	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un possible contenant en verre incolore un peu givré sur la paroi intérieure. Aucun décor ou marque visible. Recollage plausible (RP) avec le fragment mis au jour dans le lot GPS-1-1962.	19-09-2023
DaEj-3	7G2	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Contenant	F	3	1	4	Oui		Trois petits fragments d'un contenant, possiblement circulaire, en verre bleu foncé. Une petite bague arrondie est visible et sous la base, une inscription en relief très partielle et illisible.	19-09-2023
DaEj-3	7G3	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7H1	3.1.1.2	Acier	Lime	C	1	1	1.11.1			Une lime complète de section rectangulaire à une pointe avec une soie pour l'emmanchement, le manche est manquant. La pointe est recourbée mais cassée. Peut-être qu'elle a été cassée lorsqu'on a voulu refaçonner la pointe? Les pans ont une denture à taille simple (diagonale) à espacement de type demi-douce ou bâtarde. Les chants ont une denture écoinée (horizontale) à espacement de type bâtarde ou grosse. Aucune marque visible. Corrosion présente. Longueur max: 29,3cm; longueur résiduelle lime: 22,3cm; largeur: 2,5cm environ; largeur soie entre 0,4cm et 1,1cm; épaisseur: 0,5cm environ. Datation: Dès le 18e siècle en Grande-Bretagne, les ouvriers spécialisés dans la fabrication de ce type d'outil avaient créé leur propre société et dès le 19e siècle, le domaine comptait plusieurs spécialités précises à chaque ouvrier. Cette lime date possiblement du 19e siècle . (Ross et Light. <i>Guide servant à décrire et à interpréter les limes de métal</i> dans Étude en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, Figure 3a, pp.24-37).	11-09-2023
DaEj-3	7J1	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	F	1	1	4	Oui		Un fragment de la base d'une bouteille ovale en verre brun. Le point d'appui est arrondi et le cul est très légèrement en retrait avec une inscription en relief sous la base: " W ". Datation: Le W pourrait être associé à plusieurs compagnies de verre, entre autres aux États-Unis. La bouteille pourrait dater de la 2e moitié du 19e siècle au milieu du 20e siècle.	11-09-2023
DaEj-3	7P2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux mini fragments d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEj-3	7P2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un petit fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	19-09-2023
DaEj-3	7P2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un mini fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec bulles d'air. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7P2	3.1.1.1	Fer ind	Contenant	F	6	1	4.10			Six petits fragments d'un contenant en tôle de fer. Une soudure est visible sur la paroi extérieure d'un fragment. Aucun décor ou marque visible. Corrosion présente. Objet élagué, 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEj-3	7Q2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor à l'éponge peint en brun sur la paroi intérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ. Décor à l'éponge: 1820c.-1935c. environ.	19-09-2023
DaEj-3	7Q2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur la paroi extérieure avec un décor de lignes et bande d'engobes brun et blanc. La paroi intérieure est cassée. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	19-09-2023
DaEj-3	7Q2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec bulles d'air. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7R2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	3	1	4			Trois petits fragments de base et corps d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Petit pied annulaire arrondi. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023
DaEj-3	7R2	2.1	Verre incolore	Contenant?	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un possible contenant en verre incolore un peu givré sur la paroi intérieure. Aucun décor ou marque visible. Recollage plausible (RP) avec le fragment mis au jour dans le lot GPS-1-1961, couche 2.	19-09-2023
DaEj-3	7R2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	F	5	1	4			Cinq petits fragments de corps d'une bouteille en verre vert foncé qui ont été altérés par la chaleur. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7R2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin?	F	4	2	4.2.1.2			Quatre petits fragments de corps de bouteilles à gin en verre vert foncé. Les pans sont légèrement gaufrés dû au moule. Un fragment a été altéré par la chaleur. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEj-3	7R2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	1	1	4.7.2.3			Un clou tréfilé complet au corps et tête circulaires. La pointe est effilée. Un peu de corrosion présente. Longueur: 10,8cm. Datation: Production après 1890 environ. Objet élagué le 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEk-19	4B2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragments de corps d'un en TCG à la pâte rosâtre avec des inclusions variées. La paroi extérieure a une coulure de glaçure brunâtre visible. La paroi intérieure est cassée.	07-12-2023
DaEk-19	4D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleurs	F	3	2	3.1			Trois mini fragments de corps de pots à fleurs en TCG à la pâte rosâtre avec des petites inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles. Objets élagués, 14-09-2023, JT.	14-09-2023
DaEk-19	4D2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	8	2	4			Huit mini fragments de contenants en TCFB dont 2 avec un décor imprimé en bleu. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-19	4D2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.	14-09-2023
DaEk-19	4D2	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en verre brun. Aucun décor ou marque visible.	14-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-19	4D2	2.3.1.13	verre coul transp autre	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en verre vert 7-Up sans marque ou décor visible.	14-09-2023
DaEk-19	4E4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Un petit reste de glaçure d'aspect brunâtre est présente sur la paroi intérieure. Les lignes de tournage sont visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ.	14-09-2023
DaEk-19	4E4	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	I	3	1	4.10			Trois fragments d'une capsule circulaire de type Crown en fer. Le scellant en plastique est toujours en place à l'intérieur de la capsule. Aucun décor ou marque visible. Beaucoup de corrosion. Diamètre: 3cm environ. Datation: Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Objet élagué, 14-09-2023, JT.	14-09-2023
DaEk-19	4E4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un petit clou découpé incomplet au corps et tête relativement rectangulaires. La pointe est manquante. Beaucoup de corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	14-09-2023
DaEk-19	4E4	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	C	1	1	3.9.2.2			Une pierre à fusil taillée sur éclat ou sur lame, possiblement dans un silex blond mais elle est blanchâtre car elle a été altérée par la chaleur. Elle a la forme d'un U étiré. La pierre s'amincit vers la mèche légèrement arrondie qui est abîmée. Deux cupules sont présentes sur la face ventrale, possiblement détachées à cause de la chaleur. Cette pierre à fusil pourrait avoir été retouchée sur son pourtour, afin d'en fabriquer un nouvel outil, tel un racloir? Une retouche inverse rasante sur le bord gauche pourrait être reliée à une utilisation comme racloir. Une retouche semi-abrupte directe sur la partie distale forme un possible front arrondi ayant pu servir comme grattoir. Longueur max: 2cm environ; largeur max: 2,9cm; épaisseur max: 0,7cm. Datation: Ce type de silex provient originairement de l'Europe, plus précisément de la France ou des Pays-Bas. Cette forme arrondie pour les pierres à fusil a été utilisée à partir du 18e siècle. La platine à silex fût utilisée sur près de 200 ans, de 1630 environ jusqu'à l'arrivée de la platine à percussion dans le 1er quart du 19e siècle en Europe mais a sûrement été utilisée plus longtemps au Canada. Cette pierre à fusil a possiblement été réutilisée pour en faire un racloir et/ou un grattoir. (Noël Hume, Ivor. A guide to artifacts of colonial America. University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1969, pp.219-221). https://fr.wikipedia.org/wiki/Chien_(arme)#Chien_%C3%A0_silex et https://fr.wikipedia.org/wiki/Platine_%C3%A0_silex)	14-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-19	4F2	3.1.1.11	Fer forgé	Fer à cheval	I	1	1	7.2			Une moitié d'un gros fer à cheval en fer forgé. La branche est très arquée avec une petite rainure sur la face extérieure dans laquelle il y a les trous de fixation, dont au moins un clou toujours en place. L'autre branche est manquante. Un crampon proéminent est présent au niveau du talon de la branche. Un gros pinçon rectangulaire est présent au niveau de la pince. Corrosion présente. Longueur max: 17,5cm environ; largeur branche entre 2,3cm et 3,1cm; épaisseur branche entre 1cm et 1,3cm; épaisseur pinçon max: 1,5cm environ; épaisseur crampon max: 3,5cm. Datation: Selon ces caractéristiques, ce fer à cheval pourrait dater de la fin du 19e siècle ou du début 20e siècle. (Noël Hume, Ivor. A guide to artifacts of colonial America. University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1969, pp.237-239).	19-09-2023
DaEk-19	4G2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	F	3	2	4			Trois mini fragments de contenants en TCG à la pâte rosâtre et orange rosâtre avec des petites inclusions variées et sans glaçure visible car les parois sont cassées.	07-12-2023
DaEk-19	4K4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment d'un contenant en TCG à la pâte rosâtre avec des petites inclusions variées et sans glaçure visible car les parois sont cassées.	07-12-2023
DaEk-19	4L2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé?	F	1	1	4.7.2.3			Un mini fragment d'un possible clou découpé au corps qui semble relativement rectangulaire. La forme de la tête est imprécise, corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	07-12-2023
DaEk-19	4M2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	F	1	1	4			Un très mini fragment d'un contenant en TCG à la pâte chamois rosâtre avec des petites inclusions variées et sans glaçure visible.	07-12-2023
DaEk-19	4M3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. La paroi extérieure est cassée. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	07-12-2023
DaEk-19	4M3	3.1.1.1	Fer ind	Objet indéterminé	F	6	1	4			Six mini fragments d'un objet indéterminé en fer. Serait-ce de la tôle de fer? Beaucoup de corrosion présente.	07-12-2023
DaEk-19	4P2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleurs	F	5	2	3.1			Cinq mini fragments de corps de pots à fleurs en TCG à la pâte rosâtre avec des petites inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles. Objets élagués, 19-09-2023, JT.	19-09-2023
DaEk-19	4P2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux mini fragments d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Une paroi est cassée. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	19-09-2023
DaEk-19	4P2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragments de corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur la paroi extérieure avec un décor de lignes d'engobes brun et blanc et il y a aussi du bleu. La paroi intérieure est cassée. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	19-09-2023
DaEk-19	4P2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	2	2	4.7.1.1			Deux mini fragments de verre à vitre dont un avec une teinte légèrement verdâtre et l'autre vert bleuté.	19-09-2023
DaEk-19	4P2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un petit fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Aucun décor ou marque visible. Le fragment est altéré.	19-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-19	4P2	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant	F	6	1	4			Six petits fragments de corps d'un contenant en verre brun. Aucun décor ou marque visible.	19-09-2023
DaEk-19	4P2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé?	F	1	1	4.7.2.3			Un petit fragment d'un possible clou découpé au corps qui semble relativement rectangulaire. La tête est peut-être présente mais beaucoup de corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	19-09-2023
DaEk-19	4R3	2.3.1.13	verre coul transp autre	Contenant	F	1	1	4.2.1.2			Un très mini fragment d'un contenant en verre vert 7-Up. Aucun décor ou marque visible.	07-12-2023
DaEk-31	4A2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	2	1	4.1.3.3			Deux mini fragments de rebord qui recollent d'une possible assiette en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4B3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4B3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	F	1	1	4.2.1.2			Un mini fragment de corps d'une bouteille à gin carrée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Il s'agit d'un fragment de coin arrondi. Aucun décor ou marque visible.	13-09-2023
DaEk-31	4C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	3	2	4.7.1.4			Trois mini fragments de briques en TCG à la pâte rose orangé avec inclusions variées et petites vésicules. Objets élagués, 13-09-2023, JT.	13-09-2023
DaEk-31	4C2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux mini fragments qui recollent d'un contenant en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4C2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de rebord et corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec de petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor sur la paroi extérieure d'une ligne d'engobe brun et d'une bande d'engobe blanc. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	13-09-2023
DaEk-31	4C2	1.2.1.79	GG Derbyshire	Bouteille	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'une bouteille en GG du Derbyshire à la pâte grisâtre. La paroi extérieure a un enduit brunâtre et une glaçure au sel incolore. La paroi intérieure n'a pas d'enduit ni glaçure. Les lignes de tournage sont visibles. Aucun décor ou marque visible. Datation: Production GG Derbyshire, entre 1800 et 1875 environ. (Brassard & Leclerc. <i>Identifier la céramique et le verre anciens au Québec</i> , Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, pp.111-112).	13-09-2023
DaEk-31	4C2	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille?	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'une possible bouteille en verre brun. Aucun décor ou marque visible.	13-09-2023
DaEk-31	4C2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	C	1	1	4.7.2.3			Un clou découpé complet au corps et tête relativement rectangulaires. La pointe est légèrement effilée. Corrosion présente. Longueur: 5,5cm. Datation: Production, 1790-1890 environ.	13-09-2023
DaEk-31	4D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	2	2	4.7.1.4			Deux mini fragments de briques en TCG à la pâte rose orangé avec inclusions variées et petites vésicules. Objets élagués, 14-09-2023, JT.	14-09-2023
DaEk-31	4D2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de base d'un contenant en TCFB avec pied annulaire. Aucun décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-31	4D2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Recollage plausible (RP) avec un fragment mis au jour dans le lot GPS-1-909. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	14-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	4D2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	4	2	4			Quatre petits fragments de corps de contenants en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Deux fragments avec un décor sur la paroi extérieure de lignes d'engobes brun et blanc. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	14-09-2023
DaEk-31	4E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre est présente sur une paroi. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ.	14-09-2023
DaEk-31	4E2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	3	2	4			Trois mini fragments de corps et base de contenants en TCFB sans décor ou marque visible. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-31	4E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Pot?	F	1	1	4			Un fragment de rebord et corps d'un possible pot en TCFBV avec un décor linéaire moulé sur la paroi extérieure. Diamètre rebord: 7cm environ. Datation: Production TCFBV, 1840c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-31	4E2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	4	3	4.7.1.1			Quatre mini fragments de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre. Un fragment a été altéré par la chaleur.	14-09-2023
DaEk-31	4F2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect orangé est présente sur les deux parois. Sur la paroi extérieure, des taches de glaçure brun verdâtre sont visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ. (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, pp.37-42. Monette, Yves. Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890. BAR International Series 1490, Oxford, Royaume-Uni, 2006).	14-09-2023
DaEk-31	4F2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor floral imprimé en brun sur la paroi extérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-31	4F2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette?	F	2	1	4.1.3.3			Deux petits fragments de rebord qui recollent d'une possible assiette en TCFBV avec un décor moulé sur la paroi intérieure du marli. Datation: Production TCFBV, 1840c.+ environ.	14-09-2023
DaEk-31	4F2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	6	3	4.7.1.1			Six mini fragments de verre à vitre d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre.	14-09-2023
DaEk-31	4F2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Bouteille	F	1	1	4			Un mini fragment de l'extrémité d'une bouteille en verre teinté vert. La lèvre est droite mais le rebord est cassé. Il y a une large bague droite qui semble avoir été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Datation: Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	14-09-2023
DaEk-31	4F2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin?	F	1	1	4.2.1.2			Un petit fragment d'une possible bouteille à gin carrée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Aucun décor ou marque visible.	14-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	4F2	4.1.7.1	Ardoise	Bardeau?	F	1	1	4.7.1.4			Un mini fragment d'un possible bardeau à toiture en ardoise. Une face est lisse.	14-09-2023
DaEk-31	4G2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	4	2	4.7.1.4			Quatre mini fragments de briques en TCG à la pâte rose orangé avec inclusions variées et petites vésicules. Objets élagués, 12-09-2023, JT.	12-09-2023
DaEk-31	4G2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	6	2	4			Six fragments de contenants en TCFB dont deux avec un décor géométrique imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	12-09-2023
DaEk-31	4G2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	2	2	4.7.1.1			Deux mini fragments de verre à vitre avec une épaisseur différente et une teinte légèrement verdâtre.	12-09-2023
DaEk-31	4G2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un mini fragment de base d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. La bouteille est cylindrique avec une base au point d'appui arrondi et le cul concave. Aucun décor ou marque visible.	12-09-2023
DaEk-31	4G2	2.3.2.1	Verre opaque blanc	Bouton	C	1	1	4.4.2			Un petit bouton circulaire à quatre trous en verre opaque blanc. La face a une bordure large en biseau avec une dépression circulaire centrale comprenant les 4 perforations. Le dos est légèrement convexe. Diamètre: 1,05cm; épaisseur max: 0,25cm. Datation: Deuxième moitié du 19e siècle ou début du 20e siècle. (Marier, Christiane. <i>Les menus objets de Place-Royale</i> , Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 61, pp.172-177).	12-09-2023
DaEk-31	4G2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé?	F	2	2	4.7.2.3			Deux petits fragments de possibles clous découpés au corps relativement rectangulaire. Les têtes et pointes sont manquantes. Corrosion présente. Datation: Production, 1790-1890 environ.	12-09-2023
DaEk-31	4H2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Bol ou terrine	F	2	1	4.1			Deux petits fragments de rebord et corps d'un bol ou terrine en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre est présente sur le rebord et la paroi intérieure. Les lignes de tournage sont visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ. (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, pp.37-42. Monette, Yves. Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890. BAR International Series 1490, Oxford, Royaume-Uni, 2006).	12-09-2023
DaEk-31	4H2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux petits fragments de corps et base d'un contenant en TCFB avec un décor de traînées à l'éponge peint en bleu sur la paroi intérieure. Petit pied annulaire plat. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ. Décor à l'éponge: 1820c.-1935c. environ.	12-09-2023
DaEk-31	4H2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	2	4			Deux mini fragments de rebords de contenants en TCFB dont un avec un décor géométrique imprimé en gris-mauve sur la paroi intérieure et un avec un décor moulé et rehaussé de bleu sur le pourtour du rebord intérieur. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	12-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	4H2	1.1.2.91	TCFJaune	Bol?	F	5	1	4.1			Cinq petits fragments de rebord et corps d'un possible bol en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor sur la paroi extérieure d'une bande d'engobe blanc avec à l'intérieur, un décor diffus de traînées de type "Mocha" exécuté en vert. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	12-09-2023
DaEk-31	4K2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2			Un petit fragment d'un tuyau de pipe sans décor ou marque visible.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	5	3	4			Cinq petits fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor géométrique imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	2	1	4.1.3.3			Deux fragments de rebord qui recollent d'une assiette en TCFBV avec un décor végétal moulé sur la paroi intérieure du marli et un décor de cannelures au niveau du bouge. Datation: Production TCFBV, 1840c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	2	1	4			Deux petits fragments de rebord et corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor sur la paroi extérieure d'une bande d'engobe blanc avec à l'intérieur, un décor diffus de traînées de type "Mocha" exécuté en bleu. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	3.1.1.1	Fer ind	Bande boulonnée	C	1	1	4.7.2.3			Une bande en fer de section rectangulaire avec un trou circulaire à une extrémité comprenant un boulon et un écrou carré toujours en place. Sur une face de l'autre extrémité, il semble y avoir les restes d'une autre fixation circulaire. Corrosion présente. Longueur max: 33cm environ; largeur bande: 3,1cm; épaisseur bande: 0,6cm; hauteur max boulon: 5,9cm environ.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	3.1.1.1	Fer ind	Boîte de conserve?	I	2	1	4.10			Deux fragments qui recollent d'une possible petite boîte de conserve cylindrique en tôle de fer. Aucun décor ou marque visible. Corrosion présente. Diamètre: 7,8cm environ; hauteur: 3,5cm environ. Il pourrait s'agir d'une boîte de conserve pour poisson ou viande? Objet élagué, 13-09-2023, JT.	13-09-2023
DaEk-31	4K2	3.1.1.1	Fer ind	Cerceau de tonneau	I	1	1	4.10			Un fragment d'un cerceau de tonneau en fer composé d'une bande dont les deux extrémités sont superposées et fixées ensemble par deux rivets. La bande est pliée à un bout. Un peu de corrosion présente. Longueur résiduelle max: 25,5cm (déplié); largeur bande max: 3,4cm; épaisseur max: 0,9cm environ.	13-09-2023
DaEk-31	4L2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de rebord d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect orange brunâtre est présente sur le rebord. Les lignes de tournage sont visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ.	13-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	4L2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4			Deux mini fragments qui recollent d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4M2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant à anse	F	4	1	4			Quatre petits fragments de corps d'un contenant à anse en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Il y a un décor sur la paroi extérieure de lignes et bandes d'engobes brun et blanc. L'amorce d'une anse est visible sur la paroi extérieure. Datation: Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	14-09-2023
DaEk-31	4N2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de rebord d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect orangé est présente sur le rebord. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1850 environ. (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, pp.37-42. Monette, Yves. Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890. BAR International Series 1490, Oxford, Royaume-Uni, 2006).	18-09-2023
DaEk-31	4P2	3.1.1.1	Fer ind	Bande	F	2	1	4			Deux fragments d'une bande en fer de section rectangulaire. Aucun trou de fixation visible. Les fragments sont très abîmés. Corrosion présente. Longueur résiduelle max: 28,6cm environ; largeur bande max: 3,7cm; épaisseur max: 0,1cm. Objet élagué, 18-09-2023, JT.	18-09-2023
DaEk-31	4Q2	2.2.1.3	Verre teinté turquoise	Isolateur électrique	F	1	1	1.9			Un fragment d'un isolateur électrique en verre teinté turquoise moulé en forme de cloche. La partie intérieure est creuse et une section est filetée. Diamètre base max: 7cm environ. Datation: Pourrait dater de la fin de 19e siècle au milieu du 20e siècle environ. https://glassbottlemarks.com/general-overview-glass-insulators/	18-09-2023
DaEk-31	4R2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	2	4			Deux petits fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor imprimé en bleu de type "Willow" sur la paroi intérieure et l'autre avec un engobe bleu pâle sur la paroi extérieure. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	12-09-2023
DaEk-31	4S3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de base et corps d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Petit pied annulaire plat. Recollage plausible (RP) avec un fragment mis au jour dans le lot GPS-1-1360. Datation: Production TCFB, 1820c.+ environ.	12-09-2023
DaEk-31	4T3	3.1.1.3	Fonte	Poêle à bois?	F	1	1	4.8.1			Un petit fragment de corps de ce qui pourrait être une plaque de poêle à bois en fonte. Le fragment est longiligne et assez épais avec un décor linéaire moulé en relief sur la paroi extérieure. De la corrosion est présente. Il pourrait aussi s'agir d'un fragment d'une pièce de machinerie?	12-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	4U2	1.1.2.91	TCFJaune	Bol?	F	1	1	4.1			Un petit fragment de corps d'un possible bol en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor sur la paroi extérieure d'une ligne d'engobe bleu et d'une bande d'engobe blanc avec à l'intérieur, un décor diffus de traînées de type "Mocha" exécuté en bleu. <u>Datation:</u> Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	12-09-2023
DaEk-31	4V2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2			Un petit fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Aucun décor ou marque visible.	13-09-2023
DaEk-31	4V2	3.1.1.11	Fer forgé	Piton?	I	1	1	4.7.2.5			Un fragment d'un possible piton en fer forgé composé d'une sorte d'anneau fait d'une tige de section ronde. Cet anneau forme un oeil quasi circulaire. Les deux extrémités sont cassées, l'une d'elle est légèrement aplatie, peut-être pour la pointe d'un piton servant à être fichée. Corrosion présente. Longueur résiduelle max: 11,2cm; diamètre oeil entre 9cm et 9,5cm environ; diamètre tige: 1,5cm environ. (Laroche, Christiane. <i>Répertoire descriptif des pièces de quincaillerie d'architecture...</i> , CELAT, Hors série No1, Septembre 1988, pp.113-115).	13-09-2023
DaEk-31	4W2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	3	2	4			Trois mini fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor imprimé en brun sur une paroi. <u>Datation:</u> Production TCFB, 1820c.+ environ.	13-09-2023
DaEk-31	4W2	1.1.2.91	TCFJaune	Contenant	F	3	1	4			Trois petits fragments de rebord et corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Aucun décor visible. <u>Datation:</u> Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	13-09-2023
DaEk-31	4W2	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre?	F	1	1	5.1.3			Un petit fragment de base d'une possible jarre en GG nord-américain à la pâte chamois avec inclusions variées. La paroi intérieure possède une glaçure épaisse d'aspect brunâtre de type Albany. Le dessous de la base est sans glaçure et aucune marque visible. Les lignes de tournage sont visibles. <u>Datation:</u> Production GG de type Albany, début du 19e siècle jusqu'au 1er quart du 20e siècle. Aux États-Unis à partir du début 19e siècle et au Canada à partir des années 1840-1841 aux années 1925-1926 environ.	13-09-2023
DaEk-31	4W2	2.2.1.1	Verre teinté vert	Contenant	F	1	1	4			Un mini fragment de corps d'un contenant en verre teinté vert. Aucun décor ou marque visible.	13-09-2023
DaEk-31	5A	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	2	4			Deux fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor géométrique imprimé en brun sur la paroi intérieure et un avec un décor bleu sur la paroi extérieure. <u>Datation:</u> Production TCFB, 1820c.+ environ.	10-09-2023
DaEk-31	5A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette de service	F	4	1	4.1.3.4			Quatre fragments qui recollent d'une assiette, possiblement de service, en TCFBV avec un décor moulé sur la paroi intérieure du marli. <u>Datation:</u> Production TCFBV, 1840c.+ environ.	10-09-2023

No de site	No de lot	No matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre artefacts	Nbre objets	No fonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
DaEk-31	5A	1.2.1.79	GG Derbyshire	Bouteille à cirage	F	1	1	4.4.3			Un petit fragment du goulot large et évasé vers le haut d'une bouteille à cirage en GG, possiblement du Derbyshire. La pâte est grisâtre et le coeur chamois et le fragment est altéré possiblement par l'eau. Il ne reste que quelques traces de glaçure brunâtre sur la paroi intérieure. Les lignes de tournage sont visibles. Datation: Production GG Derbyshire, entre 1800 et 1875 environ. (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, pp.111-112).	10-09-2023
DaEk-31	5A	2.2.1.1	Verre teinté vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un petit fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.	10-09-2023
DaEk-31	5A	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	F	3	2	4.2.1.2			Trois fragments de bouteilles à gin carrées en verre vert foncé avec bulles d'air. Deux fragments de corps et d'extrémité avec un col très court et une lèvre rabattue ajoutée et façonnée à la pince de finition, le verre a été altéré possiblement par l'eau (diamètre lèvre max: 3,1cm environ; diamètre goulot: 2cm environ). Un fragment de base carrée à 4 pieds et cul concave. Le corps s'évase vers le haut, les coins sont arrondis et les pans sont légèrement gaufrés, aucun décor ou marque visible (dimensions base: 6,8cm x 6,8cm environ). Datation: Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	10-09-2023
DaEk-31	5A	3.1.1.1	Fer ind	Tige?	F	1	1	4			Un fragment d'une possible tige arquée en fer. Elle semble de section ronde mais une extrémité est aplatie mais cassée. L'autre extrémité est aussi cassée. Le fragment a été altéré par l'eau et de la corrosion est présente. Longueur max: 10,3cm environ.	11-09-2023
DaEk-31	5A	3.1.1.3	Fonte	Chaudron?	F	1	1	4.1.2			Un petit fragment de corps d'un possible chaudron en fonte. Le fragment est triangulaire et la paroi est légèrement bombée, sans décor ou marque visible. Le fragment a légèrement été altéré par l'eau et de la corrosion est présente.	11-09-2023
DaEk-31	5A	3.1.1.11	Fer forgé	Clenche de loquet	C	1	1	4.7.2.1			Une clenche de loquet de porte en fer forgé composée d'une bande de section rectangulaire peut-être légèrement cassée en longueur à une extrémité. L'autre extrémité se rétrécit pour former un col et au bout il y a un oeil circulaire avec un trou central de fixation et permettant possiblement le pivot de la clenche. Corrosion présente. Longueur max: 16,9cm; largeur entre 0,8cm et 2cm environ; diamètre oeil entre 1,8cm et 2cm environ; épaisseur: 0,5cm environ. Datation: Il est difficile de dater cette clenche sans les autres caractéristiques du loquet de porte mais elle pourrait dater du 19e siècle. (Priess, Peter J. <i>La quincaillerie de porte historique</i> dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp.81-89).	11-09-2023
DaEk-31	5A	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	8	8	4.7.2.3			Huit petits clous découpés incomplets aux corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées. Les objets ont été altérés par l'eau et de la corrosion est présente. Longueurs entre 3,5cm et 6,5cm. Datation: Production, 1790-1890 environ.	11-09-2023